

# Rapport annuel 2020



---

## Article principal



### **Exploit technique: liaison câblée souterraine entre la sous-station de La Bâtiaz et Le Verney à Martigny**

En 2020, Swissgrid a démarré le percement de la galerie de la partie souterraine de la ligne à très haute tension entre la sous-station de La Bâtiaz et le Le Verney à Martigny. Le mini-tunnelier de 60 tonnes répondant au doux nom de Giorgia mettra huit mois pour creuser la galerie d'un diamètre de 2,5 mètres à une profondeur comprise entre 12 et 20 mètres.

---

#### **Pour en savoir plus sur le projet:**

[swissgrid.ch/nantdedrance](https://www.swissgrid.ch/nantdedrance)

# Sommaire

<u>04</u>	Éditorial
<u>06</u>	Rétrospective
<u>12</u>	Rapport financier
<u>14</u>	Rapport de situation
<u>20</u>	Comptes annuels Swiss GAAP RPC
<u>52</u>	Comptes annuels statutaires
<u>70</u>	Gouvernement d'entreprise

# Des solutions numériques innovantes pour le monde de l'énergie de demain



Yves Zumwald



Adrian Bult

## Chère lectrice, cher lecteur,

L'approvisionnement en électricité traditionnel se trouve à un tournant. Fruit d'une évolution historique, centralisé et très complexe, l'approvisionnement en électricité fait l'objet d'un changement fondamental, rapide et durable. En sa qualité de gestionnaire du réseau de transport – épine dorsale de l'approvisionnement en électricité en Suisse et lien entre production d'électricité et consommation – Swissgrid joue un rôle essentiel, aussi bien dans l'ancien monde de l'énergie que dans le nouveau.

Le virage énergétique initié par une politique de subvention ciblée des énergies renouvelables a marqué le point de départ de cette profonde transformation. Elle a pour effet d'accroître constamment la pression sur le modèle d'affaires établi depuis des décennies qui prévoit une planification fiable de la production d'énergie centralisée et une distribution unidirectionnelle. Le virage énergétique change la composition du parc de centrales électriques qui abandonne les grosses centrales au profit d'une production décentralisée. Cette tendance se confirmera dans les années à venir: nous consommerons davantage d'énergie produite localement. De la même façon, les accumulateurs décentralisés joueront un rôle important pour garantir la disponibilité temporelle et locale de l'énergie. Il sera nécessaire de moderniser l'infrastructure du réseau pour pouvoir faire évoluer la production. Aujourd'hui, Swissgrid recherche donc des solutions innovantes afin de soutenir le virage énergétique.

Un défi majeur consiste à allier les ressources centralisées, à les gérer et à les intégrer de la façon la plus rentable possible pour le système énergétique. Leur part croissante pose de nouveaux défis à l'ensemble du système, et plus particulièrement à l'exploitation du réseau. Face à la profonde mutation des modèles de production et à la difficulté de prévoir les volumes de production, la planification et la mise à disposition de l'énergie de réglage nécessaire deviennent nettement plus complexes. La numérisation favorise une interconnexion efficace et donc un regroupement de ces ressources. Et ce n'est pas tout. La numérisation pose également les bases d'un couplage sectoriel, c'est-à-dire la connexion des secteurs de l'énergie, de la chaleur et des transports.

Swissgrid veut exploiter cet immense potentiel offert par la numérisation. En collaboration avec les gestionnaires de réseau de transport hollandais et allemand (TenneT), et italien (Terna), elle a lancé la plateforme de Crowd Balancing «Equigy» en avril 2020. Cette plateforme a pour objectif d'utiliser les capacités flexibles des petits producteurs et accumulateurs décentralisés ainsi que des unités de consommation comme les véhicules électriques et les pompes à chaleur afin de stabiliser le réseau de transport. Concrètement, «Equigy» utilise la technologie de la blockchain pour combiner ces ressources flexibles issues de différents secteurs et pouvoir facilement les offrir sur le marché de la puissance de réglage. En tant que base de données décentralisée, la technologie de la blockchain s'avère idéale pour ce projet et offre un niveau

élevé de transparence, d'efficacité et de sécurité. Cette dernière est indispensable à l'introduction d'innovations numériques. En effet, si elle offre des opportunités, la numérisation comporte aussi des cyber-risques auxquels Swissgrid doit également faire face.

Le projet international a atteint son point culminant à la fin de l'année avec la création d'une Joint Venture, nommée Equigy B.V., entre Swissgrid, TenneT et Terna. La coopération européenne est essentielle, étant donné qu'elle permet d'instaurer une standardisation pour intégrer les petites unités fragmentées et de créer un plus grand marché. À travers cette coopération, Swissgrid montre une fois de plus qu'elle est un partenaire fiable et important dans le secteur européen de l'électricité, malgré des conditions rendues difficiles par l'absence d'accord sur l'électricité.


La pandémie de coronavirus, qui a marqué tous les pans de l'économie et de la société en 2020, est considérée comme un autre catalyseur de la transformation numérique. En tant que gestionnaire du réseau suisse, Swissgrid a été particulièrement concernée par les évolutions de la pandémie. Swissgrid avait déjà institué le poste de travail numérique et les processus en découlant, ce qui s'est révélé payant, car les collaborateurs sont passés au télétravail sans problème. De plus, l'entreprise a pris très tôt des mesures de protection globale contre le risque d'infection qu'elle a constamment adaptées aux conditions existantes. Ce fut un élément essentiel pour garantir le fonctionnement de l'approvisionnement de base en Suisse avec la même efficacité et la même qualité.

Il serait cependant impossible de surmonter des défis de grande envergure comme ceux d'une pandémie ou de la numérisation sans la souplesse et l'engagement des collaborateurs. En 2020, les collaborateurs de Swissgrid ont su s'adapter à une situation inédite et en constante évolution, et se sont pleinement engagés dans la mission importante qui est la nôtre.

Nous remercions tous les collaborateurs pour leur immense engagement et nous réjouissons de continuer à façonner le système énergétique avec une équipe motivée.



**Adrian Bult**  
Président du  
Conseil d'administration



**Yves Zumwald**  
CEO



# Rétrospective

Swissgrid est responsable d'une infrastructure critique en Suisse. Quand la pandémie de COVID-19 est apparue, l'entreprise a pris des mesures précoces pour garantir la sécurité du réseau de transport suisse. Malgré la pandémie, Swissgrid a franchi des étapes importantes: elle a mis en service la ligne entre Beznau et Birr, et donc un tronçon de ligne câblée souterraine un an avant la date prévue. Avec «Equigy», la plateforme basée sur la technologie de la blockchain, Swissgrid dirige le marché des réserves de réglage vers un avenir numérique.

Le réseau suisse à très haute tension est l'épine dorsale de l'approvisionnement électrique en Suisse. C'est pourquoi durant cet exercice sous revue marqué par la pandémie de coronavirus, la priorité absolue de Swissgrid a été de protéger la santé de ses collaborateurs et de garantir l'exploitation sûre du réseau de transport. Dès le mois de janvier, l'entreprise a pris des mesures de protection globale contre le risque d'infection qu'elle a systématiquement appliquées et adaptées aux conditions générales qui évoluent en permanence. Elle a également tenu compte de ses partenaires et prestataires de services externes et s'est étroitement coordonnées avec eux. Comme Swissgrid était passée au travail numérique et mobile avec l'infrastructure informatique appropriée lorsqu'elle a emménagé dans son nouveau siège en 2018, le passage des collaborateurs au télétravail s'est parfaitement déroulé. Grâce à cela, l'activité de l'entreprise a toujours été garantie, même dans les phases critiques de la pandémie.

La priorité de 2020 fut non seulement la protection de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs, mais également la protection des installations et des systèmes informatiques. Swissgrid a pris des mesures supplémentaires pour augmenter la sécurité des installations, qui seront mises en œuvre dans les années à venir. En outre, elle a pris des mesures techniques afin d'augmenter le niveau de protection contre le nombre croissant de cyber-risques et a sensibilisé ses collaborateurs à ce sujet.

#### **De nouvelles solutions innovantes dans un contexte difficile**

Malgré le contexte difficile dû à la pandémie de coronavirus, Swissgrid a lancé de nouveaux projets en 2020, comme la plateforme de Crowd Balancing «Equigy», par exemple. Basée sur la technologie de la blockchain, elle permet d'intégrer de petites ressources flexibles et décentralisées telles que les voitures électriques, les accumulateurs, les batteries ou les pompes à chaleur dans le marché des réserves de réglage. La plateforme a été lancée au printemps 2020 dans le cadre d'un consortium avec les gestionnaires de réseau de transport hollandais et allemand TenneT, et italien Terna. En Suisse, Swissgrid a réalisé un projet pilote avec Alpiq qui confirme l'adéquation de la technologie de la blockchain pour utiliser des technologies de stockage dans le cadre de l'énergie de réglage primaire. À la fin de l'année, l'entreprise et ses partenaires européens ont créé une Joint Venture. Rainer Mühlberger, membre de la Direction de Swissgrid et responsable de la Business Unit Technology, assumera le mandat de président du Conseil d'administration d'Equigy B.V.

Un autre projet de Swissgrid est le remplacement du système ERP (Enterprise Resource Planning System) par une solution intelligente et intégrée de bout en bout qui s'accompagne de multiples défis dans le domaine de la technologie de l'information. Il couvre les secteurs du controlling, des finances, des décomptes, du personnel, des achats, de la gestion de projets et de la gestion des installations. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons acquis les licences logicielles et déterminé les partenaires pour la mise en œuvre et l'exploitation du système.

#### **Développements du marché pour accroître l'efficacité et la liquidité**

En plus de la solution innovante «Equigy», Swissgrid a introduit d'autres nouveautés en 2020 pour poursuivre le développement du marché des réserves de réglage. En février, elle a mis en place le marché intégré afin de tirer profit des synergies de deux produits similaires: dorénavant, l'acquisition de l'énergie de réglage tertiaire activée manuellement, qui est utilisée pour maintenir la fréquence, et l'énergie destinée au redispatch international auront lieu sur un marché commun. Cette mise en commun augmente la liquidité et simplifie la soumission des offres.

Une étape importante a été atteinte au niveau européen pour l'acquisition et l'appel de réserves de réglage. Depuis octobre, Swissgrid est reliée à la plateforme internationale d'énergie de réglage TERRE. Cette plateforme permet pour la première fois l'échange transfrontalier d'énergie de réglage tertiaire avec un délai d'activation de 30 minutes entre les pays participants. Une coopération internationale dans le domaine de l'acquisition de la puissance de réglage primaire existe déjà depuis plusieurs années. Elle avait été instaurée dans le cadre d'une collaboration entre Swissgrid et d'autres gestionnaires de réseau de transport européens et a été développée en 2020: pour chaque offre, le temps de mise en réserve pour les centrales électriques a été réduit de 24 à 4 heures.

2020 est également synonyme de réussite pour Swissgrid dans les domaines du maintien de la tension et des pertes actives. Le nouveau concept de maintien de la tension a été introduit au début de l'année: Swissgrid a adapté le modèle de rétribution de façon à inciter financièrement tous les participants – les centrales électriques raccordées au réseau, les gestionnaires de réseau de distribution et les clients finaux – à soutenir le maintien de la tension dans le réseau de transport.

Dans le domaine de l'acquisition de l'énergie de pertes actives, Swissgrid a adopté une nouvelle stratégie d'achat afin de garantir par contrat à long terme l'énergie servant à couvrir les pertes. Dorénavant, au lieu d'être acquise un mois et un jour à l'avance à la bourse de l'électricité EPEX SPOT, cette énergie est principalement achetée jusqu'à deux ans à l'avance sur une plateforme propre dans le cadre d'une procédure en plusieurs étapes. Ce processus réduit le risque financier et augmente la sécurité en matière de planification.

Ces évolutions ont pour effet, d'une part, d'accroître l'efficacité et la liquidité sur d'importants marchés pour Swissgrid et, d'autre part, de contribuer à la sécurité de l'exploitation du réseau. Garantir la sécurité d'approvisionnement est l'objectif suprême de l'entreprise et reste un défi, comme l'a montré l'année 2020.

#### **La stabilité du réseau toujours garantie dans toute la Suisse**

Le réseau de transport suisse est l'un des plus stables et des plus sûrs au monde. Néanmoins, en 2020, l'entreprise n'a pas réussi à obtenir une disponibilité du réseau de transport aussi grande que



celle des précédents exercices. Un enchaînement de facteurs techniques et humains a causé une interruption de l'approvisionnement le 17 juillet à 16h23 en Valais. Il est ressorti de la vérification des protections réalisée dans la sous-station de Chippis que la protection du nœud électrique de 220 kV a été déclenchée involontairement. Cela a provoqué une mise hors tension des postes de couplage de Chippis, Stalden, Zermeiggern, Bitsch et Mörel et entraîné une panne de courant régionale dans 60 communes où 112 000 ménages, entreprises et industries ont été privés d'électricité. La bonne collaboration avec les différents gestionnaires de réseau de distribution a permis de rétablir progressivement l'approvisionnement dès 17h00. Swissgrid a mené une enquête sur cet incident, dont les conclusions sont prises en compte dans les formations des spécialistes internes et externes.

Dès février, la tempête Ciara et ses vents tempêteux ont provoqué des dégâts et des coupures sur le réseau de transport. Au total, neuf lignes se sont retrouvées hors service avec pour conséquence, entre autres, une interruption de l'approvisionnement des sous-stations de Göschenen, Ingenbohl et Plattischachen. L'approvisionnement a été interrompu à certains endroits dans les cantons de Schwyz et Uri pendant près d'une heure et demie. Swissgrid a remis toutes les lignes en service en l'espace de quelques heures, à l'exception de la ligne entre Göschenen et Plattischachen dont un conducteur était fissuré. La stabilité du réseau suisse a été garantie à tout moment.

La rénovation et le développement de l'infrastructure du réseau revêtent une grande importance pour que Swissgrid puisse garantir la sécurité d'approvisionnement aujourd'hui et à long terme. Afin de pouvoir mener à bien les projets de réseau à venir, l'entreprise avait pris la décision, en 2018, de développer la gestion des installations.

#### **Axer la gestion des installations sur les défis à venir**

Les ressources en personnel dans les domaines de la direction de projets, l'ingénierie, la surveillance des travaux, la technique de protection et de contrôle-commande des installations ainsi que dans l'Asset Management ont été augmentées progressivement jusqu'à fin 2020. L'année prochaine, Swissgrid se dotera de ressources supplémentaires pour la standardisation des processus et l'assurance qualité. Elle a l'objectif d'augmenter considérablement les investissements dans le réseau, de gérer plus directement les prestations de services et de réaliser par elle-même certaines tâches principales.

La gestion des installations ne peut pas être uniquement axée sur les futures exigences à travers la gestion des ressources, elle implique aussi l'utilisation des applications professionnelles appropriées. En 2020, Swissgrid a achevé la numérisation des archives de ses installations et a introduit un système complet de gestion des documents, auquel les prestataires de services ont également accès. Depuis le milieu de l'année, les collaborateurs ont aussi accès de manière mobile au nouveau système d'infor-

mations géographiques avec des données des modèles en 3D des tracés numérisés.

#### **Étapes importantes dans la transformation et l'extension du réseau de transport**

L'objectif de Swissgrid dans la planification du réseau à long terme est d'éliminer les congestions dans le réseau et de garantir l'approvisionnement des grands centres de consommation. La mise en œuvre du «Réseau stratégique 2025» garantira aussi le transport de l'énergie depuis les grandes centrales électriques des Alpes vers ces régions et renforcera le raccordement au réseau européen.

Swissgrid a bien avancé dans les projets de construction du «Réseau stratégique 2025» en 2020. Elle a mis en service la ligne entre Beznau et Birr à une tension de 380 kV un an avant la date prévue. Dans ce projet, c'est la première fois en Suisse que Swissgrid a enterré une partie d'une ligne à très haute tension. Les projets de réseau en Valais ont également avancé: l'ancienne ligne entre Ernen et Ulrichen a été démontée. La nouvelle ligne est en service depuis 2019. Les travaux préparatoires sur le tronçon entre Mörel-Filet et Ernen ont commencé en 2020. Dans le Valais central, Swissgrid a avancé sur tous les tronçons de la liaison entre Chamoson et Chippis. La mise en service de la ligne est prévue pour l'été 2022. L'entreprise achève avec une prouesse technique le dernier tronçon du projet de ligne reliant la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance au réseau de transport. Pour la partie souterraine de la ligne, Swissgrid construit une galerie dans la vallée du Rhône près de Martigny d'une longueur de 1,2 kilomètre et à une profondeur de 12 jusqu'à 20 mètres. La centrale électrique de Nant de Drance est déjà raccordée au réseau de transport grâce à une solution provisoire.

Dans les sous-stations de Swissgrid, les postes de couplage en plein air sont progressivement modernisés ou remplacés par des postes de couplage isolés au gaz, compacts, qui prennent très peu de place par rapport à l'espace existant. Le «Réseau stratégique 2025» prévoit d'augmenter la puissance des transformateurs afin que la Suisse puisse importer plus d'énergie – notamment en hiver, lorsque la production nationale ne suffit pas à couvrir les besoins. Au cours de l'exercice sous revue, Swissgrid a mis en place le plus grand poste de couplage isolé au gaz jamais construit en Suisse, dans la sous-station d'Innertkirchen. La rénovation de la sous-station de Bassecourt et la mise en service du transformateur dans la sous-station de Mühleberg ont également marqué l'année 2020. En outre, il est nécessaire d'augmenter à 380 kV la tension de la ligne qui relie les deux sous-stations afin de garantir l'approvisionnement de l'agglomération bernoise sur le long terme. Ce projet fait toujours l'objet d'une procédure juridique.

#### **Évolutions diverses dans des projets de réseau qui font l'objet de longues procédures**

Les oppositions concernant le projet entre Bassecourt et Mühleberg ont été rejetées aussi bien par l'Office fédéral de

l'énergie que par le Tribunal administratif fédéral et font à présent l'objet d'un recours devant le Tribunal fédéral. Le projet a pris environ deux ans de retard en raison de ces procédures juridiques.

Dans plusieurs projets de réseau, Swissgrid a avancé dans des procédures d'autorisation de longue haleine: l'Inspection fédérale des installations à courant fort a donné son feu vert pour le renforcement des pylônes sur la liaison entre Pradella et La Punt. L'extension de la ligne de 380 kV commence en 2021. Swissgrid a ouvert la procédure de plan sectoriel concernant le projet entre Innertkirchen et Ulrichen. Comme dans tout projet de réseau, l'entreprise a élaboré plusieurs variantes de corridors de lignes aériennes et de lignes câblées souterraines. Dans l'important projet de réseau entre Airolo et Lavorgo, l'entreprise a déposé le dossier de demande d'approbation des plans.

### Un réseau fonctionnel grâce à une maintenance permanente

Outre la transformation et l'extension du réseau, une maintenance permanente est nécessaire pour garantir la bonne exploitation du réseau. Elle implique entre autres la remise en état rapide des installations après un dommage. Après la tempête Ciara, les travaux complexes pour remettre en état la ligne entre Göschenen et Plattisbach ont été achevés en dix jours. Le pylône qui s'était renversé à Gland le 26 juin 2020 à la suite de l'action d'auteurs inconnus a été remplacé tout aussi rapidement. Swissgrid a remis en service le nouveau pylône et les lignes entre Banlieue Ouest-Foretaille et Crans-Romanel deux semaines plus tôt que prévu. La police cantonale vaudoise a ouvert une enquête à ce sujet.

Une terminaison de câbles défectueuse a provoqué une fuite d'huile isolante dans la sous-station du Grimsel le 16 mai 2020. En concertation avec les autorités du canton de Berne en charge de l'environnement, Swissgrid a rapidement retiré les surfaces polluées et les a éliminées de manière appropriée. Elle a également assuré le transport de l'énergie depuis la centrale électrique raccordée de KWO AG en l'espace de 24 heures.

En ce qui concerne les travaux d'entretien prévus, une grande première a eu lieu en Suisse en 2020 sur la liaison entre Chamossion et Romanel: à l'aide d'un hélicoptère, des spécialistes ont fixé une balise orange au câble de garde de la ligne toujours sous tension dans le cadre d'une procédure spéciale. Cela permet d'éviter une mise hors service de la ligne et a donc un effet positif sur la capacité de transport et la charge de travail du centre de conduite du réseau.

### Dialoguer avec la population et la branche – malgré la pandémie de coronavirus

Swissgrid attache beaucoup d'importance à donner des informations transparentes et continues sur ses projets de réseau. Malgré la pandémie de coronavirus, l'entreprise a maintenu la communication avec les parties prenantes de projets de réseau en 2020. Grâce à des concepts de protection globaux, Swissgrid a pu

réaliser ses séances d'information pour les projets de construction prévus entre Innertkirchen et Ulrichen et entre Airolo et Lavorgo. En 2020, elle a aussi ouvert une salle d'information sur les projets de réseau en Valais, à Sion.

Swissgrid est également restée en contact étroit avec la branche: en plus de la manifestation réunissant des représentants de la branche à Martigny, Swissgrid a organisé des rencontres importantes dans des formats hybrides ou sous forme virtuelle, notamment la conférence sur l'utilisation du réseau ou la réunion des partenaires de gestion de groupes-bilan. Le coup d'envoi du «Réseau stratégique 2040» avec l'Office fédéral de l'énergie, les gestionnaires de réseau de distribution raccordés au réseau de transport et la Commission fédérale de l'électricité ECom a eu lieu en octobre 2020.

### Feu vert pour le futur «Réseau stratégique»

La planification du «Réseau stratégique» a été revue depuis l'entrée en vigueur des modifications apportées à la loi et à l'ordonnance de la «Stratégie Réseaux électriques». Tous les quatre ans, l'Office fédéral de l'énergie établit un «scénario-cadre Suisse», disponible pour la première fois sous forme de projet dès l'automne 2021 et approuvé par le Conseil fédéral après sa mise en consultation. Celui-ci contient différents scénarios concernant l'évolution future de la production d'électricité et de la consommation, des accumulateurs et des capacités frontalières. D'ici la publication du scénario-cadre, Swissgrid et les gestionnaires de réseau de distribution créent les bases nécessaires pour établir ensuite leur propre planification pluriannuelle dans le délai prescrit de neuf mois. L'ECom vérifiera ensuite le «Réseau stratégique 2040» de Swissgrid.

En ce qui concerne le développement du réseau, Swissgrid se concentre sur la sécurité d'approvisionnement, la compatibilité avec l'environnement et le bénéfice économique. L'objectif consiste à utiliser le réseau le plus efficacement possible, à l'optimiser ou à le consolider avant de prendre, en dernière option, des mesures d'extension.

### Améliorations pour le négoce transfrontalier

À long terme, la planification du réseau revêt une importance essentielle pour pouvoir l'exploiter en toute sécurité. À court terme, c'est une gestion ciblée des congestions, entre autres, qui importe. Swissgrid continue de développer ce secteur de manière ciblée et optimise les capacités transfrontalières disponibles pour le négoce. C'est ainsi que depuis mai 2020, l'entreprise applique une nouvelle méthode pour calculer la capacité disponible pour le négoce entre la Suisse et l'Allemagne. Au lieu des 4 gigawatts actuels, la capacité disponible sera désormais calculée sur la base du nombre de mises hors service de centrales nucléaires et d'éléments de réseau ainsi que du scénario commercial attendu. La nouvelle méthode permet ainsi d'adapter la capacité à la situation du marché et du réseau.

Le 23 septembre 2020, en collaboration avec le gestionnaire de réseau de transport autrichien APG, l'entreprise a lancé l'attribution automatisée des capacités intra-day à la frontière entre la Suisse et l'Autriche. Désormais, la capacité est mise à disposition au moyen d'une procédure explicite automatisée, ce qui permet d'améliorer considérablement l'accès des négociants aux marchés intra-day du pays voisin.

### **Transmission Code – une étape importante dans la mise en œuvre du SAFA**

En étroite collaboration avec la branche, Swissgrid a lancé le Transmission Code et le Balancing Concept. Les documents de la branche, qui sont entrés en vigueur en mai 2020, décrivent entre autres les principes et exigences concernant la planification et l'exploitation du réseau, la gestion de groupes-bilan et les services-système. Les changements dans la pratique actuelle, les nouvelles directives réglementaires en Suisse et l'entrée en vigueur des Network Codes de l'Union européenne ont conduit à la révision de ces documents.

Deux de ces Network Codes (System Operation Guideline et Network Codes Emergency & Restoration) sont devenus contraignants pour Swissgrid du fait de la signature du nouvel accord de base pour l'exploitation du réseau interconnecté d'Europe continentale (Synchronous Area Framework Agreement, SAFA). Pour que l'entreprise puisse respecter les dispositions de l'accord SAFA et des Network Codes, il est nécessaire d'adapter non seulement le Transmission Code et le Balancing Concept, mais également d'autres documents et accords de la branche, le Manuel de conduite et de gestion du réseau suisse, les systèmes informatiques et les modules de formation, entre autres. Swissgrid les modifie dans le cadre d'un vaste projet de transformation.

La signature du SAFA a été rendue possible en 2019 grâce à l'immense engagement de Swissgrid. De concert avec la Commission fédérale de l'électricité, l'entreprise est parvenue à intégrer une «clause Suisse» dans cet accord de base. L'accord constitue la base nécessaire pour que Swissgrid puisse négocier des contrats avec les gestionnaires de réseau de transport des zones de calcul de capacité Italy North et CORE et que la Suisse soit intégrée dans le calcul de la capacité transfrontalière. En 2020, Swissgrid a présenté au comité compétent Regional Group Continental Europe le «Common Proposal», qui constitue le premier résultat de ces négociations contractuelles. À ce jour, l'absence d'accord sur l'électricité entraîne l'exclusion de Swissgrid de ces importants processus internationaux.

De même, la participation dans d'autres projets européens reste difficile: bien que Swissgrid participe à la plateforme TERRE, la décision finale de la Commission européenne se fait toujours attendre. Le Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport, ENTSO-E, et l'autorité de régulation européenne ACER ont réaffirmé la participation de la Suisse étant donné qu'elle est indispensable pour la sécurité du réseau en Europe.

### **Accroître la compatibilité de la législation suisse avec le droit de l'UE**

L'Union européenne poursuit de manière conséquente les développements au sein du marché européen de l'électricité. L'entrée en vigueur du Clean Energy Package permettra d'augmenter notamment les capacités de réseau pour l'échange transfrontalier d'électricité et de renforcer la concurrence. Sans accord sur l'électricité et donc sans droit de participation, la situation continue de se dégrader pour la Suisse: il existe, pour les importations suisses, un risque de limitation des capacités d'exportation prévues par des pays comme l'Allemagne et la France. La sécurité d'approvisionnement de la Suisse s'en trouve potentiellement compromise.

Il est donc d'autant plus important pour Swissgrid que la législation suisse soit la plus conforme possible à celle de l'UE afin de ne pas rendre encore plus difficile l'éventuelle signature d'un accord sur l'électricité. L'entreprise a fait part de cette préoccupation en 2020 dans le cadre de la mise en consultation de la révision de la loi sur l'énergie. Swissgrid a également insisté sur le fait que le cadre juridique doit contribuer à l'intégration des énergies renouvelables dans l'ensemble du système.

### **Trouver et promouvoir de nouveaux collaborateurs qualifiés**

L'entreprise a besoin des meilleurs collaborateurs pour pouvoir poursuivre son développement et préparer l'avenir énergétique. Swissgrid veut recruter ces collaborateurs sur le long terme et a lancé une vaste campagne d'Employer Branding en 2020. L'objectif est de mieux faire connaître Swissgrid comme un employeur progressiste aux futurs collaborateurs potentiels et d'aborder ces personnes de manière plus ciblée.

Pour les cadres, Swissgrid a collaboré avec l'Université de Saint-Gall pour mettre en place un programme de développement de dix-huit mois dans les domaines du leadership et du management. Swissgrid a été l'un des premiers clients à décider de le réaliser dans un format numérique. Un sondage auprès des collaborateurs a par ailleurs révélé une très grande satisfaction globale ainsi qu'un fort engagement («Commitment») de ceux-ci, et Swissgrid se hisse dans les 5% supérieurs des employeurs dans le comparatif.

### **Une base financière solide pour la société Swissgrid de demain**

Une bonne équipe ne suffit pas pour que Swissgrid puisse remplir du mieux possible sa mission, il lui faut également une base financière solide. En 2020, Swissgrid a placé quatre obligations sur le marché des capitaux pour un montant total de CHF 555 millions. Le produit de ces obligations a servi d'une part à refinancer partiellement les prêts convertibles accordés à l'entreprise par les actionnaires de Swissgrid dans le cadre du transfert du réseau de transport, et d'autre part à refinancer partiellement les emprunts obligataires arrivant à échéance en janvier 2020. Le produit permet en outre de financer des investissements en cours. Swissgrid continuera à opérer sur le marché des capitaux à l'avenir.



# Rapport financier

<u>14</u>	Rapport de situation
<u>14</u>	Modèle d'entreprise réglementaire
<u>16</u>	Marche des affaires
<u>17</u>	Évaluation des risques
<u>18</u>	Perspectives
<u>20</u>	Comptes annuels Swiss GAAP RPC
<u>20</u>	Compte de résultat
<u>21</u>	Bilan
<u>22</u>	Tableau des flux de trésorerie
<u>23</u>	Évolution des fonds propres
<u>24</u>	Annexe
<u>47</u>	Rapport de l'auditeur
<u>52</u>	Comptes annuels statutaires
<u>52</u>	Compte de résultat
<u>53</u>	Bilan
<u>54</u>	Tableau des flux de trésorerie
<u>55</u>	Annexe
<u>64</u>	Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
<u>65</u>	Rapport de l'organe de révision

# Rapport de situation

Le présent rapport de situation satisfait aux exigences énoncées à l'art. 961c CO relatives aux comptes annuels statutaires, mais aussi aux prescriptions sur le «rapport annuel» concernant les comptes annuels conformément aux dispositions Swiss GAAP RPC (Swiss GAAP RPC Cadre conceptuel, chiffres 7 et 34).

## Modèle d'entreprise réglementaire

### Contexte légal et réglementaire

Pour simplifier, la chaîne de valeur ajoutée de l'économie électrique se compose des maillons suivants: production, transport, distribution et consommation. Swissgrid, propriétaire et exploitante du réseau suisse à très haute tension, est responsable du transport de l'électricité.

En raison des lourds investissements nécessaires à la construction du réseau de transport, des économies d'échelle croissantes (effet de la baisse des coûts marginaux) et du niveau élevé des coûts irréversibles, le transport d'électricité constitue un monopole naturel. Le législateur en a fait un monopole de droit en adoptant la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI).

La Commission fédérale de l'électricité ECom contrôle l'application de la LApEI et de l'OApEI. L'ECom est l'autorité fédérale indépendante de régulation dans le domaine de l'électricité.

Le cas échéant, elle peut prendre des décisions auxquelles il est permis de s'opposer par voie juridique auprès du Tribunal administratif fédéral, avec possibilité de recours auprès du Tribunal fédéral.

Étant donné que la sécurité de l'approvisionnement en électricité en Suisse relève de l'intérêt du grand public, qu'une législation correspondante a été mise en place et que l'application de ces lois est surveillée par l'autorité de régulation, Swissgrid évolue dans un contexte très réglementé.

### Activité commerciale

En tant que société nationale du réseau de transport, Swissgrid est tenue d'assurer une exploitation non discriminatoire, fiable et performante du réseau de transport ainsi que son entretien écologiquement viable et efficace. L'entreprise a pour autres missions principales de rénover le réseau à très haute tension et de l'étendre en fonction des besoins.

Par ailleurs, Swissgrid fournit d'autres services dans le cadre du réseau interconnecté européen et suisse, par exemple la gestion des groupes-bilan et des congestions ou les prestations de services-système (PSS). Ce faisant, Swissgrid défend les intérêts de

la Suisse et apporte une contribution essentielle à la sécurité de l'approvisionnement en électricité en Suisse.

### Réglementation «Cost Plus»

Le mandat légal et l'activité commerciale de Swissgrid génèrent des coûts que la société répercute sur les niveaux de réseau inférieurs et les consommateurs finaux sous forme de recettes tarifaires, à condition que l'autorité de régulation approuve leur imputation dans les tarifs. L'ECom contrôle a posteriori (ex post) l'imputabilité tarifaire des coûts de Swissgrid.

Sont qualifiés de coûts imputables les coûts d'exploitation et de capital d'un réseau sûr, performant et efficient. Les coûts imputables incluent également un bénéfice d'exploitation approprié. Pour ces raisons, cette réglementation est appelée «Cost Plus», où «Cost» renvoie au principe de couverture des coûts, et «Plus» au bénéfice d'exploitation.

### Coûts d'exploitation et de capital imputables

Les coûts d'exploitation imputables comprennent les prestations directement liées à l'exploitation. Citons, par exemple, les coûts d'entretien du réseau, les dépenses nécessaires à la fourniture de prestations de services-système, les charges de personnel, les coûts du matériel ainsi que les prestations de tiers et les impôts directs.

Les coûts de capital imputables sont constitués des amortissements et des intérêts théoriques. Le montant des intérêts théoriques dépend directement du montant des valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation du réseau (BNV) et du taux d'intérêt théorique à appliquer ( $WACC_{t+0}$ ).

$WACC_{t+0}$  signifie que le WACC fixé pour cette année s'applique également pour l'exercice en cours. Les BNV se composent notamment des installations du réseau de transport (y compris les installations en construction), des immobilisations incorporelles ainsi que de l'actif circulant net déterminé sur une base mensuelle.

### Différences de couverture

Les recettes tarifaires nécessaires sont calculées au préalable par Swissgrid à partir de coûts budgétés (coûts d'exploitation et de capital). Les différences de prix et de quantités entre la situation «effective» d'une année et le «plan» pour la même année génèrent régulièrement des divergences entre charges réelles et produits réels d'une année. On parle alors de différences de couverture. Elles doivent être résorbées lors des exercices suivants.

Si les charges réelles sont supérieures aux recettes tarifaires du même exercice, il y a déficit. Ce déficit peut être comblé lors des exercices suivants par une hausse des tarifs.

En revanche, si les recettes tarifaires sont supérieures aux charges réelles du même exercice, il y a excédent, lequel doit être résorbé lors des exercices suivants par une baisse des tarifs.

Le taux WACC s'applique également aux différences de couverture et celles-ci influent sur les coûts de capital. Contrairement aux BNV, les différences de couverture sont rémunérées au taux  $WACC_{t+2}$ . Les déficits augmentent les coûts de capital, les excédents les réduisent.

### Réglementation des bénéfices

L'EBI (résultat avant intérêts) de l'activité réglementée de Swissgrid correspond aux valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation (BNV) multipliées par le coût moyen pondéré du capital  $WACC_{t+0}$  et à la rémunération des différences de couverture multipliée par le coût moyen pondéré du capital  $WACC_{t+2}$ . L'activité non réglementée de Swissgrid peut générer des bénéfices supplémentaires.

Une partie de l'EBI est ensuite utilisée pour indemniser les bailleurs de fonds de Swissgrid au moyen de deux instruments: la rémunération des capitaux empruntés et le rendement des fonds propres (dividende et/ou thésaurisation des bénéfices). Ainsi, il résulte de la réglementation «Cost Plus» un rendement égal aux coûts moyens pondérés de capital à appliquer.

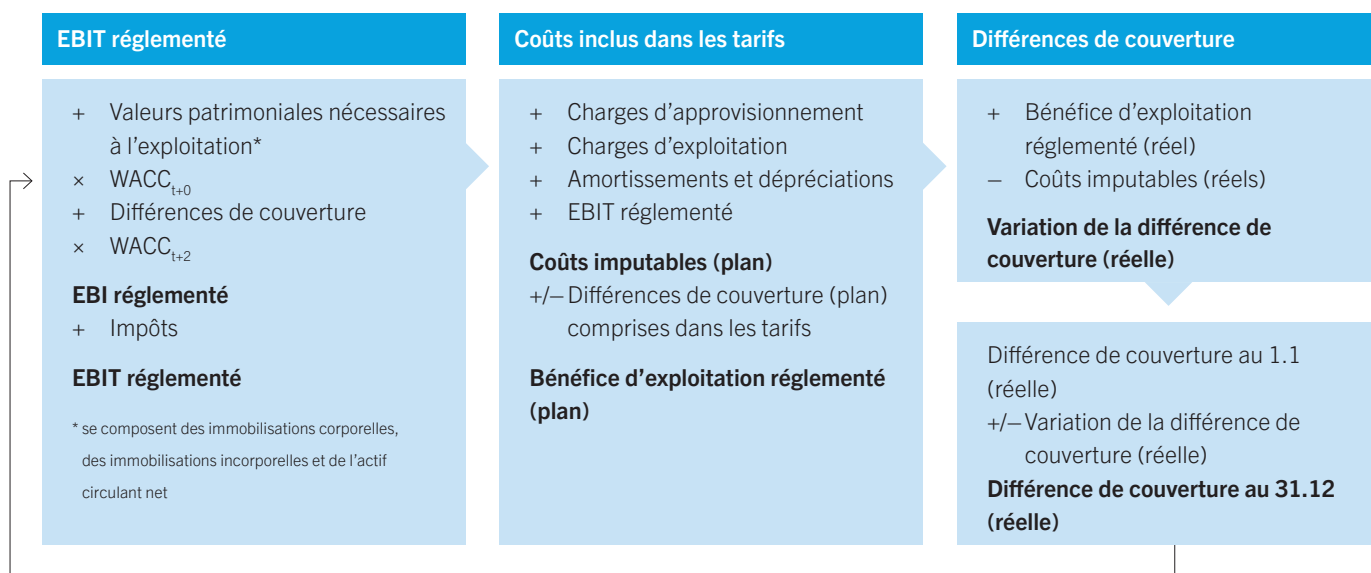
### Coût moyen pondéré du capital (WACC) théorique

Le WACC est un taux d'intérêt théorique fixé chaque année en adéquation avec la législation sur l'approvisionnement en électricité. Il est appliqué au même titre à tous les gestionnaires de réseau.

Le WACC est calculé par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) selon une méthode précise en tenant compte des bonnes pratiques actuelles. Cette méthode a été spécialement mise au point pour la réglementation spécifique des gestionnaires du réseau électrique afin de garantir la sécurité de leurs investissements. En ce qui concerne la structure de financement, le calcul du WACC repose sur une part de fonds propres de 40% et une part de capitaux empruntés de 60%. Des limites de tolérance spécifiques sont appliquées aux différents paramètres des coûts de capital.

Puisque le WACC représente un taux d'intérêt théorique pour tout le secteur, les coûts de capital effectifs de Swissgrid ne sont pas inclus dans le calcul des tarifs. Inversement, Swissgrid est tenue de répartir les intérêts théoriques perçus dans les tarifs entre les détenteurs des fonds propres et les bailleurs des fonds empruntés.

### Illustration du modèle d'entreprise réglementaire



## Marche des affaires

(valeurs conformes aux Swiss GAAP RPC)

### Charges d'approvisionnement

Les charges d'approvisionnement, qui totalisent CHF 228,5 millions, ont augmenté de CHF 3,6 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 224,9 millions). Les charges d'approvisionnement ont augmenté de CHF 24 millions dans le segment Utilisation du réseau et de CHF 15,8 millions dans le segment Énergie réactive. Dans le segment Utilisation du réseau, l'augmentation est due aux coûts de redispatch national plus élevés, qui s'élèvent à CHF 14,8 millions, et aux indemnités ultérieures plus élevées, soit CHF 9,2 millions, versées aux anciens propriétaires du réseau de transport. Dans le segment Énergie réactive, les coûts de maintien de la tension que ce segment doit assumer proportionnellement ont augmenté de CHF 15,8 millions par rapport à 2019.

Les charges d'approvisionnement ont par contre baissé de CHF 25 millions dans le segment Prestations de services-système générales et de CHF 11,2 millions dans le segment Pertes de transport. Dans le segment Prestations de services-système générales, les coûts de maintien de la tension, soit CHF 12,6 millions, et les coûts de mise en réserve de la puissance de réglage, soit CHF 11,7 millions, que ce segment doit assumer proportionnellement ont essentiellement baissé. Les coûts d'acquisition des pertes de transport ont été plus faibles dans le segment Pertes de transport.

### Charges d'exploitation et amortissements

Les charges d'exploitation, qui totalisent CHF 224,8 millions, ont augmenté de CHF 23,9 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 200,9 millions). L'augmentation des coûts d'exploitation s'explique par la hausse de CHF 12 millions du poste Matériel et prestations de tiers et la hausse de CHF 11,8 millions des charges de personnel.

Les coûts du poste Matériel et prestations de tiers ont principalement augmenté en raison du nombre plus élevé d'indemnités de servitudes versées aux propriétaires fonciers et de l'augmentation des coûts des prestations de tiers.

L'augmentation des charges de personnel s'explique par la croissance de l'effectif en 2020. En moyenne annuelle, le nombre de postes à temps plein s'élève à 540,4 FTE (contre 498 FTE l'année précédente).

Les amortissements sur immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles prévus s'élèvent à CHF 154,8 millions pour l'année 2020 et ont donc diminué de CHF 2,1 millions par rapport à l'exercice précédent.

### Chiffre d'affaires et différences de couverture

Le chiffre d'affaires net réalisé pendant l'exercice 2020 sur tous les segments s'élève à CHF 588,2 millions. Le chiffre d'affaires net de l'exercice précédent s'établissait à CHF 672,7 millions. Ce recul du chiffre d'affaires net est principalement dû à la baisse des revenus tarifaires de CHF 33,2 millions dans le segment Utilisation du

réseau et de CHF 50,7 millions dans le segment Prestations de services-système générales. Dans le segment Utilisation du réseau, les revenus des ventes aux enchères utilisés pour réduire les coûts de réseau imputables ont encore baissé de CHF 41,8 millions par rapport à l'exercice précédent. En revanche, le chiffre d'affaires net des segments Prestations de services-système individuelles, Pertes de transport et Énergie réactive a augmenté de respectivement CHF 30,3 et CHF 15,7 millions, notamment en raison de l'augmentation des revenus tarifaires.

Il en résulte des déficits nets dans l'activité opérationnelle (déficits cumulés moins excédents cumulés) de CHF 107,9 millions pour l'exercice 2020. Le segment Utilisation du réseau en particulier enregistre des déficits de CHF 128,6 millions en raison du recul du chiffre d'affaires. Au 31 décembre 2020, il en résulte un déficit net de CHF 55,1 millions (exercice précédent: excédent net de CHF 52,8 millions).

### EBIT, produit financier et résultat de l'entreprise

Le résultat avant intérêts et impôts (EBIT) dégagé des activités visées par la LApEI est égal à la rémunération des valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation du réseau au coût moyen pondéré du capital WACC de l'exercice sous revue (=  $WACC_{t+0}$ ), à la rémunération des différences de couverture au coût moyen pondéré du capital WACC<sub>t+2</sub> plus les impôts. Les coûts moyens pondérés du capital fixés par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour 2020 ( $WACC_{t+0}$ ) et 2022 ( $WACC_{t+2}$ ) ont été maintenus à 3,83% comme pour l'exercice précédent.

L'EBIT 2020 s'élève à CHF 116,7 millions, soit une hausse de CHF 14,3 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 102,4 millions). Le nouveau remboursement partiel de prêts convertibles au début de l'année 2020 et les refinancements à des conditions plus favorables en 2020 ont permis de réduire à nouveau les charges financières par rapport à 2019.

Le résultat de l'entreprise pour 2020 s'élève à CHF 75,7 millions et est supérieur à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à CHF 28,8 millions. L'EBIT 2019 et le résultat de l'entreprise de 2019 ont été grevés par des effets réglementaires qui ont dû être pris en compte en 2019.

### Bilan et tableau des flux de trésorerie

Le total du bilan (hors postes du bilan détenus à titre fiduciaire) a augmenté de CHF 78,3 millions par rapport à l'exercice précédent et s'établit à CHF 3,072 milliards. Le résultat positif de l'entreprise a permis de renforcer la dotation en fonds propres absolue après déduction des dividendes versés. Le ratio de fonds propres corrigé des postes détenus à titre fiduciaire, inclusion faite des différences de couverture nettes, se situait à 39,1% au 31 décembre 2020 (contre 38,3% au 31 décembre 2019).

Les flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation pour 2020 s'élèvent à CHF 137,9 millions. Leur recul de CHF 140,9 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 278,8 millions) est dû aux chiffres d'affaires nets en baisse par rapport à 2019.



Les flux de trésorerie résultant des activités d'investissement s'élèvent à CHF 144,9 millions pendant l'exercice sous revue, soit CHF 32,9 millions de plus que l'exercice précédent. Cette différence est due à l'augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles de CHF 36,5 millions.

Les flux de trésorerie résultant des activités de financement ont diminué de CHF 73,3 millions par rapport à 2019, pour atteindre CHF 22 millions. Ce recul s'explique par les refinancements qui ont été réalisés en 2020 à l'aide de quatre obligations de CHF 555 millions au total.

## Évaluation des risques

Swissgrid estime que la gestion des risques fait partie intégrante d'une gestion d'entreprise efficace et avisée. La gestion des risques porte sur toute l'organisation, sans ses filiales et participations. Elle est dérivée des normes établies ISO 31000 et COSO ERM. La gestion des risques de Swissgrid satisfait à ses exigences en matière de gouvernance d'entreprise et à celles de la législation suisse.

### Objectifs

La gestion des risques aide les cadres dirigeants à tous les niveaux à gérer consciemment les risques, à établir des rapports pertinents et transparents et à piloter et documenter un système de gestion des risques. Swissgrid s'attache à gérer consciemment les risques à tous les niveaux de l'entreprise.

### Organisation

Le Conseil d'administration a défini les exigences de gouvernance dans le domaine de la gestion des risques et délégué leur mise en œuvre au CEO de Swissgrid. Le responsable Enterprise Risk Management gère le processus de gestion des risques, met les méthodes à disposition et conseille les unités opérationnelles dans la gestion des risques.

### Processus

L'évaluation des risques a lieu deux fois par an. Les principaux risques sont identifiés et évalués dans le cadre d'un processus échelonné qui comprend l'évaluation des risques selon la probabilité de réalisation et l'ampleur du sinistre, ainsi que la définition des stratégies pour gérer les risques.

Les risques, mais aussi l'efficacité et le degré de mise en œuvre des mesures prises, sont surveillés dans le cadre de mises à jour régulières des risques. La Direction et le Conseil d'administration reçoivent les résultats des évaluations et des mises à jour des risques sous forme d'un rapport standardisé.

### Situation de risque

La pandémie de coronavirus ne représente pas seulement un risque pour la santé des collaborateurs, mais également pour l'exploitation du système de transport. L'absence de collaborateurs

occupant des fonctions critiques ainsi que des pénuries chez les fournisseurs et prestataires de services sont des facteurs de risque. Swissgrid a donc pris des mesures suffisamment tôt pour se protéger contre le risque d'infection et garantir les livraisons.

Les risques autres que ceux liés à la Covid-19 restent d'actualité pour Swissgrid. Ces risques proviennent d'influences naturelles, de l'environnement politique et réglementaire national mais aussi international et de certains aspects humains et techniques. La numérisation permet une exploitation plus efficace du réseau de transport mais elle comporte aussi des risques pour la sécurité du réseau et du système, et donc pour la sécurité d'approvisionnement, en raison de la dépendance accrue de systèmes.

Les principaux facteurs de risque sont les suivants:

### Contexte européen et réglementaire

Le rôle de Swissgrid reste complexe, tant au niveau national qu'international. À défaut d'accord-cadre, qui représente la condition préalable à un accord sur l'électricité avec l'UE, le système électrique suisse est de plus en plus écarté des processus européens importants en matière de sécurité du réseau.

Cette situation entraîne des flux d'électricité imprévus sur le réseau suisse, mettant à moyen terme en péril la stabilité du système et la capacité d'importation. En outre, celui-ci risque également d'être exclu des coopérations européennes concernant l'énergie de réglage ainsi que de l'ENTSO-E. Swissgrid élabore des solutions techniques afin de garantir la stabilité du réseau. Pour cela, elle est néanmoins tributaire du soutien de la politique. L'UE a beau émettre certains signaux indiquant son ouverture à des solutions pragmatiques, le succès de l'intégration technique n'est pas garanti étant donné que certains aspects politiques doivent être résolus, sur lesquels ni Swissgrid ni la Suisse n'ont d'influence.

### Mise en œuvre du «Réseau stratégique 2025»

Des travaux importants dans le cadre du «Réseau stratégique 2025» restent marqués par des procédures d'autorisation très lentes et par de nombreux recours, ce qui complique l'élimination des congestions du réseau. Concernant les procédures d'autorisation, Swissgrid mise sur le dialogue, notamment avec les habitants. Les lignes aériennes étant de moins en moins acceptées, Swissgrid s'attend néanmoins à ce que des recours soient déposés, qui auront pour effet de retarder les procédures d'autorisation.

### Sécurité d'approvisionnement

Une interruption de l'approvisionnement à grande échelle provoquerait d'énormes dommages économiques. C'est pourquoi Swissgrid doit garantir la disponibilité permanente du réseau de transport pour l'approvisionnement en électricité. Une infrastructure de réseau intacte et la disponibilité des systèmes IT et de communication sont les conditions sine qua non pour y parvenir.

Des problèmes techniques, des catastrophes naturelles, des erreurs de manipulations ou des actes criminels, entre autres, peuvent compromettre ces conditions. Swissgrid réduit ces risques,

entre autres, au moyen de redondances et de processus pour éliminer les perturbations au niveau des installations du réseau et de l'exploitation du système. Une formation initiale et continue du personnel garantit que les collaborateurs réagissent correctement et conformément à la situation. Swissgrid prend des précautions contre les attaques physiques afin de protéger les infrastructures et les installations, dont le renforcement des bâtiments, des postes de couplage et des chantiers ainsi que le contrôle des accès.

La menace de cyberattaques augmente constamment en raison de la rapidité de l'évolution technique, que les attaquants potentiels utilisent également, de la quantité des possibilités d'attaque et de la mise en réseau croissante des systèmes au-delà de l'entreprise. Pour réduire ce risque, Swissgrid améliore constamment ses processus et systèmes afin d'identifier les cybermenaces de manière précoce et de se défendre.

Une autre condition à la sécurité d'approvisionnement est la disponibilité de la puissance de réglage et de redispatch pour pouvoir compenser les écarts temporaires entre la production et la consommation ou maîtriser les congestions du réseau. C'est pourquoi Swissgrid optimise continuellement le marché suisse des prestations de services-système et coopère avec les gestionnaires de réseau de transport des pays voisins afin d'augmenter la liquidité du marché. Swissgrid dispose de procédures d'urgence dans le cas extrême d'une défaillance durable d'infrastructures ou de systèmes critiques ou d'une incapacité de réglage du réseau.

### Sécurité des personnes

L'exploitation et l'entretien de l'infrastructure à très haute tension de Swissgrid recèlent des risques pour la sécurité des personnes. Des personnes peuvent être gravement blessées en travaillant. Pour minimiser autant que possible ce risque, Swissgrid identifie systématiquement les risques existants, prend des mesures de protection ciblées, forme ses propres collaborateurs et instruit les collaborateurs des prestataires pour qu'ils puissent identifier eux-mêmes les risques sur les installations et réagir en conséquence.

Des contrôles systématiques sur les chantiers contribuent au respect des mesures de sécurité sur les chantiers. Une campagne de sensibilisation à l'échelle de l'entreprise accroît la prise de conscience des risques pour la sécurité des personnes. Les attaques physiques représentent également un risque pour la sécurité des personnes. Swissgrid prend aussi les dispositions nécessaires dans ce domaine.

### Risques financiers

De par son activité, Swissgrid est exposée à divers risques financiers. En font partie les risques de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de contrepartie. La liquidité est garantie en permanence grâce à une planification constante, à la surveillance des besoins financiers, à la mise en réserve d'une liquidité minimum ainsi qu'à la mise à disposition de lignes de crédit bancaire confirmées. Le risque de change est réduit au moyen d'opérations de change à terme. Cette stratégie de couverture est

examinée régulièrement et adaptée en cas de besoin. Le risque de variation des taux d'intérêt est réduit par l'échelonnement des durées et une combinaison équilibrée d'instruments de financement. Au besoin, des instruments financiers dérivés sont également utilisés pour réduire davantage le risque. Les contreparties financières font l'objet d'une vérification constante, elles sont surveillées, et doivent s'appuyer sur des limites de tolérance individuelles. Les risques de contrepartie opérationnels sont régulièrement surveillés.

## Perspectives

### Perspectives stratégiques

Le secteur de l'énergie suisse est en pleine mutation: l'augmentation de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité au moyen de nouvelles technologies, la numérisation, l'électrification de la consommation et le couplage des secteurs représentent notamment des tendances importantes. La politique énergétique, notamment en Europe, provoque de nombreux changements. L'UE achève la réalisation du marché intérieur européen de l'électricité.

Responsable du réseau de transport suisse, Swissgrid joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en électricité et se penche donc attentivement sur ceci: les changements dans la production d'électricité entraînent de nouveaux flux d'électricité qui posent de grands défis à l'exploitation du réseau. L'infrastructure du réseau doit également s'adapter à l'évolution des conditions générales afin de pouvoir garantir la sécurité d'approvisionnement à long terme. À l'heure actuelle, les projets d'extension du réseau sont souvent réalisés avec beaucoup de retard en raison de la longueur des procédures d'autorisation et d'approbation.

La Suisse ne peut pas faire abstraction des conséquences de la politique énergétique européenne en raison de son interconnexion étroite avec le réseau interconnecté européen: la participation de Swissgrid aux marchés européens de l'électricité est fortement mise en péril en l'absence d'un accord sur l'électricité.

Afin de répondre à ces tendances et à ces défis, Swissgrid a lancé la Stratégie 2022 en 2018 en vue d'atteindre quatre objectifs de l'entreprise à long terme: une sécurité élevée des collaborateurs et des installations, un réseau de transport stable et disponible en permanence, une activité commerciale efficace et l'optimisation du futur réseau de transport grâce à des mesures innovantes sur le plan technique, des mesures de construction et des mesures basées sur le marché.

Au cours de l'année à venir, Swissgrid poursuivra la mise en œuvre de la Stratégie 2022 et commencera à définir la Stratégie 2027.

La sécurité représente de nouveau la priorité absolue en 2021. L'entreprise va donc renforcer davantage la cybersécurité grâce à des mesures techniques et à des campagnes de sensibilisation des collaborateurs. Swissgrid a déjà pris des mesures pour

accroître la sécurité dans les sous-stations et les mettra en œuvre en 2021.

L'intégration de l'exploitation des installations et des systèmes est fondamentale pour garantir le bon fonctionnement du réseau de transport. L'optimisation des processus correspondants entre l'exploitation du marché et celle du réseau se poursuivra afin d'améliorer l'efficacité en permanence et de garantir la sécurité. De plus, Swissgrid poursuit le développement de la gestion des installations. En effet, la réalisation du «Réseau stratégique 2025» et une maintenance optimale constituent la condition pour l'exploitation sûre du réseau à long terme. L'utilisation intelligente de nouvelles technologies permet à Swissgrid d'exploiter l'infrastructure existante de manière optimale. D'autres mesures d'automatisation de l'exploitation du réseau seront introduites en 2021. La planification à long terme de l'infrastructure de réseau constitue également une priorité: en 2021, Swissgrid mettra en place les conditions nécessaires à la définition du «Réseau stratégique 2040». Pour rendre son activité commerciale globalement efficace et efficace, Swissgrid poursuit un projet de transformation à l'échelle de l'entreprise qui vise à remplacer le système ERP (Entreprise-Ressource-Planning) par une solution de bout en bout («end-to-end») intelligente et intégrée. Une coopération étroite entre Swissgrid et ses partenaires suisses et européens est indispensable. Dans le cadre de l'accord SAFA (Synchronous Area Framework Agreement), l'entreprise mettra en œuvre les conditions correspondantes en étroite collaboration avec tous les partenaires concernés. Cet accord garantira l'intégration technique du réseau de transport suisse au réseau interconnecté européen à moyen terme. Dans le même temps, Swissgrid développera les marchés importants pour l'entreprise, comme celui de la puissance de réglage, non seulement en Suisse, mais également avec des partenaires en Europe.

### Recherche et développement

Swissgrid coopère avec des institutions de recherche nationales et internationales afin de pouvoir continuer à accomplir ses missions de manière sûre et économique. Le portefeuille de projets est orienté vers les objectifs stratégiques et se compose d'activités internes et de projets qui sont réalisés en collaboration avec des hautes écoles et d'autres partenaires suisses et internationaux.

### Perspectives financières

#### Investissements dans le réseau

Dans la perspective d'un avenir énergétique durable et des mesures prévues dans le rapport «Réseau stratégique 2025», il faut encore s'attendre à un fort besoin d'investissement.

En raison du maintien des restrictions, notamment au niveau des autorisations en ce qui concerne la transformation ou la construction de nouvelles liaisons entre les lignes, la planification financière est assortie d'une faible probabilité de réalisation. En planifiant à moyen terme, il est à supposer que les investissements dans le réseau vont augmenter et qu'ils s'élèveront à un montant de CHF 175 à 275 millions par an.

### Coûts d'exploitation

Swissgrid a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie 2022 communiquée au début de l'exercice 2018. Celle-ci prévoit des gains d'efficacité et des mesures en faveur d'un approvisionnement électrique sûr et d'une plus grande sécurité pour les personnes, les installations et l'environnement. La mise en œuvre de ces mesures entraîne une augmentation des coûts d'exploitation.

### EBIT et résultat de l'entreprise

Conformément au modèle d'entreprise réglementaire, l'EBIT dépend notamment du montant des valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation (BNV) et du WACC. Le WACC, affichant 3,83% pour 2020, communiqué par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), reste inchangé par rapport à l'année dernière. L'indemnisation finale des anciens gestionnaires de réseau de transport pour les installations achetées en 2013 dans le cadre des acquisitions d'éléments du réseau est prévue pour 2021 et aura indirectement un effet positif sur l'EBIT et le résultat de l'entreprise. On s'attend donc à ce que ceux-ci soient plus élevés en 2021 qu'en 2020.

En adéquation avec la politique de dividendes approuvée par le Conseil d'administration, les bénéfices dégagés sont à long terme thésaurisés proportionnellement au ratio de fonds propres atteint et en fonction de la situation de financement. La stabilité du financement de Swissgrid est ainsi assurée à long terme.

### Acquisition d'éléments du réseau

La décision de l'EiCom du 20 octobre 2016 a définitivement arrêté la méthode de fixation de la valeur déterminante du réseau de transport. Conformément à cette méthode, Swissgrid a versé une première indemnisation aux anciens propriétaires du réseau de transport le 3 janvier 2017. L'indemnisation finale n'a toutefois pas encore pu être versée étant donné que des procédures pertinentes pour l'évaluation étaient en cours. Entre-temps, l'EiCom a édicté toutes les décisions concernant celles-ci et ainsi arrêté les valeurs réglementaires définitives des installations du réseau de transport au moment de chaque transaction. La condition d'égalité de traitement de tous les anciens propriétaires du réseau de transport en vue de l'indemnisation finale est ainsi remplie.

Celle-ci est prévue pour 2021 et elle augmentera probablement la valeur de l'actif immobilisé de Swissgrid d'un montant compris entre CHF 100 et 150 millions. Cela entraînera aussi indirectement une augmentation du résultat de l'entreprise en raison du modèle d'entreprise réglementaire. De plus, le capital-actions de Swissgrid augmentera et les taux de participation des actionnaires changeront légèrement. Le Conseil fédéral doit approuver la modification des statuts de Swissgrid nécessaire à cette fin.

# Comptes annuels Swiss GAAP RPC

## Compte de résultat

mio CHF	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires net	4, 5	588,2	672,7
Autre produit d'exploitation	4, 6	14,5	13,0
Variation des différences de couverture	4, 15	107,9	18,4
Prestations propres à l'actif		14,2	12,6
Total des produits d'exploitation		724,8	716,7
Charges d'approvisionnement	4, 5	228,5	224,9
Marge brute		496,3	491,8
Charges de matériel et prestations de tiers	7	94,5	82,5
Charges de personnel	8	101,5	89,7
Autres charges d'exploitation	9	28,8	28,7
Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations		271,5	290,9
Amortissements sur immobilisations corporelles	13	125,4	125,1
Amortissements sur immobilisations incorporelles	13	29,4	31,8
Dépréciations	13	–	31,6
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	4	116,7	102,4
Produits financiers	10	1,0	1,2
Charges financières	11	26,0	33,6
Résultat ordinaire		91,7	70,0
Charges extraordinaires		–	36,7
Résultat avant impôts		91,7	33,3
Impôts sur le bénéfice	12	16,0	4,5
<b>Résultat de l'entreprise</b>		<b>75,7</b>	<b>28,8</b>

### Résultat par action

CHF	2020	2019
Résultat de l'entreprise	75 735 726	28 821 764
Nombre moyen pondéré dans le temps des actions en circulation	320 398 149	319 374 832
<b>Résultat non dilué par action</b>	<b>0,24</b>	<b>0,09</b>
Effet de dilution résultant de la conversion des prêts convertibles	–0,03	–
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,21</b>	<b>0,09</b>

L'effet de dilution résulte de la potentielle conversion des prêts convertibles en fonds propres. Avec une conversion potentielle au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice sous revue, les charges d'intérêts auraient diminué de CHF 15,7 millions (exercice précédent: CHF 21,9 millions). Étant donné que les impôts sont pris en compte dans le modèle d'entreprise réglementé de Swissgrid, la conversion aurait induit une

augmentation du résultat de l'entreprise de CHF 15,7 millions (exercice précédent: CHF 21,9 millions). Parallèlement, le nombre moyen d'actions en circulation aurait également augmenté de 119 907 035 unités (exercice précédent: 165 521 412 unités). Il en résulte un effet potentiel de dilution de CHF –0,03 par action (exercice précédent: aucun effet de dilution).

# Bilan

## Actif

mio CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Immobilisations corporelles	13	2 343,0	2 338,1
Immobilisations incorporelles	13	136,8	150,9
Immobilisations financières	14	8,7	8,8
Déficits à long terme	15	168,0	62,0
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2 656,5</b>	<b>2 559,8</b>
Actifs détenus à titre fiduciaire	16	23,9	14,8
Déficits à court terme	15	7,9	35,0
Stocks		1,2	1,2
Créances résultant de livraisons et de prestations	17	125,5	119,0
Autres créances	18	14,2	1,7
Comptes de régularisation actifs	19	66,9	48,2
Liquidités		200,1	229,1
Actif circulant		439,7	449,0
<b>Actif</b>		<b>3 096,2</b>	<b>3 008,8</b>

## Passif

mio CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Capital-actions		320,4	320,4
Réserves de capitaux		410,0	410,0
Réserves de bénéfice		423,7	379,5
<b>Fonds propres</b>		<b>1 154,1</b>	<b>1 109,9</b>
Engagements financiers à long terme	20	1 423,1	1 040,5
Provisions à long terme	21	25,4	26,8
Excédents à long terme	15	100,8	120,2
Fonds de tiers à long terme		1 549,3	1 187,5
Passifs détenus à titre fiduciaire	16	23,9	14,8
Engagements financiers à court terme	20	172,4	519,2
Engagements résultant de livraisons et de prestations		94,4	67,2
Autres engagements	22	2,9	5,0
Comptes de régularisation passifs	23	77,0	72,3
Provisions à court terme	21	2,2	3,3
Excédents à court terme	15	20,0	29,6
Fonds de tiers à court terme		392,8	711,4
Fonds de tiers		1 942,1	1 898,9
<b>Passif</b>		<b>3 096,2</b>	<b>3 008,8</b>

## Tableau des flux de trésorerie

mio CHF, sans les postes du bilan détenus à titre fiduciaire	Notes	2020	2019
Résultat de l'entreprise		75,7	28,8
Charges financières	11	26,0	33,6
Produits financiers	10	-1,0	-1,2
Impôts sur le bénéfice courants	12	17,3	7,1
Amortissements	13	154,8	156,9
Dépréciations	13	-	31,6
Autres charges sans incidence sur le fonds		0,1	38,6
Bénéfice/Perte provenant de la vente d'actifs immobilisés		-	-0,2
Variation des provisions	21	-2,5	-2,4
Variation des stocks		-	0,1
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations		-6,5	23,7
Variation des autres créances		-12,5	-0,2
Variation des comptes de régularisation actifs		-18,7	8,8
Variation des différences de couverture	4, 15	-107,9	-18,4
Variation des engagements résultant de livraisons et de prestations		27,2	-2,8
Variation des autres engagements à court terme		-2,1	-1,4
Variation des comptes de régularisation passifs		-3,3	-3,4
Impôts payés		-8,7	-20,4
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		<b>137,9</b>	<b>278,8</b>
Investissements bruts dans des immobilisations corporelles		-165,5	-136,8
Revenus des congestions pour les investissements dans le réseau		32,3	40,1
Investissements nets dans des immobilisations corporelles	13	-133,2	-96,7
Désinvestissements d'immobilisations corporelles		0,2	0,2
Investissements dans des immobilisations incorporelles	13	-12,6	-16,2
Investissements dans des immobilisations financières		-	-0,2
Dividendes reçus		0,7	0,9
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		<b>-144,9</b>	<b>-112,0</b>
Variation des engagements financiers à court terme		-169,2	-154,4
Souscription d'emprunts		555,0	125,0
Remboursement d'emprunts		-350,0	-
Intérêts payés		-26,3	-33,1
Dividendes versés		-31,5	-32,8
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		<b>-22,0</b>	<b>-95,3</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-29,0</b>	<b>71,5</b>
Justification			
Liquidités au début de l'exercice		229,1	157,6
Liquidités à la fin de l'exercice		200,1	229,1
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-29,0</b>	<b>71,5</b>

### Autres charges sans incidence sur le fonds

Ce poste comporte la réserve de cotisations de l'employeur utilisée pour le paiement de ces dernières.

## Évolution des fonds propres

mio CHF	Capital-actions	Réserve générale	Bénéfices non répartis	Total des fonds propres
État au 31.12.2018	318,1	404,5	383,5	1 106,1
Affectation	–	–	–	–
Versement de dividendes	–	–	–32,8	–32,8
Augmentations de capital (moins frais de transaction)	2,3	5,5	–	7,8
Résultat de l'entreprise 2019	–	–	28,8	28,8
État au 31.12.2019	320,4	410,0	379,5	1 109,9
Affectation	–	–	–	–
Versement de dividendes	–	–	–31,5	–31,5
Augmentations de capital (moins frais de transaction)	–	–	–	–
Résultat de l'entreprise 2020	–	–	75,7	75,7
<b>État au 31.12.2020</b>	<b>320,4</b>	<b>410,0</b>	<b>423,7</b>	<b>1 154,1</b>

Le capital-actions se compose de 320 398 149 (exercice précédent: 320 398 149) actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 1 chacune. Au 31 décembre 2020, Swissgrid dispose d'un capital-actions conditionnel plafonné à CHF 127 036 489, divisé en 127 036 489 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de CHF 1 (exercice précédent: CHF 127 036 489, divisé en 127 036 489 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de CHF 1).

# Annexe

## 1. Principes de la présentation des comptes

### Généralités

Les comptes annuels 2020 de Swissgrid SA (ci-après: Swissgrid) ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

### Conversion de monnaies étrangères

La comptabilité est tenue dans la monnaie nationale, le franc suisse (CHF). Les valeurs patrimoniales et les engagements comptabilisés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour. Les gains et pertes de change résultant de transactions en monnaies étrangères sont inscrits au compte de résultat et attribués au même poste que la transaction sous-jacente.

### Tableau des flux de trésorerie

Le poste Liquidités sert de base à l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation est calculé selon la méthode indirecte.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque la prestation est effective. Pour les activités visées par la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), le calcul de la puissance repose principalement sur les quantités d'énergie mesurées directement sur le réseau de transport ou annoncées par des niveaux de réseau situés en aval. Pour les positions individuelles de chiffres d'affaires et d'approvisionnement, les premières valeurs de décompte ne sont disponibles au plus tôt que six semaines après les prestations effectives. C'est pourquoi des délimitations basées sur des données historiques et statistiques, mais aussi sur des estimations, doivent être effectuées pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

### Activités visées par la LApEI

**Différences de couverture (excédents et déficits)** En application de l'art. 14 LApEI, les coûts relatifs à l'utilisation du réseau doivent être répercutés sur les utilisateurs, selon le principe de causalité. Les tarifs pour un exercice sont déterminés à partir de coûts budgétés. En raison des différences de quantités et de prix, tant au niveau de la distribution que de l'approvisionnement, les charges et produits effectifs présentent des écarts par rapport au calcul des tarifs, ce qui engendre des excédents ou des déficits; c'est-à-dire que les recettes de tarif d'un exercice sont plus élevées ou plus basses que les charges encourues durant la même période. Ces différences de couverture figurent au bilan et sont prises en compte dans les périodes tarifaires futures, avec des répercussions sur les coûts et les revenus. La suppression des différences de couverture attendues dans les douze mois à compter de la date de clôture du bilan figure au bilan dans les excédents ou les déficits à court terme.

**EBIT selon la LApEI** Le résultat avant intérêts et impôts (EBIT) dégagé par les activités visées par la LApEI est défini à l'article 13 de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI) et est égal à la rémunération des valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation au coût moyen pondéré du capital WACC de l'exercice sous revue (=  $WACC_{t+0}$ ), à la rémunération des différences de couverture au coût moyen pondéré du capital  $WACC_{t+2}$  plus les impôts.

Les valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation du réseau se composent de l'actif circulant net mensuel ainsi que des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à la fin de l'exercice. Le coût moyen pondéré du capital (WACC) repose sur la pratique internationale actuelle, à savoir le concept de coût du capital selon le «Capital Asset Pricing Model» (CAPM). Hormis les enseignements de la théorie des marchés financiers, la Suisse tient également compte du cadre réglementaire en vigueur et de la situation actuelle sur le marché monétaire et des capitaux. Les coûts moyens pondérés du capital (WACC) fixés par les autorités pour 2020 ( $WACC_{t+0}$ ) et 2022 ( $WACC_{t+2}$ ), calculés selon cette méthode, restent inchangés par rapport à l'année précédente (3,83%).

L'imputation tarifaire des coûts d'exploitation et de capital de Swissgrid est soumise à l'autorisation de l'ECom, qui survient a posteriori. Si une correction des coûts est décidée a posteriori, un recours peut être déposé auprès du Tribunal administratif fédéral, avec possibilité de recours auprès du Tribunal fédéral. Si aucun recours n'est déposé, que la probabilité d'aboutissement d'un recours déposé est jugée inférieure à 50% après nouvelle estimation ou qu'un arrêt ayant force de chose jugée a été rendu, les coûts sont alors ajustés, avec des répercussions sur le résultat d'exploitation de Swissgrid.



### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations. Les pièces de rechange importantes qui seront probablement utilisées longtemps et dont l'usage a uniquement lieu en association avec un élément de l'actif immobilisé sont inscrites à l'actif immobilisé et amorties sur la durée d'utilisation résiduelle des installations sur lesquelles elles sont installées. Les amortissements se font selon la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation technico-économique estimée.

La durée d'utilisation est comprise dans les fourchettes suivantes:

- Lignes: de 15 à 60 ans
- Sous-stations: de 10 à 35 ans
- Bâtiments et extensions: de 5 à 50 ans
- Autres immobilisations corporelles: de 3 à 8 ans
- Installations en construction et terrains: uniquement en cas de dépréciations

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations. Les amortissements se font selon la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation technico-économique estimée.

La durée d'utilisation est comprise dans les fourchettes suivantes:

- Droits d'utilisation: durée du contrat
- Logiciels et règles techniques: de 3 à 5 ans
- Immobilisations incorporelles en développement: uniquement en cas de dépréciations

### Dépréciations

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles est évaluée chaque année. S'il existe des signes d'une dépréciation, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable, la dépréciation étant imputée au résultat de la période.

### Installations en construction / immobilisations incorporelles en développement

Les installations en construction / immobilisations incorporelles en développement sont des biens d'équipement qui ne sont pas encore achevés ou pas encore opérationnels.

Les biens d'équipement correspondent à tous les postes des immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les propres prestations fournies par les collaborateurs de Swissgrid.

À la date de clôture du bilan, on vérifie s'il existe des installations en construction et des immobilisations incorporelles en développement sans valeur. Celles-ci sont dépréciées lors de l'exercice où elles ont été exécutées. L'amortissement ordinaire de ces immobilisations commence à leur achèvement ou lorsqu'elles atteignent un état opérationnel.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations. Elles comprennent des participations qui représentent plus de 20% du capital mais qui n'ont pas d'impact significatif sur les comptes annuels, ainsi que des participations qui représentent moins de 20% du capital. Les réserves de cotisations de l'employeur sans déclaration de renonciation sont également inscrites dans les immobilisations financières.

### Stocks

Le poste Stocks comprend les consommables et les pièces d'usure utilisées pour entretenir les installations de réseau. Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou aux prix du marché si ces derniers sont inférieurs.

### Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite des dépréciations économiquement nécessaires.

### Liquidités

Les liquidités contiennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires ainsi que les placements monétaires auprès de banques d'une durée allant jusqu'à 90 jours. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

### Obligations

Les obligations acquises sur le marché financier sont portées au bilan à leur valeur nominale. En cas d'émission en dessous ou au-dessus du pair, les écarts par rapport à la valeur nominale sont inscrits dans les comptes au titre de régularisation et absorbés de manière linéaire sur la durée de l'obligation.

### Engagements

Les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

### Provisions

Une provision est constituée lorsque survient un engagement dû à des événements antérieurs et dont le montant et l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés.

### Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels sont évalués à la date de clôture du bilan. Si une sortie de fonds sans entrée de fonds utile est probable et estimable, une provision est constituée. Sinon les engagements conditionnels sont présentés dans l'annexe.

### Intérêts sur les fonds de tiers

Les intérêts sur les fonds de tiers sont enregistrés dans les charges pour la période pendant laquelle ils sont dus.

### Prévoyance professionnelle

Swissgrid est affiliée à une organisation collective sectorielle (CPE Fondation de prévoyance Energie). Il s'agit d'une institution de prévoyance juridiquement indépendante. Les membres de cette institution de prévoyance sont tous les collaborateurs de la société employés pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant leur 17<sup>e</sup> anniversaire. Ces derniers bénéficient d'une assurance décès et invalidité. À partir du 1<sup>er</sup> janvier suivant leur 24<sup>e</sup> anniversaire, ils sont également assurés pour les prestations de vieillesse.

Aucun avantage économique issu d'un excédent de couverture au sein de l'institution de prévoyance (par exemple sous forme d'une répercussion positive sur de futures liquidités) n'est inscrit à l'actif car les conditions à cet égard ne sont pas remplies et la société ne prévoit pas d'utiliser cet avantage pour diminuer les contributions de l'employeur. Tout avantage issu de réserves de cotisations de l'employeur librement disponibles est inscrit à l'actif. Un engagement économique (par exemple sous forme de répercussions négatives sur de futures liquidités suite à un déficit au sein de l'institution de prévoyance) est comptabilisé si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies.

Les contributions limitées à la période, la différence entre l'avantage économique calculé chaque année issu d'excédents de couverture au sein de l'institution de prévoyance et les engagements ainsi que la modification de la réserve de cotisations de l'employeur sont inscrites comme charges du personnel dans le compte de résultat.

### Transactions avec des proches

Par proches, on entend les organisations et les personnes pouvant exercer une influence directe ou indirecte importante sur les décisions financières ou opérationnelles de Swissgrid. Les actionnaires qui détiennent, seuls ou avec d'autres actionnaires, au moins 20% des droits de vote au sein de Swissgrid sont considérés comme des proches.

Outre la part des droits de vote, d'autres critères sont pris en compte pour les actionnaires (entre autres représentation dans des comités, possibilité d'exercer une influence en raison de la structure de l'actionariat). Les filiales d'actionnaires proches entrent également dans la catégorie des proches, de même que les centrales partenaires détenues à 100% par des actionnaires proches ou dominées par un actionnaire proche. Les membres du Conseil d'administration et de la Direction sont également considérés comme des proches.

Les relations entretenues avec les proches, si elles sont effectives et importantes, sont publiées dans l'annexe des comptes annuels. Toutes les transactions sont exécutées aux conditions pratiquées sur le marché.

### Information sectorielle

L'information sectorielle se base sur les groupes de tarif définis par la LApEI et est élaborée selon la structure de reporting interne à l'entreprise.

### Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice courants sont calculés sur la base du résultat imposable et délimités sur la période. La régularisation des impôts sur le bénéfice différés repose sur une appréciation orientée bilan et tient compte des répercussions futures au niveau de l'impôt sur le bénéfice.

### Instruments financiers dérivés

Swissgrid utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques de change et de prix du marché. Lorsque les conditions sont réunies, Swissgrid applique une comptabilité de couverture (Hedge Accounting) afin de couvrir les futurs cash-flows attendus. Les instruments utilisés à cet effet sont publiés dans l'annexe aux comptes annuels jusqu'à la réalisation de l'opération de base.

## 2. Incertitudes relatives aux estimations

La présentation des comptes repose sur des estimations et des hypothèses, lesquelles peuvent influencer de manière décisive les comptes annuels de Swissgrid. Au niveau des immobilisations et engagements inscrits au bilan, les comptes de régularisation et les différences de couverture reposent en particulier sur diverses hypothèses et estimations qui peuvent rendre nécessaires des ajustements importants. Les causes résident dans les positions individuelles de chiffre d'affaires et d'approvisionnement, pour lesquelles il n'existe pas encore de base de quantité à la date de clôture, ainsi que dans les incertitudes réglementaires. Les différences de couverture sont en outre influencées par les estimations faites dans le cadre de la répartition des charges d'exploitation entre les segments.

Voir également à ce sujet les commentaires fournis aux paragraphes «Reconnaissance du chiffre d'affaires» et «Activités visées par la LApEI» dans la note 1, ainsi que les explications données au paragraphe suivant.

## 3. Procédures juridiques

Par courrier en date du 23 août 2019, l'EICom a communiqué la reprise des procédures visant à examiner les différences de couverture pour 2011 et 2012. Elle les a entre-temps regroupées en une seule procédure. En novembre 2020, l'EICom a transmis le projet de décision à Swissgrid afin qu'elle prenne position. Swissgrid a communiqué sa prise de position à l'EICom avant la fin de l'année 2020.

L'EICom n'a pas encore ouvert de procédure d'examen des différences de couverture des années 2013 à 2020. Ces procédures portent sur l'examen de l'imputabilité des coûts d'exploitation et du capital de Swissgrid. Elles pourraient se clôturer par une réduction des coûts imputables de Swissgrid.

Swissgrid estime, au 31 décembre 2020, le risque cumulé pour les coûts non imputables à CHF 78 millions. Le 31 décembre 2019, il était estimé à CHF 75 millions. Même la survenance du risque maximal de CHF 78 millions ne compromettrait pas la situation des fonds propres de Swissgrid.

Le Conseil d'administration et la Direction de Swissgrid sont d'avis que toutes les dépenses effectuées de 2011 à 2020 s'inscrivent dans le cadre du mandat légal et doivent donc être jugées imputables. Sur la base de cette estimation, Swissgrid a considéré tous les coûts d'exploitation et de capital comme imputables et les a donc entièrement pris en compte dans les différences de couverture. Si, contrairement à l'estimation de Swissgrid, les coûts invoqués ne devaient pas être considérés comme imputables, cela se répercuterait sur des comptes annuels futurs.

### Procédures de tiers

Les conséquences financières des procédures de tiers, dans lesquelles Swissgrid est impliquée, sont présentées dans les comptes annuels de Swissgrid si les critères d'inscription des Swiss GAAP RPC sont remplis. Elles n'ont toutefois aucun impact direct sur le résultat de Swissgrid, car elles sont prises en compte dans les différences de couverture.

## 4. Rapport sectoriel

Pour le rapport sectoriel, les propres prestations activées ont été déduites des charges d'exploitation et ne sont par conséquent pas intégrées dans le total des produits d'exploitation.

Éliminations: les pertes de transport constituent un groupe-bilan interne à part entière. Il en résulte des transactions internes entre les deux segments Prestations de services-système générales/Énergie d'ajustement et Pertes de transport.

Les autres activités incluent la gestion des congestions.

### Rapport sectoriel 2020

mio CHF	Total	Transport	Prestations de services-système générales/Énergie d'ajustement	Pertes de transport (prestations de services-système individuelles)	Énergie réactive (prestations de services-système individuelles)	Éliminations	Total activités visées par la LApEI	Autres activités
Chiffre d'affaires net	588,2	354,7	125,4	94,1	17,7	-3,7	588,2	-
Autre produit d'exploitation	14,5	1,6	0,3	-	-	-	1,9	12,6
Variation des différences de couverture	107,9	128,6	29,0	-51,4	1,7	-	107,9	-
Total des produits d'exploitation	710,6	484,9	154,7	42,7	19,4	-3,7	698,0	12,6
Charges d'approvisionnement	-228,5	-42,8	-132,7	-39,3	-17,4	3,7	-228,5	-
Marge brute	482,1	442,1	22,0	3,4	2,0	-	469,5	12,6
Charges d'exploitation	-210,6	-179,0	-18,9	-2,3	-0,7	-	-200,9	-9,7
Amortissements et dépréciations	-154,8	-148,2	-3,2	-0,4	-0,1	-	-151,9	-2,9
<b>Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)</b>	<b>116,7</b>	<b>114,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>1,2</b>	<b>-</b>	<b>116,7</b>	<b>-</b>

Différences de couverture: les valeurs précédées d'un signe négatif correspondent à des excédents; sinon il s'agit de déficits.

### Variation des différences de couverture par segment

mio CHF	Total	Transport	Prestations de services-système générales/Énergie d'ajustement	Pertes de transport (prestations de services-système individuelles)	Énergie réactive (prestations de services-système individuelles)	Éliminations	Total activités visées par la LApEI	Autres activités
Chiffre d'affaires net	588,2	354,7	125,4	94,1	17,7	-3,7	588,2	-
Autre produit d'exploitation	14,5	1,6	0,3	-	-	-	1,9	12,6
Charges d'approvisionnement	-228,5	-42,8	-132,7	-39,3	-17,4	3,7	-228,5	-
Charges d'exploitation	-210,6	-179,0	-18,9	-2,3	-0,7	-	-200,9	-9,7
Amortissements et dépréciations	-154,8	-148,2	-3,2	-0,4	-0,1	-	-151,9	-2,9
Intérêts théoriques et impôts (EBIT)	-116,7	-114,9	0,1	-0,7	-1,2	-	-116,7	-
<b>Variation des différences de couverture</b>	<b>-107,9</b>	<b>-128,6</b>	<b>-29,0</b>	<b>51,4</b>	<b>-1,7</b>	<b>-</b>	<b>-107,9</b>	<b>-</b>

Différences de couverture: les valeurs précédées d'un signe positif correspondent à des excédents, sinon il s'agit de déficits.

## Rapport sectoriel 2019

mio CHF	Total	Transport	Prestations de services-système générales / Énergie d'ajustement	Pertes de transport (prestations de services-système individuelles)	Énergie réactive (prestations de services-système individuelles)	Éliminations	Total activités visées par la LApEI	Autres activités
Chiffre d'affaires net	672,7	434,5	176,1	63,8	2,0	-3,7	672,7	-
Autre produit d'exploitation	13,0	1,6	0,1	-	-	-	1,7	11,3
Variation des différences de couverture	18,4	21,6	4,0	-7,7	0,5	-	18,4	-
Total des produits d'exploitation	704,1	457,7	180,2	56,1	2,5	-3,7	692,8	11,3
Charges d'approvisionnement	-224,9	-18,8	-157,7	-50,5	-1,6	3,7	-224,9	-
Marge brute	479,2	438,9	22,5	5,6	0,9	-	467,9	11,3
Charges d'exploitation	-188,3	-159,5	-17,3	-2,6	-0,1	-	-179,5	-8,8
Amortissements et dépréciations	-188,5	-180,6	-5,4	-0,4	-	-	-186,4	-2,1
<b>Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)</b>	<b>102,4</b>	<b>98,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>2,6</b>	<b>0,8</b>	<b>-</b>	<b>102,0</b>	<b>0,4</b>

Différences de couverture: les valeurs précédées d'un signe négatif correspondent à des excédents; sinon il s'agit de déficits.

### Variation des différences de couverture par segment

mio CHF	Total	Transport	Prestations de services-système générales / Énergie d'ajustement	Pertes de transport (prestations de services-système individuelles)	Énergie réactive (prestations de services-système individuelles)	Éliminations	Total activités visées par la LApEI	Autres activités
Chiffre d'affaires net	672,7	434,5	176,1	63,8	2,0	-3,7	672,7	-
Autre produit d'exploitation	13,0	1,6	0,1	-	-	-	1,7	11,3
Charges d'approvisionnement	-224,9	-18,8	-157,7	-50,5	-1,6	3,7	-224,9	-
Charges d'exploitation	-188,3	-159,5	-17,3	-2,6	-0,1	-	-179,5	-8,8
Amortissements et dépréciations	-188,5	-180,6	-5,4	-0,4	-	-	-186,4	-2,1
Intérêts théoriques et impôts (EBIT)	-102,4	-98,8	0,2	-2,6	-0,8	-	-102,0	-0,4
<b>Variation des différences de couverture</b>	<b>-18,4</b>	<b>-21,6</b>	<b>-4,0</b>	<b>7,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>-</b>	<b>-18,4</b>	<b>-</b>

Différences de couverture: les valeurs précédées d'un signe positif correspondent à des excédents, sinon il s'agit de déficits.

Le résultat avant intérêts et impôts (EBIT) des activités par segment visées par la LApEI correspond aux coûts de capital sur les biens investis nécessaires à l'exploitation et aux différences de couverture plus les impôts (cf. note 1). Les positions des produits et des charges des quatre segments relatifs aux activités visées par la LApEI sont représentées dans la note 5.

**Utilisation du réseau** Le segment Utilisation du réseau est financé pour l'essentiel par divers tarifs d'utilisation du réseau. En outre, les recettes issues de la vente aux enchères de capacités de congestion aux frontières nationales sont transférées à ce segment afin de réduire les coûts de réseau imputables, dès lors que l'ECom approuve le but de cette utilisation. Par ailleurs, une partie des compensations pour le réseau de transit international (ITC) est également présentée dans ce segment; l'autre partie est présentée dans le segment Pertes de transport.

Le chiffre d'affaires net dans ce segment s'élève pour l'exercice 2020 à CHF 354,7 millions, soit une baisse de CHF 79,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Cet écart s'explique notamment par la baisse des revenus tarifaires (CHF 33,2 millions) et des revenus de ventes aux enchères pour réduire les coûts de réseau imputables (CHF 41,8 millions).

Les charges d'approvisionnement de l'exercice 2020, soit CHF 42,8 millions, ont augmenté de CHF 24 millions par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation de CHF 14,8 millions des coûts de redispatch national et de CHF 9,2 millions des indemnités ultérieures versées aux anciens propriétaires du réseau de transport.

Le recul du chiffre d'affaires net et la hausse des coûts entraînent un déficit de CHF 128,6 millions pour l'exercice 2020.

**Prestations de services-système générales/Énergie d'ajustement** Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires net de l'exercice sous revue 2020 est passé de CHF 176,1 millions à CHF 125,4 millions, une baisse qui est due à la diminution des recettes tarifaires.

La principale position de charges de ce segment est la mise en réserve de la puissance de réglage, c'est-à-dire la mise en réserve des capacités des centrales pour équilibrer la consommation d'énergie et l'alimentation en énergie, ainsi que les coûts de maintien de la tension que ce segment doit assumer proportionnellement. Avec CHF 132,7 millions, les coûts d'acquisition dans ce segment ont diminué de CHF 25 millions par rapport à 2019 en raison de la baisse des coûts de maintien de la tension que ce segment doit assumer proportionnellement (CHF 12,6 millions) et du recul des coûts de la mise en réserve de la puissance de réglage (CHF 11,7 millions).

Pendant l'exercice sous revue, le chiffre d'affaires net est inférieur aux coûts, ce qui entraîne un déficit de CHF 29 millions.

#### **Pertes de transport (prestations de services-système**

**individuelles)** Ce segment indique les charges et les revenus liés aux pertes de transport dans le réseau de transport. Ce segment se compose des recettes de tarif et d'une partie des revenus ITC.

L'approvisionnement en énergie visant à compenser les pertes de transport s'effectue sur le marché spot au moyen d'appels d'offres. Le chiffre d'affaires net de CHF 94,1 millions réalisé dans ce segment est supérieur de CHF 30,3 millions à celui de l'exercice précédent (CHF 63,8 millions), principalement en raison de l'augmentation des revenus tarifaires (CHF 33,1 millions).

Pendant l'exercice sous revue, les coûts d'acquisition des pertes de transport s'établissent à CHF 39,3 millions, soit une diminution de CHF 11,2 millions par rapport à l'exercice précédent.

En 2020, les revenus réalisés ont été supérieurs aux coûts, ce qui a entraîné un excédent de CHF 51,4 millions.

#### **Énergie réactive (prestations de services-système**

**individuelles)** La fourniture d'énergie réactive nécessaire pour se conformer à la tension d'exploitation requise est assurée par des accords contractuels avec plusieurs centrales électriques.

Le chiffre d'affaires net de ce segment a augmenté de CHF 15,7 millions, pour passer de CHF 2 millions à CHF 17,7 millions par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des revenus tarifaires. En revanche, les charges d'approvisionnement (CHF 17,4 millions) ont augmenté de CHF 15,8 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 1,6 million). L'augmentation des coûts de maintien de la tension que ce segment doit assumer proportionnellement en est responsable.

La hausse comparable des revenus et des coûts a entraîné un déficit de CHF 1,7 million pour l'exercice 2020.

## 5. Chiffre d'affaires net et charges d'approvisionnement selon la LApEI

mio CHF	Segment	2020	2019
Revenus de tarif Utilisation du réseau	A	311,4	344,6
Revenus ITC nets	A/C	15,1	22,7
Revenus des ventes aux enchères pour réduire les coûts de réseau imputables	A	39,7	81,5
Revenus de tarif Prestations de services-système (PSS) générales et produits de l'échange involontaire	B	88,9	136,5
Groupes-bilan Énergie d'ajustement	B	36,5	39,6
Revenus de tarif Pertes de transport	C	82,6	49,5
Revenus de tarif Énergie réactive (y c. pénalités)	D	17,7	2,0
Éliminations		-3,7	-3,7
<b>Chiffre d'affaires net</b>		<b>588,2</b>	<b>672,7</b>
Charges de redispatch national	A	17,5	2,7
Indemnités ultérieures aux anciens propriétaires du réseau de transport	A	25,3	16,1
Charges de mise en réserve de la puissance de réglage PSS et charge de l'échange involontaire	B	50,1	61,8
Charges de démarrage autonome / marche en îlotage	B	1,1	1,1
Charges de renforcement du réseau	B	9,0	13,5
Charges d'énergie PSS	B	26,1	22,3
Charges de compensation de perte de transport	C	39,3	50,5
Charges de l'énergie réactive / du maintien de la tension	B/D	63,8	60,6
Éliminations		-3,7	-3,7
<b>Charges d'approvisionnement</b>		<b>228,5</b>	<b>224,9</b>

Lettres attribuées aux segments:

- A = Utilisation du réseau
- B = Prestations de services-système générales/Énergie d'ajustement
- C = Pertes de transport (prestations de services-système individuelles)
- D = Énergie réactive (prestations de services-système individuelles)

Le rapport sectoriel se trouve dans la note 4.

Les revenus ITC se décomposent comme suit:

- Compensation Utilisation du réseau (A) CHF 3,6 millions (exercice précédent: CHF 8,4 millions)
- Compensation Pertes de transport (C) CHF 11,5 millions (exercice précédent: CHF 14,3 millions)

La compensation ITC pour l'utilisation du réseau et les pertes de transport correspond au revenu net. Les taxes de surveillance dues à l'EICOM et à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), d'un montant de CHF 4,8 millions (exercice précédent: CHF 4,4 millions), sont déduites au prorata du revenu brut de CHF 4,8 millions pour l'utilisation du réseau (exercice précédent: CHF 10 millions) et de CHF 15,1 millions pour les pertes de transport (exercice précédent: CHF 17,1 millions).

Les charges d'énergie réactive/du maintien de la tension se décomposent comme suit:

- PSS générales (B): CHF 46,4 millions (exercice précédent: CHF 59 millions)
- Énergie réactive (D): CHF 17,4 millions (exercice précédent: CHF 1,6 million)

Éliminations: les pertes de transport constituent un groupe-bilan interne à part entière. Il en résulte des transactions internes entre les deux segments Prestations de services-système générales/Énergie d'ajustement et Pertes de transport.

## 6. Autre produit d'exploitation

mio CHF	2020	2019
Règlement gestion des congestions	12,4	11,2
Autres	2,1	1,8
	<b>14,5</b>	<b>13,0</b>

## 7. Charges de matériel et prestations de tiers

mio CHF	2020	2019
Entretien du réseau	19,1	21,3
Commande des installations de réseau	0,4	0,5
Autres prestations dans le secteur du réseau	31,5	23,8
Prestations de projet, conseil et prestations en nature	32,4	26,6
Maintenance matériel et logiciels	11,1	10,3
	<b>94,5</b>	<b>82,5</b>

Les autres prestations dans le secteur du réseau comportent les indemnités versées pour les servitudes, y compris les prestations de tiers pour la gestion des servitudes et les charges d'exploitation pour les installations à usage mixte. Le nombre d'indemnités versées aux propriétaires fonciers pour les servitudes par Swissgrid ayant augmenté par rapport à l'exercice précédent, le poste Autres prestations dans le secteur du réseau a également augmenté. L'augmentation du poste Prestations de projets, conseil et prestations en nature est due à l'augmentation des coûts des prestations de tiers.

## 8. Charges de personnel

mio CHF	2020	2019
Salaires, bonus, allocations	81,5	72,7
Assurances du personnel	16,3	13,3
Autres charges de personnel	3,7	3,7
	<b>101,5</b>	<b>89,7</b>
Effectifs au 31.12.		
Contrats de travail à durée indéterminée		
Nombre de personnes:	591,0	542,0
Équivalents temps plein:	558,0	513,7
Contrats de travail à durée déterminée		
Nombre de personnes:	7,0	9,0
Équivalents temps plein:	5,5	7,1

L'augmentation des charges de personnel s'explique par la croissance de l'effectif en 2020. Les autres charges de personnel comprennent notamment les coûts de formation initiale et continue, les frais de recrutement, les frais forfaitaires ainsi que les coûts relatifs à l'avantage sur les frais de restauration des collaborateurs à l'extérieur.



## Rétributions versées à la Direction

mio CHF	2020	2019
Rétributions fixes (frais forfaitaires inclus)	1,78	1,46
Rémunérations variables	1,06	0,81
Prestations en nature <sup>1</sup>	0,03	0,02
Prestations de prévoyance <sup>2</sup>	0,53	0,39
<b>Total des rétributions versées aux membres de la Direction</b>	<b>3,40</b>	<b>2,68</b>
Dont au membre de la Direction le mieux rémunéré		
Rétributions fixes (frais forfaitaires inclus)	0,49	0,44
Rétributions variables	0,28	0,22
Prestations de prévoyance <sup>2</sup>	0,14	0,11
<b>Total des rétributions versées au membre de la Direction le mieux rémunéré</b>	<b>0,91</b>	<b>0,77</b>

<sup>1</sup> Les prestations en nature comprennent l'utilisation privée de véhicules d'entreprise.

<sup>2</sup> Les prestations de prévoyance comprennent les contributions de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle.

Le 31 décembre 2019, il a été mis un terme au «Long Term Incentive Plan» (LTIP), qui faisait partie du système de rétribution de la Direction. La valeur de base a été intégrée dans la rétribution fixe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les avoirs acquis dans le cadre de la réalisation individuelle des objectifs pendant la durée du LTIP ont été versés en une seule fois à titre de rémunération variable.

Des informations complémentaires sur les membres de la Direction figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise.

## 9. Autres charges d'exploitation

mio CHF	2020	2019
Loyers	8,7	9,1
Rentes de droit de superficie	6,5	4,5
Location d'installations de communication / frais de télécommunication	3,1	3,3
Honoraires et frais du Conseil d'administration, y compris prestations sociales	0,8	0,8
Frais de déplacement et de restauration effectifs des collaborateurs et des tiers	0,9	2,2
Taxes, redevances, concessions	4,4	4,5
Assurances	1,4	1,6
Autres frais d'administration	3,0	2,7
	<b>28,8</b>	<b>28,7</b>

Les honoraires et frais du Conseil d'administration sont des rétributions brutes fixes. La rétribution versée au président du Conseil d'administration s'est élevée à CHF 250 000, frais forfaitaires compris (exercice précédent: CHF 250 000). Les autres membres du Conseil d'administration ont perçu en 2020 une rémunération au prorata temporis comprise entre CHF 57 500 et CHF 70 000, frais forfaitaires compris (exercice précédent: entre CHF 55 000 et CHF 65 000).

Des informations complémentaires sur les membres du Conseil d'administration figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise.

## 10. Produits financiers

mio CHF	2020	2019
Autres produits financiers	1,0	1,2
	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>

Les autres produits financiers comprennent le dividende de la Holding des Gestionnaires de Réseau de Transport d'Electricité SAS (HGRT) pour un montant de CHF 0,7 million (exercice précédent: CHF 0,9 million).

## 11. Charges financières

mio CHF	2020	2019
Intérêts des emprunts	9,7	10,3
Intérêts des prêts convertibles et prêts	15,7	22,3
Commissions de mise à disposition	0,2	0,5
Autres charges financières	0,4	0,5
	<b>26,0</b>	<b>33,6</b>

Un autre remboursement partiel de prêts convertibles, pour un montant de CHF 169,2 millions, a eu lieu au début de l'exercice 2020, ce qui a eu pour effet de réduire les charges d'intérêts pour les prêts convertibles et les prêts.

## 12. Impôts sur le bénéfice

mio CHF	2020	2019
Impôts sur le bénéfice courants	17,3	7,1
Variation des impôts différés	-1,3	-2,6
	<b>16,0</b>	<b>4,5</b>

L'augmentation des impôts sur le bénéfice courants par rapport à l'exercice précédent est due à l'augmentation du résultat de l'entreprise en 2020 par rapport à celui de 2019. Un taux d'imposition moyen de 17,9% (exercice précédent: 18,7%) a été utilisé pour le calcul des impôts sur le bénéfice courants, et les impôts différés pour 2020 ont été calculés à partir d'un taux d'imposition prévu de 17,65% (exercice précédent: 18%). Le taux d'imposition moyen effectif calculé sur la base du résultat avant impôts s'élève à 17,4% (exercice précédent: 13,5%).

## 13. Actif immobilisé

### Tableau des immobilisations corporelles 2020

mio CHF	Acomptes et installations en construction	Postes de couplage	Lignes	Terrains et bâtiments	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'acquisition au 1.1.2020	371,8	1 995,8	2 550,5	233,1	65,8	5 217,0
Entrées	106,4	8,8	15,0	1,7	1,3	133,2
Sorties	-0,2	-13,4	-0,2	-	-13,6	-27,4
Reclassification	-152,6	28,0	101,0	18,3	2,6	-2,7
Valeur d'acquisition au 31.12.2020	325,4	2 019,2	2 666,3	253,1	56,1	5 320,1
Amortissements cumulés au 1.1.2020	5,4	1 194,3	1 557,6	72,0	49,6	2 878,9
Amortissements	-	65,9	42,3	7,3	9,9	125,4
Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Sorties	-0,2	-13,4	-	-	-13,6	-27,2
Reclassification	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2020	5,2	1 246,8	1 599,9	79,3	45,9	2 977,1
Valeur comptable nette au 1.1.2020	366,4	801,5	992,9	161,1	16,2	2 338,1
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2020</b>	<b>320,2</b>	<b>772,4</b>	<b>1 066,4</b>	<b>173,8</b>	<b>10,2</b>	<b>2 343,0</b>

### Tableau des immobilisations corporelles 2019

mio CHF	Acomptes et installations en construction	Postes de couplage	Lignes	Terrains et bâtiments	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'acquisition au 1.1.2019	355,6	1 997,0	2 536,0	234,2	58,6	5 181,4
Entrées	91,3	13,5	11,4	3,7	3,0	122,9
Sorties	-	-50,4	-19,6	-7,9	-7,7	-85,6
Reclassification	-75,1	35,7	22,7	3,1	11,9	-1,7
Valeur d'acquisition au 31.12.2019	371,8	1 995,8	2 550,5	233,1	65,8	5 217,0
Amortissements cumulés au 1.1.2019	4,9	1 165,4	1 518,4	72,2	48,4	2 809,3
Amortissements	-	67,0	42,2	6,8	8,9	124,9
Dépréciations	0,5	12,1	16,6	0,9	-	30,1
Sorties	-	-50,2	-19,6	-7,9	-7,7	-85,4
Reclassification	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2019	5,4	1 194,3	1 557,6	72,0	49,6	2 878,9
Valeur comptable nette au 1.1.2019	350,7	831,6	1 017,6	162,0	10,2	2 372,1
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2019</b>	<b>366,4</b>	<b>801,5</b>	<b>992,9</b>	<b>161,1</b>	<b>16,2</b>	<b>2 338,1</b>

Les investissements bruts dans des immobilisations corporelles s'élevèrent à CHF 165,5 millions (exercice précédent: CHF 136,8 millions) dont CHF 32,3 millions (exercice précédent: CHF 40,1 millions) ont été financés par les revenus de la vente aux enchères de congestions du réseau pour les fournitures transfrontalières.

Au cours de l'exercice sous revue, des coûts de projet de CHF 2,7 millions ont été transférés des installations en construction vers les immobilisations incorporelles en développement (exercice précédent: CHF 1,7 million).

En 2020, des immobilisations corporelles à hauteur de CHF 9,6 millions (exercice précédent: CHF 9,5 millions) ont été acquises par des proches.

**Tableau des immobilisations incorporelles 2020**

mio CHF	Immobilisations incorporelles en développement			Droits d'utilisation		
	acquises	créées	Total	acquis	créés	Total
Valeur d'acquisition au 1.1.2020	10,3	2,9	13,2	158,4	–	158,4
Entrées	5,1	0,7	5,8	–	–	–
Sorties	–0,3	–	–0,3	–0,2	–	–0,2
Reclassification	–7,0	–2,0	–9,0	2,5	–	2,5
Valeur d'acquisition au 31.12.2020	8,1	1,6	9,7	160,7	–	160,7
Amortissements cumulés au 1.1.2020	0,3	–	0,3	69,7	–	69,7
Amortissements	–	–	–	5,2	–	5,2
Dépréciations	–	–	–	–	–	–
Sorties	–0,3	–	–0,3	–0,2	–	–0,2
Reclassification	–	–	–	–	–	–
Amortissements cumulés au 31.12.2020	–	–	–	74,7	–	74,7
Valeur comptable nette au 1.1.2020	10,0	2,9	12,9	88,7	–	88,7
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2020</b>	<b>8,1</b>	<b>1,6</b>	<b>9,7</b>	<b>86,0</b>	<b>–</b>	<b>86,0</b>

**Tableau des immobilisations incorporelles 2019**

mio CHF	Immobilisations incorporelles en développement			Droits d'utilisation		
	acquises	créées	Total	acquis	créés	Total
Valeur d'acquisition au 1.1.2019	17,6	11,7	29,3	151,6	–	151,6
Entrées	4,7	1,9	6,6	3,3	–	3,3
Sorties	–	–	–	–0,2	–	–0,2
Reclassification	–12,0	–10,7	–22,7	3,7	–	3,7
Valeur d'acquisition au 31.12.2019	10,3	2,9	13,2	158,4	–	158,4
Amortissements cumulés au 1.1.2019	–	–	–	64,6	–	64,6
Amortissements	–	–	–	5,3	–	5,3
Dépréciations	0,3	–	0,3	–	–	–
Sorties	–	–	–	–0,2	–	–0,2
Reclassification	–	–	–	–	–	–
Amortissements cumulés au 31.12.2019	0,3	–	0,3	69,7	–	69,7
Valeur comptable nette au 1.1.2019	17,6	11,7	29,3	87,0	–	87,0
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2019</b>	<b>10,0</b>	<b>2,9</b>	<b>12,9</b>	<b>88,7</b>	<b>–</b>	<b>88,7</b>

Au cours de l'exercice 2020, des proches ont acquis des prestations pour immobilisations incorporelles à hauteur de CHF 3000 (exercice précédent: CHF 63000).

Logiciels			Total immobilisations incorporelles		
acquis	créés	Total	acquises	créées	Total
134,5	56,9	191,4	303,2	59,8	363,0
4,9	1,9	6,8	10,0	2,6	12,6
-4,6	-0,7	-5,3	-5,1	-0,7	-5,8
6,9	2,3	9,2	2,4	0,3	2,7
141,7	60,4	202,1	310,5	62,0	372,5
104,2	37,9	142,1	174,2	37,9	212,1
16,3	7,9	24,2	21,5	7,9	29,4
-	-	-	-	-	-
-4,7	-0,6	-5,3	-5,2	-0,6	-5,8
-	-	-	-	-	-
115,8	45,2	161,0	190,5	45,2	235,7
30,3	19,0	49,3	129,0	21,9	150,9
<b>25,9</b>	<b>15,2</b>	<b>41,1</b>	<b>120,0</b>	<b>16,8</b>	<b>136,8</b>

Logiciels			Total immobilisations incorporelles		
acquis	créés	Total	acquises	créées	Total
124,1	43,5	167,6	293,3	55,2	348,5
3,9	2,4	6,3	11,9	4,3	16,2
-3,0	-0,2	-3,2	-3,2	-0,2	-3,4
9,5	11,2	20,7	1,2	0,5	1,7
134,5	56,9	191,4	303,2	59,8	363,0
89,9	27,7	117,6	154,5	27,7	182,2
17,3	9,2	26,5	22,6	9,2	31,8
-	1,2	1,2	0,3	1,2	1,5
-3,0	-0,2	-3,2	-3,2	-0,2	-3,4
-	-	-	-	-	-
104,2	37,9	142,1	174,2	37,9	212,1
34,2	15,8	50,0	138,8	27,5	166,3
<b>30,3</b>	<b>19,0</b>	<b>49,3</b>	<b>129,0</b>	<b>21,9</b>	<b>150,9</b>

## 14. Immobilisations financières

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Participations	8,7	8,7
Réserves de cotisations de l'employeur	–	0,1
	<b>8,7</b>	<b>8,8</b>

Swissgrid détient les participations suivantes, inscrites au bilan dans les immobilisations financières:

		Capital- actions en mio	Part en %
Joint Allocation Office (JAO)	B	0,100	5,0
TSCNET Services GmbH	C	0,033	7,1
Holding des Gestionnaires de Réseau de Transport d'Electricité SAS (HGRT)	D	52,119	5,0
Pronovo AG	E	0,100	100,0
ecmt AG	F	0,100	20,0
Equigy B.V.	G	0,040	25,0
AET NE1 SA	A	0,100	100,0
ALENA Aletsch Energie Netz AG	A	0,100	100,0
Alpiq Netz AG Gösgen/Aarau	A	0,100	100,0
Alpiq Réseau SA Lausanne/Aarau	A	0,100	100,0
BKW Übertragungsnetz AG	A	0,100	100,0
CKW Grid AG	A	0,100	100,0
EGL Grid AG	A	0,100	100,0
ewb Übertragungsnetz AG	A	0,100	100,0
ewz Übertragungsnetz AG	A	0,100	100,0
FMV Réseau SA	A	0,100	100,0
Kraftwerke Hinterrhein Netz AG	A	0,100	100,0
LENA Lonza Energie Netz AG	A	0,100	100,0
Nordostschweizerische Kraftwerke Grid AG	A	0,100	100,0
Ofible Rete SA	A	0,100	100,0
Ofima Rete SA	A	0,100	100,0
Repower Transportnetz AG	A	0,100	100,0
SN Übertragungsnetz AG	A	0,100	100,0
Übertragungsnetz Basel/Aarau AG	A	0,100	100,0

Lettres utilisées pour les sites et la monnaie:

A = Aarau (auparavant Laufenburg, CH) | Monnaie: CHF

B = Luxembourg (Lux) | Monnaie: EUR

C = Munich (D) | Monnaie: EUR

D = Paris (F) | Monnaie: EUR

E = Frick (CH) | Monnaie: CHF

F = Embrach (CH) | Monnaie: CHF

G = Arnhem (NL) | Monnaie: EUR

Pendant l'exercice 2020, Swissgrid a créé la joint-venture Equigy conjointement avec les gestionnaires de réseau de transport TenneT TSO B.V. (Pays-Bas), TenneT TSO GmbH (Allemagne) et TERNA S.p.A. (Italie). La plateforme de Crowd Balancing Equigy, qui est basée sur la technologie de la blockchain, permet de renforcer la collaboration au niveau européen et de standardiser l'intégration de petites unités décentralisées au processus de réglage du réseau. Swissgrid n'a aucune obligation légale d'établir des comptes annuels consolidés. Soit le principe du contrôle déterminant pour l'établissement des comptes consolidés (RPC 30) n'est pas satisfait, soit les filiales n'ont pas d'influence significative sur les comptes annuels de Swissgrid. Pronovo SA est notamment soumise à la surveillance de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et est explicitement exclue des comptes annuels consolidés de Swissgrid en application de l'art. 64 al. 5 LEné.

Autrement, les données n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

## 15. Différences de couverture

mio CHF	Transport	Prestations de services-système générales/ Énergie d'ajustement	Pertes de transport (prestations de services-système individuelles)	Énergie réactive (prestations de services-système individuelles)	Différences de couverture totales nettes	dont excédents	dont déficits
État au 31.12.2018	3,9	-130,2	69,2	22,6	-34,5	-130,2	95,7
Variation 2019	-10,0	-23,6	-2,8	-0,3	-36,7	-	-
Reclassification	21,6	4,0	-7,7	0,5	18,4	-	-
État au 31.12.2019	15,5	-149,8	58,7	22,8	-52,8	-149,8	97,0
Variation 2020	128,6	29,0	-51,4	1,7	107,9	-	-
<b>État au 31.12.2020</b>	<b>144,1</b>	<b>-120,8</b>	<b>7,3</b>	<b>24,5</b>	<b>55,1</b>	<b>-120,8</b>	<b>175,9</b>
dont à court terme	-	-20,0	6,3	1,6	-12,1	-20,0	7,9

Les valeurs négatives correspondent à des excédents; sinon, il s'agit de déficits. Vous trouverez des informations complémentaires sur les différences de couverture (fonctionnement, incertitudes relatives aux estimations, procédures juridiques en cours) dans les notes 1, 2 et 3.

## 16. Postes du bilan détenus à titre fiduciaire

Sur la base d'un mandat légal, Swissgrid coordonne la vente aux enchères des congestions du réseau pour les fournitures transfrontalières et tient, dans le cadre de cette activité, des livres et des comptes bancaires à titre fiduciaire.

### Actifs détenus à titre fiduciaire

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Créances résultant de livraisons et de prestations	11,5	4,0
Comptes de régularisation actifs	3,3	0,4
Liquidités	9,1	10,4
	<b>23,9</b>	<b>14,8</b>

### Passifs détenus à titre fiduciaire

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Engagements résultant de livraisons et de prestations	16,6	13,8
Autres engagements	0,4	–
Comptes de régularisation passifs	6,9	1,0
	<b>23,9</b>	<b>14,8</b>

Les revenus et leur utilisation se présentent comme suit:

mio CHF	2020	2019
Part au revenu Suisse	91,4	127,7
Règlement gestion des congestions	–13,5	–12,3
Revenu net	77,9	115,4
Réduction des coûts imputables du réseau de transport	–39,1	–74,4
Revenu des ventes aux enchères pour les investissements dans le réseau	–32,0	–40,1
Revenu des ventes aux enchères non distribué	6,8	0,9

Suite à l'approbation de l'EICOM du 7 février 2019, des revenus de ventes aux enchères déjà réalisés au cours de l'exercice 2020 à hauteur de CHF 71,1 millions (exercice précédent: 114,5 millions) ont pu être versés à Swissgrid.

Il existe à la date de clôture du bilan des instruments financiers dérivés (contrats à terme) d'un montant nominal de EUR 70,2 millions, destinés à couvrir partiellement le risque de change EUR/CHF découlant des futures recettes attendues en euros.

Les valeurs de remplacement négatives au 31 décembre 2020 s'élèvent à CHF 1 million (exercice précédent: valeurs de remplacement positives de CHF 1,5 million).



## 17. Créances résultant de livraisons et de prestations

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Créances résultant de livraisons et de prestations	125,5	119,0
Corrections de valeur individuelles	–	–
	<b>125,5</b>	<b>119,0</b>

## 18. Autres créances

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Prestations de sécurité sur comptes bloqués	1,1	1,1
Autres	13,1	0,6
	<b>14,2</b>	<b>1,7</b>

Le poste Autres comporte les créances en cours liées aux frais d'exécution de 2020 pour la gestion des congestions d'un montant de CHF 12,4 millions à la date de référence. Ces frais s'élevaient à CHF 11,2 millions l'exercice précédent et figuraient dans les comptes de régularisation actifs en raison de la date de facturation différente.

## 19. Comptes de régularisation actifs

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Prestations délivrées non facturées	41,4	45,6
Divers	25,5	2,6
	<b>66,9</b>	<b>48,2</b>

Les autres comptes de régularisation actifs comprennent notamment le disagio des émissions obligataires et les frais de financement et d'émission amortis sur la durée de l'instrument de financement.

## 20. Engagements financiers

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Emprunts	1 180,0	975,0
Prêts convertibles	415,4	584,6
Prêts	0,1	0,1
<b>Total engagements financiers</b>	<b>1 595,5</b>	<b>1 559,7</b>
dont à court terme	172,4	519,2

### Emprunts

Montant nominal en CHF	Taux d'intérêt	Durée	Expiration à la valeur nominale
350 millions	1,625%	2013–2025	30.01.2025
150 millions	0,000%	2020–2028	30.06.2028
150 millions	0,625%	2015–2030	25.02.2030
150 millions	0,200%	2020–2032	30.06.2032
125 millions	0,150%	2020–2034	30.06.2034
130 millions	0,125%	2020–2036	30.06.2036
125 millions	0,050%	2019–2050	30.06.2050

### Prêts convertibles et prêts

Les prêts convertibles ont une durée de neuf ans et doivent être remboursés chaque année à 1/5 à partir de la cinquième année. Un autre remboursement partiel de prêts convertibles pour un montant de CHF 169,2 millions a donc eu lieu au début de l'exercice 2020. En outre, les prêts sont assortis d'un droit de conversion que Swissgrid peut exercer si un événement énoncé au contrat survient. Ce droit implique une obligation de conversion de la part des créanciers. En compensation du droit de conversion accordé à Swissgrid, les créanciers sont rémunérés par une prime d'intérêt. Les prêts convertibles sont tous inscrits dans les fonds de tiers.

Les conditions des intérêts et les échéances des prêts convertibles et des prêts se présentent comme suit:

Position	Taux d'intérêt par an (fourchette)	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> –5 <sup>e</sup> année	plus de 5 ans
Prêts convertibles	3,36–3,93%	172,4	237,2	5,8
Prêts	0,00%	–	–	0,1

Les prêts convertibles et les prêts sont évalués à leurs valeurs nominales.

### Lignes de crédit bancaire

Les lignes de crédit autorisées totalisent CHF 200 millions. Elles n'avaient pas été utilisées au 31 décembre 2020.

## 21. Provisions

mio CHF	Restructuration	Démantèlement	Plan de fidélisation des collaborateurs	Coûts procéduraux	Impôts différés	Total provisions
État au 31 décembre 2018	0,5	6,5	0,4	2,6	22,5	32,5
Formation	–	–	0,2	1,9	–	2,1
Utilisation	0,3	0,3	0,3	0,2	2,6	3,7
Dissolution	0,2	0,1	–	0,5	–	0,8
État au 31 décembre 2019	–	6,1	0,3	3,8	19,9	30,1
Formation	–	–	–	1,5	–	1,5
Utilisation	–	–	0,3	1,5	1,3	3,1
Dissolution	–	–	–	0,9	–	0,9
<b>État au 31 décembre 2020</b>	<b>–</b>	<b>6,1</b>	<b>0,0</b>	<b>2,9</b>	<b>18,6</b>	<b>27,6</b>
dont à court terme	–	–	–	2,2	–	2,2

### Frais de procédures en justice

Suite aux reprises du réseau le 3 janvier 2013 et le 5 janvier 2015, qui ont abouti à la scission entre les entités transitoires et les sociétés pour l'exploitation du réseau, des dispositions contractuelles obligent Swissgrid à prendre en charge les frais des procédures juridiques des entités transitoires.

La provision correspond aux dépenses futures que Swissgrid devra réaliser pour couvrir les dépenses, frais de justice et frais d'avocats encourus dans les procédures administratives menées par les entités transitoires.

Le montant de la provision comprend également les dépenses estimées et les frais de justice à verser par Swissgrid dans le cadre de ses propres procédures administratives.

Compte tenu du nombre important de procédures et de la complexité des affaires concernées, de nombreuses nouvelles estimations ont vu le jour au fil du temps, ces dernières pouvant influencer, outre le montant absolu de la provision, les postes Formation et Dissolution, ainsi que la part attendue à court terme dans le tableau des provisions.

## 22. Autres engagements

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Taxe sur la valeur ajoutée	0,4	3,6
Prestations de sécurité sur comptes bloqués	0,8	0,8
Autres	1,7	0,6
	<b>2,9</b>	<b>5,0</b>

Le poste Autres contient les engagements envers la CPE Fondation de prévoyance Energie à hauteur de CHF 1,3 million (exercice précédent: CHF 0,4 million) à la date de référence.

## 23. Comptes de régularisation passifs

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Prestations délivrées non facturées	49,8	52,8
Personnel et assurances du personnel	9,0	7,5
Intérêts courus et agio d'émission obligataire	9,0	10,6
Impôts	9,2	1,4
	<b>77,0</b>	<b>72,3</b>

## 24. Créances conditionnelles

### Méthode de décompte pour le supplément PSS

L'ECom a déterminé la méthode de décompte pour le supplément PSS dans la directive 4/2018. La mise en œuvre de cette méthode prévoit que le décompte final entre Swissgrid et les gestionnaires de réseau de distribution sur le tarif PSS de l'exercice précédent doit être établi l'année suivante.

Il résultera de ce décompte des créances de Swissgrid envers les gestionnaires de réseau de distribution. La présence d'une créance conditionnelle résulte du fait qu'il est impossible de chiffrer avec fiabilité le montant de ces créances au moment de l'établissement des comptes annuels de Swissgrid.

## 25. Autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan

### Valeur de transaction à retenir pour le réseau de transport

La décision de l'EICom du 20 octobre 2016 a définitivement arrêté la méthode de fixation de la valeur déterminante du réseau de transport. Conformément à cette méthode, Swissgrid a versé une première indemnisation aux anciens propriétaires du réseau de transport le 3 janvier 2017. L'indemnisation finale n'a toutefois pas encore pu être versée étant donné que des procédures pertinentes pour l'évaluation étaient en cours. Entre-temps, l'EICom a édicté toutes les décisions concernant celles-ci et ainsi arrêté les valeurs réglementaires définitives des installations du réseau de transport au moment de chaque transaction. La condition d'égalité de traitement de tous les anciens propriétaires du réseau de transport en vue de l'indemnisation finale est ainsi remplie.

Celle-ci est prévue pour 2021 et elle augmentera probablement la valeur de l'actif immobilisé de Swissgrid d'un montant compris entre CHF 100 et 150 millions. Cela entraînera aussi indirectement l'augmentation du résultat de l'entreprise en raison du modèle d'entreprise réglementaire.

### Joint Allocation Office (JAO)

En qualité d'actionnaire de Joint Allocation Office (JAO), Swissgrid est tenue contractuellement de supporter les coûts annuels proportionnels.

### TSCNET Services GmbH

En qualité de sociétaire de TSCNET Services GmbH, Swissgrid est tenue contractuellement de prendre en charge les coûts annuels proportionnels.

### Equigy B.V.

En qualité de sociétaire d'Equigy B.V., Swissgrid est tenue contractuellement de prendre en charge les coûts annuels proportionnels.

### Baux de longue durée

Des baux à long terme aux durées fixes ont été signés avec plusieurs parties. Les engagements suivants résultent de ces contrats:

mio CHF	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> –10 <sup>e</sup> année	plus de 10 ans	Total
31.12.2020	6,0	38,3	68,3	112,6
31.12.2019	6,0	39,3	72,1	117,4

Les engagements locatifs à long terme comprennent principalement la location du siège principal de Swissgrid à Aarau.

### Engagements issus d'engagements de leasing non inscrits au bilan

Engagements issus d'engagements de leasing non inscrits au bilan pour véhicules et appareils de bureau:

mio CHF	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> –5 <sup>e</sup> année	Total
31.12.2020	0,8	1,2	2,0
31.12.2019	0,7	0,6	1,3

## 26. Instruments financiers dérivés

Swissgrid a conclu des instruments financiers dérivés afin de couvrir partiellement le risque de prix du marché découlant des futurs coûts d'acquisition des pertes de transport. Le montant nominal de ces instruments est de EUR 18,3 millions (exercice précédent: EUR 14,2 millions), et les valeurs de remplacement négatives au 31 décembre 2020 atteignent EUR 1,5 million (exercice précédent: EUR 0,3 million).

## 27. Prévoyance professionnelle

Réserve de cotisations de l'employeur (RCE)	Valeur nominale	Déclaration de renonciation	Bilan	Formation de RCE	Bilan	Résultat de la RCE dans les charges de personnel	
	31.12.2020	pro 2020	31.12.2020	pro 2020	31.12.2019	2020	2019
mio CHF							
Institution de prévoyance (CPE)	–	–	–	–	0,1	0,1	1,9
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,9</b>

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent/ Découvert	Part économique de l'organisation	Variation vs exercice précédent et influençant le résultat de l'exercice sous revue	Montants délimités sur la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel		
					2020	2019	
mio CHF	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2019				
Institution de prévoyance sans excédent/découvert (CPE)	–	–	–	–	9,6	9,6	7,5
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>7,5</b>

La réserve de cotisations de l'employeur a été utilisée pendant l'exercice à hauteur de CHF 0,1 million pour payer des cotisations de l'employeur.

Swissgrid est affiliée à la caisse de prévoyance commune chez la CPE Fondation de prévoyance Energie. Pour cette raison, un avantage économique ou un engagement économique ne peut pas être déterminé sur la base du contrat d'affiliation individuel. Au 31 décembre 2020, la caisse de prévoyance commune présentait un degré de couverture de 112,5% (exercice précédent: 109,2%).

## 28. Transactions avec des proches

Transactions avec des proches en mio CHF	2020	2019
<b>Total des produits d'exploitation</b>		
Chiffre d'affaires net	320,9	293,5
dont Utilisation du réseau	216,2	221,1
dont Prestations de services-système générales / Énergie d'ajustement	35,4	38,3
dont Pertes de transport	55,3	32,4
dont Énergie réactive	14,0	1,7
Autre produit d'exploitation	0,1	0,6
<b>Charges d'approvisionnement et charges d'exploitation</b>		
Charges d'approvisionnement	125,3	93,0
dont Utilisation du réseau	28,8	0,6
dont Prestations de services-système générales / Énergie d'ajustement	80,5	51,7
dont Pertes de transport	7,8	5,2
dont Énergie réactive	8,2	35,5
Charges de matériel et prestations de tiers	13,0	10,2
Autres charges d'exploitation	1,7	6,8
Produits financiers		
Charges financières	6,9	9,7

Positions ouvertes envers des proches à la date de clôture du bilan en mio CHF	2020	2019
<b>Actifs</b>		
Créances résultant de livraisons et de prestations	63,3	56,6
Comptes de régularisation actifs	15,3	8,7
<b>Passifs</b>		
Prêts convertibles et prêts	186,7	259,6
Engagements résultant de livraisons et de prestations	27,3	21,5
Comptes de régularisation passifs	15,2	4,7

Les conditions des relations avec des proches sont décrites dans la note 1.

## 29. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement qui aurait dû être mentionné ou pris en compte dans les comptes annuels 2020 n'est survenu après la date de clôture du bilan.

Les comptes annuels 2020 ont été approuvés le 20 avril 2021 par le Conseil d'administration de Swissgrid SA pour adoption par l'Assemblée générale et validés pour publication.



# Rapport de l'auditeur

A l'assemblée générale de Swissgrid SA, Aarau

## Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Swissgrid SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, l'évolution des fonds propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers (pages 20 à 46) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC.

## Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)



**Exactitude du calcul de l'EBIT réglementé et des différences de couverture**



**Intégralité et exactitude du chiffre d'affaires net et des charges d'approvisionnement**

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



### Exactitude du calcul de l'EBIT réglementé et des différences de couverture

#### Élément clé de l'audit

Pour l'exercice 2020, Swissgrid présente un EBIT (résultat avant intérêts et impôts) de 116.7 Mio. CHF. La variation des différences de couverture s'élève à CHF +107.9 Mio. CHF.

L'EBIT devant être indiqué dans les comptes annuels de Swissgrid est défini par la loi et résulte de la multiplication des biens investis nécessaires à l'exploitation et des différences de couverture par les taux d'intérêt réglementaires applicables, plus les impôts. Les biens investis nécessaires à l'exploitation comprennent les installations du réseau de transport, notamment les installations en construction, les immobilisations incorporelles et l'actif circulant net calculé sur une base mensuelle.

Les différences de quantités et de prix entre les charges et produits réels d'une année, d'une part, et les charges et produits déterminés préalablement au niveau tarifaire pour la même année, d'autre part, engendrent des différences de couverture. Celles-ci sont délimitées en tant qu'excédents ou déficits dans le passif ou l'actif du bilan et doivent être résorbées lors des exercices suivants. La variation annuelle est indiquée séparément dans le compte de résultat sous la rubrique «Variation des différences de couverture».

Il existe le risque que l'EBIT et les différences de couverture ne soient pas calculés conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur et, par conséquent, que l'EBIT et les différences de couverture ne soient pas présentés correctement dans les comptes annuels.

Pour plus d'informations concernant le calcul de l'EBIT réglementé et des différences de couverture, voir l'annexe des comptes annuels Swiss GAAP RPC à la note «1. Principes de la présentation des comptes» (paragraphes Activités visées par la LApEI), à la note «3. Procédures juridiques» et à la note «4. Rapport sectoriel» (paragraphe Variation des différences de couverture par segment) ainsi qu'à la note «15. Différences de couverture».

#### Notre approche

Nous avons réalisé principalement les procédures d'audit suivantes:

- Identification des contrôles clés et vérification de leur efficacité au moyen de sondages;
- Réconciliation de la méthode utilisée pour le calcul de l'EBIT réglementé et des différences de couverture avec les exigences légales, administratives et réglementaires;
- Calcul a posteriori de la rémunération des différentes composantes des biens investis nécessaires à l'exploitation et des différences de couverture à l'aide des taux d'intérêt conformément à la base légale (LApEI/OApEI) ainsi qu'aux décisions et aux directives de la Commission fédérale de l'électricité (ECom) et comparaison avec les valeurs comptabilisées;
- Evaluation de l'intégralité et de la transparence des informations présentées dans les comptes annuels.





## Intégralité et exactitude du chiffre d'affaires net et des charges d'approvisionnement

### Élément clé de l'audit

Pour l'exercice 2020, Swissgrid présente un chiffre d'affaires net de CHF 588.2 millions. Les charges d'approvisionnement s'élèvent à CHF 228.5 millions.

Le calcul du chiffre d'affaires net (puissance) et des charges d'approvisionnement repose principalement sur les quantités d'énergie mesurées directement sur le réseau de transport ou annoncées par des niveaux de réseau situés en aval. Pour le calcul de la puissance, les tarifs réglementés doivent principalement être pris en compte; pour les charges d'approvisionnement, il s'agit des prix du marché applicables.

Les activités réglementées de Swissgrid se caractérisent par un volume élevé de transactions basées sur l'IT.

Pour certaines positions du chiffre d'affaires et des charges d'approvisionnement, il n'existe pas encore de base de quantité à la date de clôture, ce qui exige de faire des estimations et d'émettre des hypothèses.

En raison du volume des transactions, des diverses interfaces IT et des estimations/hypothèses, il existe le risque que les prestations et les charges ne soient pas déterminées intégralement et correctement.

Pour plus d'informations concernant le chiffre d'affaires net et les charges d'approvisionnement, voir l'annexe des comptes annuels Swiss GAAP RPC à la note «2. Incertitudes relatives aux estimations» et à la note «4. Rapport sectoriel» (paragraphe Rapport sectoriel 2020) ainsi qu'à la note «5. Chiffre d'affaires net et charges d'approvisionnement selon la LApEI».

### Notre approche

Nous avons analysé le processus relatif au calcul du chiffre d'affaires net et des charges d'approvisionnement et déterminé si les données sur l'énergie ont été comptabilisées intégralement et correctement. A cet égard, nous avons notamment identifié les contrôles clés, puis vérifié leur efficacité au moyen de sondages. Nous avons tenu compte du degré élevé d'intégration de la fourniture et de la saisie des prestations de services par les différents systèmes IT, dans la mesure où nous avons testé l'efficacité des contrôles IT généraux et des contrôles d'application des systèmes IT pertinents au niveau comptable avec l'aide de nos spécialistes IT.

Afin d'évaluer l'intégralité et l'exactitude, nous avons également examiné les principales hypothèses sous un angle critique et évalué l'exactitude des prévisions concernant les délimitations présentées, notamment en comparant rétrospectivement les montants délimités et les montants réels.

De plus, nous avons évalué le caractère approprié des informations présentées dans les comptes annuels en ce qui concerne les positions correspondantes du bilan et du compte de résultat.



### **Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conformément aux NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.



Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

KPMG SA

Rolf Hauenstein  
Expert-réviseur agréé

Beatriz Vazquez  
Expert-réviseur agréée

Bâle, 20 avril 2021

# Comptes annuels statutaires

## Compte de résultat

mio CHF	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires net	3	588,2	672,7
Autre produit d'exploitation	4	14,5	13,2
Variation des différences de couverture		109,2	21,0
Prestations propres à l'actif		14,2	12,6
Total des produits d'exploitation		726,1	719,5
Charges d'approvisionnement	3	228,5	224,9
Marge brute		497,6	494,6
Charges de matériel et prestations de tiers	5	94,5	82,5
Charges de personnel	6	101,5	89,7
Autres charges d'exploitation	7	28,8	28,7
Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations		272,8	293,7
Amortissements sur immobilisations corporelles		121,9	121,0
Amortissements sur immobilisations incorporelles		37,5	40,0
Dépréciations		–	31,6
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		113,4	101,1
Produits financiers		1,0	1,2
Charges financières		26,0	33,3
Résultat ordinaire		88,4	69,0
Charges extraordinaires		–	36,7
Résultat avant impôts		88,4	32,3
Impôts sur le bénéfice		17,3	7,1
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>71,1</b>	<b>25,2</b>

# Bilan

## Actif

mio CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités		200,1	229,1
Créances résultant de livraisons et de prestations	8	125,5	119,0
Autres créances	9	14,2	1,7
Stocks		1,2	1,2
Comptes de régularisation actifs	10	66,9	48,2
Déficits à court terme		7,9	35,0
Actifs détenus à titre fiduciaire	11	23,9	14,8
<b>Actif circulant</b>		<b>439,7</b>	<b>449,0</b>
Immobilisations financières	12	–	0,1
Participations	13	8,7	8,7
Immobilisations corporelles	14	2 258,0	2 249,6
Immobilisations incorporelles	15	235,6	257,8
Déficits à long terme		149,4	46,6
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2 651,7</b>	<b>2 562,8</b>
<b>Actif</b>		<b>3 091,4</b>	<b>3 011,8</b>

## Passif

mio CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Engagements résultant de livraisons et de prestations	16	94,4	67,2
Engagements financiers à court terme	19	172,4	519,2
Autres engagements	17	2,9	5,0
Comptes de régularisation passifs	18	77,0	72,3
Provisions à court terme	20	2,2	3,3
Excédents à court terme		20,0	29,6
Passifs détenus à titre fiduciaire	11	23,9	14,8
Fonds de tiers à court terme		392,8	711,4
Engagements financiers à long terme	19	1 423,1	1 040,5
Provisions à long terme	20	6,8	6,9
Excédents à long terme		100,8	124,7
Fonds de tiers à long terme		1 530,7	1 172,1
<b>Fonds de tiers</b>		<b>1 923,5</b>	<b>1 883,5</b>
Capital-actions	21	320,4	320,4
Réserve légale issue du capital		409,0	409,0
Réserves issues d'apports de capital		409,0	409,0
Réserve légale issue du bénéfice		1,6	1,6
Réserve légale générale		1,6	1,6
Réserves facultatives issues du bénéfice		436,9	397,3
Bénéfice au bilan		436,9	397,3
Report à nouveau		365,8	372,1
Bénéfice de l'exercice		71,1	25,2
<b>Fonds propres</b>		<b>1 167,9</b>	<b>1 128,3</b>
<b>Passif</b>		<b>3 091,4</b>	<b>3 011,8</b>

## Tableau des flux de trésorerie

mio CHF, sans les postes du bilan détenus à titre fiduciaire	Notes	2020	2019
Bénéfice de l'exercice		71,1	25,2
Charges financières		26,0	33,3
Produits financiers		-1,0	-1,2
Impôts sur les bénéfices		17,3	7,1
Amortissements		159,4	161,0
Dépréciations		-	31,6
Autres charges sans incidence sur le fonds		0,1	38,6
Bénéfice/Perte provenant de la vente d'actifs immobilisés		-	-0,4
Variation des provisions		-1,2	0,2
Variation des stocks		-	0,1
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations		-6,5	23,7
Variation des autres créances		-12,5	-0,2
Variation des comptes de régularisation actifs		-18,7	8,8
Variation des différences de couverture		-109,2	-21,0
Variation des engagements résultant de livraisons et de prestations		27,2	-2,8
Variation des autres engagements		-2,1	-1,4
Variation des comptes de régularisation passifs		-3,3	-3,4
Impôts payés		-8,7	-20,4
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		<b>137,9</b>	<b>278,8</b>
Investissements bruts dans des immobilisations corporelles		-165,5	-136,8
Revenus des congestions pour les investissements dans le réseau		32,3	40,1
Investissements nets dans des immobilisations corporelles		-133,2	-96,7
Désinvestissements d'immobilisations corporelles		0,2	0,2
Investissements dans des immobilisations incorporelles		-12,6	-16,2
Investissements dans des participations		-	-0,2
Dividendes reçus		0,7	0,9
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		<b>-144,9</b>	<b>-112,0</b>
Variation des engagements financiers à court terme		-169,2	-154,4
Souscription d'emprunts		555,0	125,0
Remboursement d'emprunts		-350,0	-
Intérêts payés		-26,3	-33,1
Dividendes versés		-31,5	-32,8
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		<b>-22,0</b>	<b>-95,3</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-29,0</b>	<b>71,5</b>
Justification			
Liquidités au début de l'exercice		229,1	157,6
Liquidités à la fin de l'exercice		200,1	229,1
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-29,0</b>	<b>71,5</b>

### Autres charges sans incidence sur le fonds

Ce poste comporte la réserve de cotisations de l'employeur utilisée pour le paiement de ces dernières.

# Annexe

## 1. Principes de la présentation des comptes

### Généralités

Les présents comptes annuels de Swissgrid SA, Aarau, ont été dressés selon les dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués sont décrits ci-dessous.

### Conversion de monnaies étrangères

La comptabilité est tenue dans la monnaie nationale, le franc suisse (CHF). Les valeurs patrimoniales et les engagements à court terme comptabilisés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour. Les gains et pertes de change résultant de transactions en monnaies étrangères sont inscrits au compte de résultat et attribués au même poste que la transaction sous-jacente.

### Tableau des flux de trésorerie

Le poste Liquidités sert de base à l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation est calculé selon la méthode indirecte.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque la prestation est effective. Pour les activités visées par la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), le calcul de la puissance repose principalement sur les quantités d'énergie mesurées directement sur le réseau de transport ou annoncées par des niveaux de réseau situés en aval. Pour les positions individuelles de chiffres d'affaires et d'approvisionnement, les premières valeurs de décompte ne sont disponibles au plus tôt que six semaines après les prestations effectives. C'est pourquoi des délimitations basées sur des données historiques et statistiques, mais aussi sur des estimations, doivent être effectuées pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

### Activités visées par la LApEI

**Différences de couverture (excédents et déficits)** En application de l'art. 14 LApEI, les coûts relatifs à l'utilisation du réseau doivent être répercutés sur les utilisateurs, selon le principe de causalité. Les tarifs pour un exercice sont déterminés à partir de coûts budgétés. En raison des différences de quantités et de prix tant au niveau de la distribution que de l'approvisionnement, les charges et produits effectifs présentent des écarts par rapport au calcul des tarifs, ce qui engendre des excédents ou des déficits; c'est-à-dire que les recettes de tarif d'un exercice sont plus élevées ou plus basses que les charges encourues durant la même période. Ces différences de couverture figurent au bilan et sont prises en compte dans les périodes tarifaires futures, avec des répercussions sur les coûts et les revenus. La suppression des différences de couverture attendues dans les douze mois à compter de la date de clôture du bilan figure au bilan dans les excédents ou les déficits à court terme.

**EBIT selon la LApEI** Le résultat avant intérêts et impôts (EBIT) dégagé par les activités visées par la LApEI est défini à l'article 13 de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI). Il est égal à la rémunération des valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation au coût moyen pondéré du capital WACC de l'exercice sous revue (=  $WACC_{t+0}$ ), à la rémunération des différences de couverture au coût moyen pondéré du capital  $WACC_{t+2}$  plus les impôts.

Les valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation du réseau se composent de l'actif circulant net mensuel ainsi que des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à la fin de l'exercice. Le coût moyen pondéré du capital (WACC) repose sur la pratique internationale actuelle, à savoir le concept de coût du capital selon le «Capital Asset Pricing Model» (CAPM).

Hormis les enseignements de la théorie des marchés financiers, la Suisse tient également compte du cadre réglementaire en vigueur et de la situation actuelle sur le marché monétaire et des capitaux. Les coûts moyens pondérés du capital (WACC) fixés par les autorités pour 2020 ( $WACC_{t+0}$ ) et 2022 ( $WACC_{t+2}$ ), calculés selon cette méthode, restent inchangés par rapport à l'année précédente (3,83%).

L'imputation tarifaire des coûts d'exploitation et de capital de Swissgrid est soumise à l'autorisation de l'EiCom, qui survient a posteriori. Si une correction des coûts est décidée a posteriori, un recours peut être déposé auprès du Tribunal administratif fédéral, avec possibilité de recours auprès du Tribunal fédéral. Si aucun recours n'est déposé, que la probabilité d'aboutissement d'un recours déposé est jugée inférieure à 50% après nouvelle estimation ou qu'un arrêt ayant force de chose jugée a été rendu, les coûts sont alors ajustés, avec des répercussions sur le résultat d'exploitation de Swissgrid.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations. Les pièces de rechange importantes qui seront probablement utilisées longtemps et dont l'usage a uniquement lieu en association avec un élément de l'actif immobilisé sont inscrites à l'actif immobilisé et amorties sur la durée d'utilisation résiduelle des installations sur lesquelles elles sont installées. Les amortissements se font selon la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation technico-économique estimée.

La durée d'utilisation est comprise dans les fourchettes suivantes:

- Lignes: de 15 à 60 ans
- Sous-stations: de 10 à 35 ans
- Bâtiments et extensions: de 5 à 50 ans
- Autres immobilisations corporelles: de 3 à 8 ans
- Installations en construction et terrains: uniquement en cas de dépréciations

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations. Les amortissements se font selon la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation technico-économique estimée.

La durée d'utilisation est comprise dans les fourchettes suivantes:

- Droits d'utilisation: durée du contrat
- Logiciels et règles techniques: de 3 à 5 ans
- Immobilisations incorporelles en développement: uniquement en cas de dépréciations

Les pertes de fusion (goodwill) résultant des fusions au 3 janvier 2013 et 5 janvier 2015 sont également inscrites à ce poste du bilan. Le goodwill est amorti sur vingt ans de manière linéaire, et sa valeur est vérifiée chaque année.

### Dépréciations

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles est évaluée chaque année. S'il existe des signes d'une dépréciation, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable, la dépréciation étant imputée au résultat de la période.

### Installations en construction / immobilisations incorporelles en développement

Les installations en construction / immobilisations incorporelles en développement sont des biens d'équipement qui ne sont pas encore achevés ou pas encore opérationnels.

Les biens d'équipement correspondent à tous les postes des immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les propres prestations fournies par les collaborateurs de Swissgrid.

À la date de clôture du bilan, on vérifie s'il existe des installations en construction et des immobilisations incorporelles en développement sans valeur. Celles-ci sont dépréciées lors de l'exercice où elles ont été exécutées. L'amortissement ordinaire de ces immobilisations commence à leur achèvement ou lorsqu'elles atteignent un état opérationnel.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations. Les réserves de cotisations de l'employeur sans déclaration de renonciation sont également inscrites dans les immobilisations financières.

### Participations

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations. Elles comprennent des participations qui représentent plus de 20% du capital mais qui n'ont pas d'impact significatif sur les comptes annuels, ainsi que des participations qui représentent moins de 20% du capital mais qui ont un impact significatif.

### Stocks

Le poste Stocks comprend les consommables et les pièces d'usure utilisées pour entretenir les installations de réseau. Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou aux prix du marché si ces derniers sont inférieurs.

### Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite des dépréciations économiquement nécessaires.

### Liquidités

Les liquidités contiennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires ainsi que les placements monétaires auprès de banques d'une durée allant jusqu'à 90 jours. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

### Obligations

Les obligations acquises sur le marché financier sont portées au bilan à leur valeur nominale. En cas d'émission en dessous ou au-dessus du pair, les écarts par rapport à la valeur nominale sont inscrits dans les comptes au titre de régularisation et absorbés de manière linéaire sur la durée de l'obligation.

### Engagements

Les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.



### Provisions

Une provision est constituée lorsque survient un engagement dû à des événements antérieurs et dont le montant et l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés.

### Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels sont évalués à la date de clôture du bilan. Si une sortie de fonds sans entrée de fonds utile est probable et estimable, une provision est constituée. Sinon les engagements conditionnels sont présentés dans l'annexe.

### Intérêts sur les fonds de tiers

Les intérêts sur les fonds de tiers sont enregistrés dans les charges pour la période pendant laquelle ils sont dus.

### Impôts sur le bénéfice

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat imposable et délimités sur la période.

### Instruments financiers dérivés

Swissgrid utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques de change et du marché. Lorsque les conditions sont réunies, Swissgrid applique une comptabilité de couverture (Hedge Accounting) afin de couvrir les futurs cash-flows attendus. Les instruments utilisés à cet effet sont publiés dans l'annexe aux comptes annuels jusqu'à la réalisation de l'opération de base.

## 2. Incertitudes relatives aux estimations

La présentation des comptes repose sur des estimations et des hypothèses, lesquelles peuvent influencer de manière décisive les comptes annuels de Swissgrid. Au niveau des immobilisations et engagements inscrits au bilan, les comptes de régularisation et les différences de couverture reposent en particulier sur diverses hypothèses et estimations qui peuvent rendre nécessaires des ajustements importants. Les causes résident dans les positions individuelles de chiffre d'affaires et d'approvisionnement, pour lesquelles il n'existe pas encore de base de quantité à la date de clôture, ainsi que dans les incertitudes réglementaires. Les différences de couverture sont en outre influencées par les estimations faites dans le cadre de la répartition des charges d'exploitation entre les segments.

Voir également à ce sujet les commentaires fournis aux paragraphes «Reconnaissance du chiffre d'affaires» et «Activités visées par la LApEI» dans la note 1, ainsi que les explications données dans la note 25.

## 3. Chiffre d'affaires net et charges d'approvisionnement

### Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net réalisé pendant l'exercice 2020 sur tous les segments s'élève à CHF 588,2 millions. Le chiffre d'affaires net de l'exercice précédent s'établissait à CHF 672,7 millions. Ce recul du chiffre d'affaires net est principalement dû à la baisse des revenus tarifaires de CHF 33,2 millions dans le segment Utilisation du réseau et de CHF 50,7 millions dans le segment Prestations de services-système générales. Dans le segment Utilisation du réseau, les revenus des ventes aux enchères utilisés pour réduire les coûts de réseau imputables ont encore baissé de CHF 41,8 millions par rapport à l'exercice précédent. En revanche, le chiffre d'affaires net des segments Prestations de services-système individuelles, Pertes de transport et Énergie réactive a augmenté de respectivement CHF 30,3 et CHF 15,7 millions, notamment en raison de l'augmentation des revenus tarifaires.

### Charges d'approvisionnement

Les charges d'approvisionnement, qui totalisent CHF 228,5 millions, ont augmenté de CHF 3,6 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 224,9 millions). Les charges d'approvisionnement ont augmenté de CHF 24 millions dans le segment Utilisation du réseau et de CHF 15,8 millions dans le segment Énergie réactive. Dans le segment Utilisation du réseau, l'augmentation est due aux coûts de redispatch national plus élevés, qui s'élèvent à CHF 14,8 millions, et aux indemnités ultérieures plus élevées, soit CHF 9,2 millions, versées aux anciens propriétaires du réseau de transport. Dans le segment Énergie réactive, les coûts de maintien de la tension que ce segment doit assumer proportionnellement ont augmenté de CHF 15,8 millions par rapport à 2019.

Les charges d'approvisionnement ont par contre baissé de CHF 25 millions dans le segment Prestations de services-système générales et de CHF 11,2 millions dans le segment Pertes de transport. Dans le segment Prestations de services-système générales, les coûts de maintien de la tension, soit CHF 12,6 millions, et les coûts de mise en réserve de la puissance de réglage, soit CHF 11,7 millions, que ce segment doit assumer proportionnellement ont essentiellement baissé. Les coûts d'acquisition des pertes de transport ont été plus faibles dans le segment Pertes de transport.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les différents segments, y compris les répercussions sur les différences de couverture, dans les comptes annuels selon les Swiss GAAP RPC dans la note 4.

## 4. Autre produit d'exploitation

mio CHF	2020	2019
Règlement gestion des congestions	12,4	11,2
Autres	2,1	2,0
	<b>14,5</b>	<b>13,2</b>

## 5. Charges de matériel et prestations de tiers

mio CHF	2020	2019
Entretien du réseau	19,1	21,3
Commande des installations de réseau	0,4	0,5
Autres prestations dans le secteur du réseau	31,5	23,8
Prestations de projet, conseil et prestations en nature	32,4	26,6
Maintenance matériel et logiciels	11,1	10,3
	<b>94,5</b>	<b>82,5</b>

Les autres prestations dans le secteur du réseau comportent les indemnités versées pour les servitudes, y compris les prestations de tiers pour la gestion des servitudes et les charges d'exploitation pour les installations à usage mixte. Le nombre d'indemnités versées aux propriétaires fonciers pour les servitudes par Swissgrid ayant augmenté par rapport à l'exercice précédent, le poste Autres prestations dans le secteur du réseau a également augmenté. L'augmentation du poste Prestations de projets, conseil et prestations en nature est due à l'augmentation des coûts des prestations de tiers.

## 6. Charges de personnel

mio CHF	2020	2019
Salaires, bonus, allocations	81,5	72,7
Assurances du personnel	16,3	13,3
Autres charges de personnel	3,7	3,7
	<b>101,5</b>	<b>89,7</b>

L'augmentation des charges de personnel s'explique par la croissance de l'effectif en 2020. Les autres charges de personnel comprennent notamment les coûts de formation initiale et continue, les frais de recrutement, les frais forfaitaires ainsi que les coûts relatifs à l'avantage sur les frais de restauration des collaborateurs à l'extérieur. Le nombre moyen de postes à plein temps était supérieur à 250, aussi bien durant l'exercice sous revue que durant l'exercice précédent.

## 7. Autres charges d'exploitation

mio CHF	2020	2019
Loyers	8,7	9,1
Rentes de droit de superficie	6,5	4,5
Location d'installations de communication / frais de télécommunication	3,1	3,3
Honoraires et frais du Conseil d'administration, y compris prestations sociales	0,8	0,8
Frais de déplacement et de restauration effectifs des collaborateurs et des tiers	0,9	2,2
Taxes, redevances, concessions	4,4	4,5
Assurances	1,4	1,6
Autres frais d'administration	3,0	2,7
	<b>28,8</b>	<b>28,7</b>

Les honoraires et frais du Conseil d'administration sont des rétributions brutes fixes. La rétribution versée au président du Conseil d'administration s'est élevée à CHF 250 000, frais forfaitaires compris (exercice précédent: CHF 250 000). Les autres membres du Conseil d'administration ont perçu en 2020 une rémunération au prorata temporis comprise entre CHF 57 500 et CHF 70 000, frais forfaitaires compris (exercice précédent: entre CHF 55 000 et CHF 65 000).

Des informations complémentaires sur les membres du Conseil d'administration figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise.

## 8. Créances résultant de livraisons et de prestations

Au 31 décembre 2020, les créances résultant de livraisons et de prestations vis-à-vis d'entreprises détenant des participations directes ou indirectes dans Swissgrid s'élevaient à CHF 23,1 millions (exercice précédent: CHF 15,3 millions).

## 9. Autres créances

Le poste Autres créances comporte les créances en cours liées aux frais d'exécution pour la gestion des congestions d'un montant de CHF 12,4 millions à la date de référence. Les frais d'exécution encore dus s'élevaient à CHF 11,2 millions l'exercice précédent et figuraient dans les comptes de régularisation actifs en raison de la date de facturation différente.

## 10. Comptes de régularisation actifs

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Prestations délivrées non facturées	41,4	45,6
Divers	25,5	2,6
	<b>66,9</b>	<b>48,2</b>

Les autres comptes de régularisation actifs comprennent notamment le disagio des émissions obligataires et les frais de financement et d'émission amortis sur la durée de l'instrument de financement.

## 11. Postes du bilan détenus à titre fiduciaire

Suite à l'approbation de l'EICOM du 7 février 2019, des revenus de ventes aux enchères déjà réalisés au cours de l'exercice 2020 à hauteur de CHF 71,1 millions (exercice précédent: 114,5 millions) ont pu être versés à Swissgrid.

Ce poste du bilan, qui s'élève à CHF 23,9 millions, est supérieur de CHF 9,1 millions à celui de l'exercice précédent (CHF 14,8 millions), principalement en raison de l'augmentation de CHF 5,9 millions du poste des revenus des ventes aux enchères qui n'ont pas encore été utilisés.

Il existe à la date de clôture du bilan des instruments financiers dérivés (contrats à terme) d'un montant nominal de EUR 70,2 millions, destinés à couvrir partiellement le risque de change EUR/CHF découlant des futures recettes attendues en euros.

Les valeurs de remplacement négatives au 31 décembre 2020 s'élèvent à CHF 1 million (exercice précédent: valeurs de remplacement positives de CHF 1,5 million).

## 12. Immobilisations financières

La réserve de cotisations de l'employeur a été utilisée pendant l'exercice à hauteur de CHF 0,1 million pour payer des cotisations de l'employeur.

## 13. Participations

		Capital- actions en mio	Part en %
Joint Allocation Office (JAO)	B	0,100	5,0
TSCNET Services GmbH	C	0,033	7,1
Holding des Gestionnaires de Réseau de Transport d'Electricité SAS (HGRT)	D	52,119	5,0
Pronovo AG	E	0,100	100,0
ecmt AG	F	0,100	20,0
Equigy B.V.	G	0,040	25,0
AET NE1 SA	A	0,100	100,0
ALENA Aletsch Energie Netz AG	A	0,100	100,0
Alpiq Netz AG Gösigen/Aarau	A	0,100	100,0
Alpiq Réseau SA Lausanne/Aarau	A	0,100	100,0
BKW Übertragungsnetz AG	A	0,100	100,0
CKW Grid AG	A	0,100	100,0
EGL Grid AG	A	0,100	100,0
ewb Übertragungsnetz AG	A	0,100	100,0
ewz Übertragungsnetz AG	A	0,100	100,0
FMV Réseau SA	A	0,100	100,0
Kraftwerke Hinterrhein Netz AG	A	0,100	100,0
LENA Lonza Energie Netz AG	A	0,100	100,0
Nordostschweizerische Kraftwerke Grid AG	A	0,100	100,0
Ofible Rete SA	A	0,100	100,0
Ofima Rete SA	A	0,100	100,0
Repower Transportnetz AG	A	0,100	100,0
SN Übertragungsnetz AG	A	0,100	100,0
Übertragungsnetz Basel/Aarau AG	A	0,100	100,0

Lettres utilisées pour les sites et la monnaie:

A = Aarau (anciennement Laufenburg, CH) | Monnaie: CHF

B = Luxembourg (Lux) | Monnaie: EUR

C = Munich (D) | Monnaie: EUR

D = Paris (F) | Monnaie: EUR

E = Frick (CH) | Monnaie: CHF

F = Embrach (CH) | Monnaie: CHF

G = Arnhem (NL) | Monnaie: EUR

Pendant l'exercice 2020, Swissgrid a créé la joint-venture Equigy conjointement avec les gestionnaires de réseau de transport TenneT TSO B.V. (Pays-Bas), TenneT TSO GmbH (Allemagne) et TERNA S.p.A. (Italie). La plateforme de Crowd Balancing Equigy, qui est basée sur la technologie de la blockchain, renforce la collaboration au niveau européen et standardise l'intégration de petites unités décentralisées au processus de réglage du réseau.

Swissgrid n'a aucune obligation légale d'établir des comptes annuels consolidés. Soit le principe du contrôle déterminant pour l'établissement des comptes consolidés (art. 963 CO) n'est pas satisfait, soit les filiales n'ont pas d'influence déterminante sur les

comptes annuels de Swissgrid. Pronovo SA est notamment soumise à la surveillance de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et est explicitement exclue des comptes annuels consolidés de Swissgrid en application de l'art. 64 al. 5 LÉne.

Autrement, les données n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

## 14. Immobilisations corporelles

Les valeurs comptables des différentes catégories se présentent comme suit:

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Installations en construction	320,2	366,4
Sous-stations	753,3	781,2
Lignes	1 005,1	929,4
Terrains et bâtiments	169,2	156,4
Autres immobilisations corporelles	10,2	16,2
	<b>2 258,0</b>	<b>2 249,6</b>

## 15. Immobilisations incorporelles

Les valeurs comptables des différentes catégories se présentent comme suit:

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Immobilisations incorporelles en développement	9,7	12,9
Droits d'utilisation	84,3	86,7
Logiciels	41,1	49,3
Pertes de fusion (goodwill)	100,5	108,9
	<b>235,6</b>	<b>257,8</b>

## 16. Engagements résultant de livraisons et de prestations

Au 31 décembre 2020, les engagements résultant de livraisons et de prestations vis-à-vis d'entreprises détenant des participations directes ou indirectes dans Swissgrid s'élevaient à CHF 28,3 millions (exercice précédent: CHF 20,2 millions). Au 31 décembre 2020, il existe des engagements vis-à-vis de l'organe de révision externe à hauteur de CHF 62 646 (exercice précédent: CHF 5 924).

## 17. Autres engagements

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Taxe sur la valeur ajoutée	0,4	3,6
Prestations de sécurité sur comptes bloqués	0,8	0,8
Autres	1,7	0,6
	<b>2,9</b>	<b>5,0</b>

Le poste Autres contient les engagements envers la CPE Fondation de prévoyance Energie à hauteur de CHF 1,3 million (exercice précédent: CHF 0,4 million) à la date de référence.

## 18. Comptes de régularisation passifs

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Prestations délivrées non facturées	49,8	52,8
Personnel et assurances du personnel	9,0	7,5
Intérêts courus et agio d'émission obligataire	9,0	10,6
Impôts	9,2	1,4
	<b>77,0</b>	<b>72,3</b>

## 19. Engagements financiers

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Emprunts	1 180,0	975,0
Prêts convertibles	415,4	584,6
Prêts	0,1	0,1
<b>Total engagements financiers</b>	<b>1 595,5</b>	<b>1 559,7</b>
dont à court terme	172,4	519,2

### Emprunts

Montant nominal en CHF	Taux d'intérêt	Durée	Expiration à la valeur nominale
350 millions	1,625%	2013–2025	30.01.2025
150 millions	0,000%	2020–2028	30.06.2028
150 millions	0,625%	2015–2030	25.02.2030
150 millions	0,200%	2020–2032	30.06.2032
125 millions	0,150%	2020–2034	30.06.2034
130 millions	0,125%	2020–2036	30.06.2036
125 millions	0,050%	2019–2050	30.06.2050

### Prêts convertibles et prêts

Les prêts convertibles ont une durée de neuf ans et doivent être remboursés chaque année à 1/5 à partir de la cinquième année. Un autre remboursement partiel de prêts convertibles pour un montant de CHF 169,2 millions a donc eu lieu au début de l'exercice 2020. En outre, les prêts sont assortis d'un droit de conversion que Swissgrid peut exercer si un événement énoncé au contrat survient. Ce droit implique une obligation de conversion de la part des créanciers. En compensation du droit de conversion accordé à Swissgrid, les créanciers sont rémunérés par une prime d'intérêt. Les prêts convertibles sont tous inscrits dans les fonds de tiers.

Les conditions des intérêts et échéances des prêts convertibles et des prêts se présentent comme suit:

Position	Taux d'intérêt par an (fourchette)	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> –5 <sup>e</sup> année	plus de 5 ans
Prêts convertibles	3,36–3,93%	172,4	237,2	5,8
Prêts	0,00%	–	–	0,1

Les prêts convertibles et les prêts sont évalués à leurs valeurs nominales.

Au 31 décembre 2020, les prêts convertibles envers les entreprises détenant des participations directes ou indirectes dans Swissgrid s'élevaient à CHF 253,2 millions (exercice précédent: CHF 343,3 millions).

## 20. Provisions

mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Démantèlement	6,1	6,1
Plan de fidélisation des collaborateurs	–	0,3
Frais de procédures en justice	2,9	3,8
<b>Total provisions</b>	<b>9,0</b>	<b>10,2</b>
dont à court terme	2,2	3,3

### Frais de procédures en justice

Suite aux reprises du réseau le 3 janvier 2013 et le 5 janvier 2015, qui ont abouti à la scission entre les entités transitoires et les sociétés pour l'exploitation du réseau, des dispositions contractuelles obligent Swissgrid à prendre en charge les frais des procédures juridiques des entités transitoires.

La provision correspond aux dépenses futures que Swissgrid devra réaliser pour couvrir les dépenses, frais de justice et frais d'avocats encourus dans les procédures administratives menées par les entités transitoires.

Le montant de la provision comprend également les dépenses estimées et les frais de justice à verser par Swissgrid dans le cadre de ses propres procédures administratives.

## 21. Capital-actions et réserves issues des apports de capitaux

Le capital-actions se compose de 320 398 149 (exercice précédent: 320 398 149) actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

## 22. Instruments financiers dérivés

Swissgrid a conclu des instruments financiers dérivés afin de couvrir partiellement le risque de prix du marché découlant des futurs coûts d'acquisition des pertes de transport. Le montant nominal de ces instruments est de EUR 18,3 millions (exercice précédent: EUR 14,2 millions), et les valeurs de remplacement négatives au 31 décembre 2020 atteignent EUR 1,5 millions (exercice précédent: EUR 0,3 million).

## 23. Créances conditionnelles

### Méthode de décompte pour le supplément PSS

L'EiCom a déterminé la méthode de décompte pour le supplément PSS dans la directive 4/2018. La mise en œuvre de cette méthode prévoit que le décompte final entre Swissgrid et les gestionnaires de réseau de distribution sur le tarif PSS de l'exercice précédent doit être établi l'année suivante.

Il résultera de ce décompte des créances de Swissgrid envers les gestionnaires de réseau de distribution. La présence d'une créance conditionnelle résulte du fait qu'il est impossible de chiffrer avec fiabilité le montant de ces créances au moment de l'établissement des comptes annuels de Swissgrid.

## 24. Autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan

### Valeur de transaction à retenir pour le réseau de transport

La décision de l'EiCom du 20 octobre 2016 a définitivement arrêté la méthode de fixation de la valeur déterminante du réseau de transport. Conformément à cette méthode, Swissgrid a versé une première indemnisation aux anciens propriétaires du réseau de transport le 3 janvier 2017. L'indemnisation finale n'a toutefois pas encore pu être versée étant donné que des procédures pertinentes pour l'évaluation étaient en cours. Entre-temps, l'EiCom a édicté toutes les décisions concernant celles-ci et ainsi arrêté les valeurs réglementaires définitives des installations du réseau de transport au moment de chaque transaction. La condition d'égalité de traitement de tous les anciens propriétaires du réseau de transport en vue de l'indemnisation finale est ainsi remplie. Celle-ci est prévue pour 2021 et elle augmentera probablement la valeur de l'actif immobilisé de Swissgrid d'un montant compris entre CHF 100 et 150 millions. Cela entraînera aussi indirectement une augmentation du résultat de l'entreprise en raison du modèle d'entreprise réglementaire.

### Joint Allocation Office (JAO)

En qualité d'actionnaire de Joint Allocation Office (JAO), Swissgrid est tenue contractuellement de supporter les coûts annuels proportionnels.

### TSCNET Services GmbH

En qualité de sociétaire de TSCNET Services GmbH, Swissgrid est tenue contractuellement de prendre en charge les coûts annuels proportionnels.

### Equigy B.V.

En qualité de sociétaire d'Equigy B.V., Swissgrid est tenue contractuellement de prendre en charge les coûts annuels proportionnels.

### Engagements issus d'engagements de leasing non inscrits au bilan

Engagements issus d'engagements de leasing non inscrits au bilan pour véhicules et appareils de bureau:

mio CHF	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> année	Total
31.12.2020	0,8	1,2	2,0
31.12.2019	0,7	0,6	1,3

### Baux de longue durée

Des baux à long terme aux durées fixes ont été signés avec plusieurs parties. Les engagements suivants résultent de ces contrats:

mio CHF	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> -10 <sup>e</sup> année	plus de 10 ans	Total
31.12.2020	6,0	38,3	68,3	112,6
31.12.2019	6,0	39,3	72,1	117,4

Les engagements locatifs à long terme comprennent principalement la location du siège principal de Swissgrid à Aarau.

## 25. Procédures juridiques

Par courrier en date du 23 août 2019, l'EiCom a communiqué la reprise des procédures visant à examiner les différences de couverture pour 2011 et 2012. Elle les a entre-temps regroupées en une seule procédure. En novembre 2020, l'EiCom a transmis le projet de décision à Swissgrid afin qu'elle prenne position. Swissgrid a communiqué sa prise de position à l'EiCom avant la fin de l'année 2020.

L'EiCom n'a pas encore ouvert de procédure d'examen des différences de couverture des années 2013 à 2020. Ces procédures portent sur l'examen de l'imputabilité des coûts d'exploitation et du capital de Swissgrid. Elles pourraient se clôturer par une réduction des coûts imputables de Swissgrid. Swissgrid estime, au 31 décembre 2020, le risque cumulé pour les coûts non imputables à CHF 78 millions.

Le 31 décembre 2019, il était estimé à CHF 75 millions. Même la survenance du risque maximal de CHF 78 millions ne compromettrait pas la situation des fonds propres de Swissgrid.

Le Conseil d'administration et la Direction de Swissgrid sont d'avis que toutes les dépenses effectuées de 2011 à 2019 s'inscrivent dans le cadre du mandat légal et doivent donc être jugées imputables. Sur la base de cette estimation, Swissgrid a considéré tous les coûts d'exploitation et de capital comme imputables et les a donc entièrement pris en compte dans les différences de couverture. Si, contrairement à l'estimation de Swissgrid, les coûts invoqués ne devaient pas être considérés comme imputables, cela se répercuterait sur des comptes annuels futurs.

### Procédures de tiers

Les conséquences financières des procédures de tiers, dans lesquelles Swissgrid est impliquée, sont présentées dans les comptes annuels de Swissgrid si les critères d'inscription des Swiss GAAP RPC sont remplis. Elles n'ont toutefois aucun impact direct sur le résultat de Swissgrid, car elles sont prises en compte dans les différences de couverture.

## 26. Honoraires de révision

En 2020, les honoraires pour les services de révision s'élèvent à CHF 214 000 (exercice précédent: CHF 219 000) et à CHF 3 000 (exercice précédent: CHF 16 000) pour les autres services.

## 27. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement qui aurait dû être mentionné ou pris en compte dans les comptes annuels 2020 n'est survenu après la date de clôture du bilan.

Les comptes annuels 2020 ont été approuvés le 20 avril 2021 par le Conseil d'administration de Swissgrid SA pour adoption par l'Assemblée générale et validés pour publication.

## Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice résultant du bilan comme suit:

CHF	2020	2019
Report de l'exercice précédent	365 815 233,71	372 091 648,69
Bénéfice de l'exercice	71 138 387,07	25 208 873,03
Bénéfice au bilan	436 953 620,78	397 300 521,72
Affectation à la réserve légale générale issue du bénéfice	–	–
Versement de dividendes	37 867 863,06	31 485 288,01
Report à nouveau	399 085 757,72	365 815 233,71
<b>Total affectation</b>	<b>436 953 620,78</b>	<b>397 300 521,72</b>

Les réserves légales de bénéfices et de capital dépassant 50% du capital-actions, il est renoncé à une affectation supplémentaire.

Aarau, le 20 avril 2021

Pour le Conseil d'administration:  
Adrian Bult, Président





# Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de Swissgrid SA, Aarau

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swissgrid SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 52 à 63) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)



**Exactitude du calcul de l'EBIT réglementé et des différences de couverture**



**Intégralité et exactitude du chiffre d'affaires net et des charges d'approvisionnement**

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



### Exactitude du calcul de l'EBIT réglementé et des différences de couverture

#### Élément clé de l'audit

Pour l'exercice 2020, Swissgrid présente un EBIT (résultat avant intérêts et impôts) de CHF 113.4 millions. La variation des différences de couverture s'élève à CHF +109.2 millions.

L'EBIT devant être indiqué dans les comptes annuels de Swissgrid est défini par la loi et résulte de la multiplication des biens investis nécessaires à l'exploitation et des différences de couverture par les taux d'intérêt réglementaires applicables, plus les impôts. Les biens investis nécessaires à l'exploitation comprennent les installations du réseau de transport, notamment les installations en construction, les immobilisations incorporées et l'actif circulant net calculé sur une base mensuelle.

Les différences de quantités et de prix entre les charges et produits réels d'une année, d'une part, et les charges et produits déterminés préalablement au niveau tarifaire pour la même année, d'autre part, engendrent des différences de couverture. Celles-ci sont délimitées en tant qu'excédents ou déficits dans le passif ou l'actif du bilan et doivent être résorbées lors des exercices suivants. La variation annuelle est indiquée séparément dans le compte de résultat sous la rubrique «Variation des différences de couverture».

Il existe le risque que l'EBIT et les différences de couverture ne soient pas calculés conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur et, par conséquent, que l'EBIT et les différences de couverture ne soient pas présentés correctement dans les comptes annuels.

Pour plus d'informations concernant le calcul de l'EBIT réglementé et des différences de couverture, voir l'annexe des comptes annuels à la note «1. Principes de la présentation des comptes» (paragraphe Activités visées par la LApEI) ainsi qu'à la note «25. Procédures juridiques».

#### Notre approche

Nous avons réalisé principalement les procédures d'audit suivantes:

- Identification des contrôles clés et vérification de leur efficacité au moyen de sondages;
- Réconciliation de la méthode utilisée pour le calcul de l'EBIT réglementé et des différences de couverture avec les exigences légales, administratives et réglementaires;
- Calcul a posteriori de la rémunération des différentes composantes des biens investis nécessaires à l'exploitation et des différences de couverture à l'aide des taux d'intérêt conformément à la base légale (LApEI/OApEI) ainsi qu'aux décisions et aux directives de la Commission fédérale de l'électricité (ECom) et comparaison avec les valeurs comptabilisées;
- Evaluation de l'intégralité et de la transparence des informations présentées dans les comptes annuels.



## Intégralité et exactitude du chiffre d'affaires net et des charges d'approvisionnement

### Élément clé de l'audit

Pour l'exercice 2020, Swissgrid présente un chiffre d'affaires net de CHF 588.2 millions. Les charges d'approvisionnement s'élèvent à CHF 228.5 millions.

Le calcul du chiffre d'affaires net (puissance) et des charges d'approvisionnement repose principalement sur les quantités d'énergie mesurées directement sur le réseau de transport ou annoncées par des niveaux de réseau situés en aval. Pour le calcul de la puissance, les tarifs réglementés doivent principalement être pris en compte; pour les charges d'approvisionnement, il s'agit des prix du marché applicables.

Les activités réglementées de Swissgrid se caractérisent par un volume élevé de transactions basées sur l'IT.

Pour certaines positions du chiffre d'affaires et des charges d'approvisionnement, il n'existe pas encore de base de quantité à la date de clôture, ce qui exige de faire des estimations et d'émettre des hypothèses.

En raison du volume des transactions, des diverses interfaces IT et des estimations/hypothèses, il existe le risque que les prestations et les charges ne soient pas déterminées intégralement et correctement.

Pour plus d'informations concernant le chiffre d'affaires net et les charges d'approvisionnement, voir l'annexe des comptes annuels à la note «2. Incertitudes relatives aux estimations» ainsi qu'à la note «3. Chiffre d'affaires net et charges d'approvisionnement».

### Notre approche

Nous avons analysé le processus relatif au calcul du chiffre d'affaires net et des charges d'approvisionnement et déterminé si les données sur l'énergie ont été comptabilisées intégralement et correctement. A cet égard, nous avons notamment identifié les contrôles clés, puis vérifié leur efficacité au moyen de sondages. Nous avons tenu compte du degré élevé d'intégration de la fourniture et de la saisie des prestations de services par les différents systèmes IT, dans la mesure où nous avons testé l'efficacité des contrôles IT généraux et des contrôles d'application des systèmes IT pertinents au niveau comptable avec l'aide de nos spécialistes IT.

Afin d'évaluer l'intégralité et l'exactitude, nous avons également examiné les principales hypothèses sous un angle critique et évalué l'exactitude des prévisions concernant les délimitations présentées, notamment en comparant rétrospectivement les montants délimités et les montants réels.

De plus, nous avons évalué le caractère approprié des informations présentées dans les comptes annuels en ce qui concerne les positions correspondantes du bilan et du compte de résultat.



### **Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.



Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

### **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable

Beatriz Vazquez  
Expert réviseur agréée

Bâle, 20 avril 2021



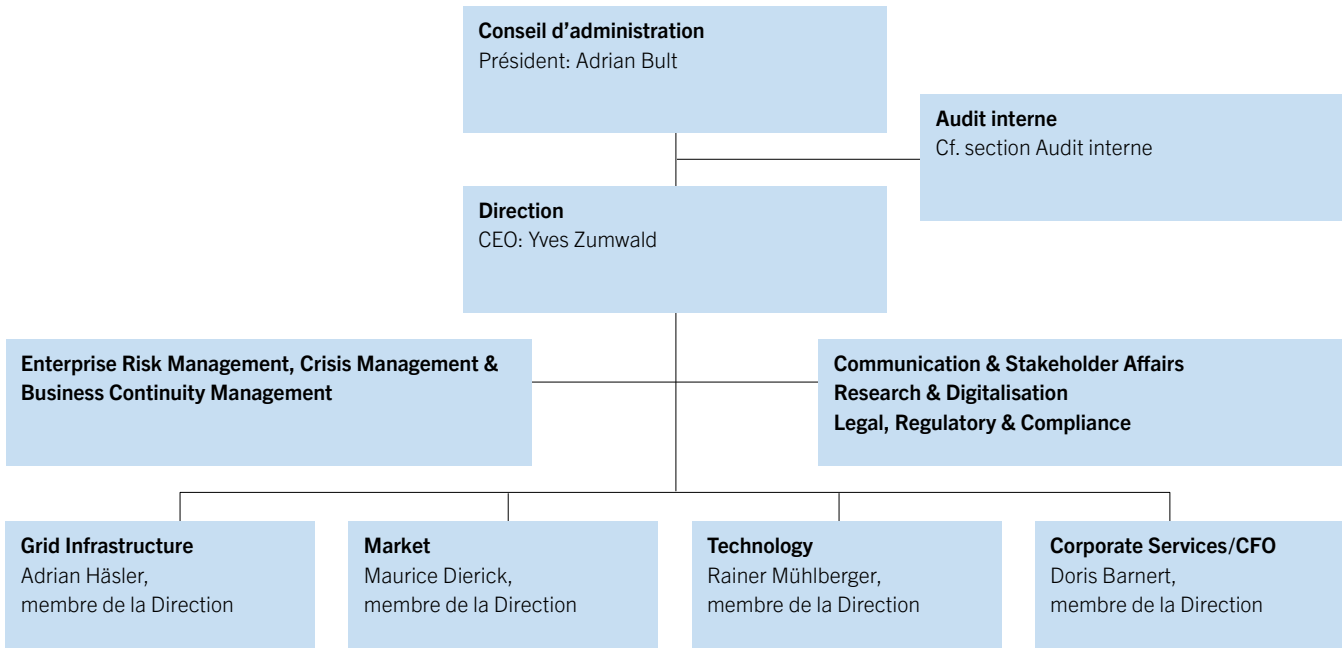
# Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration et la Direction de Swissgrid SA (ci-après: Swissgrid) accordent une grande importance à un bon gouvernement d'entreprise (Corporate Governance). Les informations ci-après reposent sur le «Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance». Sauf mention contraire, toutes les informations sont datées du 31 décembre 2020.

## Structure d'entreprise et actionnariat

### Structure d'entreprise

La structure opérationnelle de l'entreprise Swissgrid est la suivante:



Les participations de Swissgrid sont détaillées au chiffre 13 de l'annexe aux comptes annuels statutaires. Swissgrid détient 100% des actions de la filiale non consolidée Pronovo AG. Pronovo AG est, en vertu de l'art. 64 de la loi sur l'énergie, l'organe d'exécution compétent dans les domaines de la garantie d'origine, le système de rétribution de l'injection (SRI et RPC), les rétributions uniques et le financement des frais supplémentaires. Elle est en outre responsable de l'encaissement du supplément réseau. Pronovo AG établit ses propres rapports annuels qui sont consultables sur [www.pronovo.ch](http://www.pronovo.ch).

### Actionnaires

Les entreprises suivantes sont actionnaires de Swissgrid au 31 décembre 2020: Aare Versorgungs AG (AVAG), AEK Energie AG, Alpiq Suisse SA, Axpo Power AG, Axpo Solutions AG, Azienda elettrica ticinese, Aziende Industriali di Lugano (AIL) SA, BKW Netzbeteiligung AG, Centralschweizerische Kraftwerke AG, Elektrizitätswerk der Stadt Zürich, Elektrizitätswerk Obwalden, Electra-Massa AG, EnAlpin AG, Engadiner Kraftwerke AG, FMV SA, Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL), Forces Motrices de Mauvoisin SA, General Electric Technology GmbH, Grande Dixence SA, IWB Industrielle Werke Basel, Kraftwerke Hinterrhein AG, Kraftwerke Linth-Limmern AG (KLL), Kraftwerke Mattmark AG, Kraftwerke Oberhasli AG, Kraftwerke Sarganserland AG (KSL), Kraftwerke Vorderrhein AG (KVR), Nant de Drance SA, Officine Idroelettriche della Maggia SA, Officine idroelettriche di Blenio SA, Repower AG, SIRESO Société d'Investissement de

Suisse occidentale SA et SN Energie AG. Conjointement, elles détiennent 100% du capital-actions de Swissgrid au 31 décembre 2020. Swissgrid est détenue en majorité, directement ou indirectement, par les cantons et les communes. La structure actuelle de l'actionnariat est consultable sur [www.swissgrid.ch](http://www.swissgrid.ch).

### Participations croisées

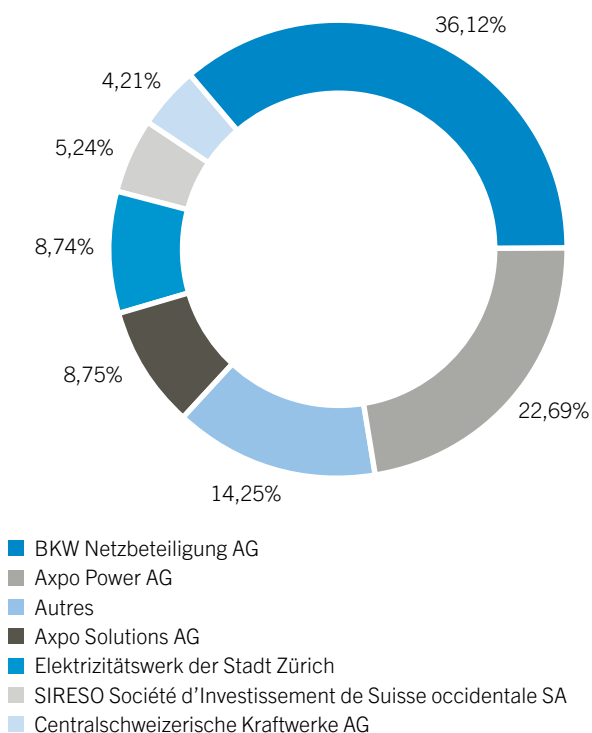
Il n'existe aucune participation croisée.



## Structure de l'actionariat de Swissgrid

État au 31 décembre 2020

(tous les pourcentages ont été arrondis)



### Autres

1,87%	Kraftwerke Hinterrhein AG	0,40%	Kraftwerke Mattmark AG
1,66%	Azienda elettrica ticinese	0,15%	Elektrizitätswerk Obwalden
1,57%	Officine Idroelettriche della Maggia SA	0,12%	Engadiner Kraftwerke AG
1,53%	Kraftwerke Linth-Limmern AG (KLL)	0,12%	Kraftwerke Vorderrhein AG (KVR)
1,29%	SN Energie AG	0,09%	General Electric Technology GmbH
1,11%	FMV SA	0,02%	Kraftwerke Sarganserland AG (KSL)
0,78%	IWB Industrielle Werke Basel	0,01%	AEK Energie AG
0,76%	Forces Motrices de Mauvoisin SA	< 0,01%	Aare Versorgungs AG (AVAG)
0,74%	EnAlpin AG	< 0,01%	Alpiq Suisse SA
0,70%	Nant de Drance SA	< 0,01%	Electra-Massa AG
0,45%	Officine idroelettriche di Blenio SA	< 0,01%	Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)
0,44%	Kraftwerke Oberhasli AG	< 0,01%	Grande Dixence SA
0,44%	Aziende Industriali di Lugano (AIL) SA	< 0,01%	Repower AG

## Structure du capital

### Capital et restriction de la transmissibilité

Le capital-actions ordinaire au 31 décembre 2020 était composé de 320 398 149 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de CHF 1 (dont 160 199 075 actions nominatives A et 160 199 074 actions nominatives B). Le capital-actions conditionnel était composé au 31 décembre 2020 de maximum 127 036 489 actions nominatives à libérer entièrement (actions nominatives A et B à parts égales) d'une valeur nominale unitaire de CHF 1. Le capital-actions est lié aux prêts convertibles utilisés par Swissgrid pour financer le transfert du réseau de transport. Les créanciers peuvent exercer leurs droits de conversion pendant une durée maximale de vingt ans. Les droits de souscription préférentiels des actionnaires sont exclus. Les droits de souscription prioritaires des actionnaires sont eux aussi exclus puisque les obligations convertibles servent à financer l'acquisition des sociétés gestionnaires de réseaux apportées comme apport en nature ou d'installations ou l'amélioration simple et rapide de la dotation en capital de Swissgrid.

Il n'y a pas de capital autorisé. Conformément à l'art. 18 al. 5 LApEI, les actions de la société ne peuvent pas être cotées en bourse.

Le Conseil d'administration gère un registre des actions dans lequel il consigne les noms et adresses des actionnaires et usufruitiers.

Dans les rapports avec la société, seules les personnes inscrites au registre des actions sont reconnues comme actionnaires ou usufruitiers et peuvent exercer les droits d'actionnaires. Le droit de participer et l'autorisation de représentation à l'Assemblée générale sont déterminés par l'état des inscriptions dans le registre des actions le 20<sup>e</sup> jour avant ladite assemblée. En vertu de l'art. 18 al. 3 LApEI, le capital-actions et les droits de vote qui y sont liés doivent appartenir en majorité, directement ou indirectement, aux cantons et aux communes. En cas de transferts d'actions (vente, donation, exercice de droits de préemption et de droits d'achat, etc.), ces majorités doivent être garanties. Si une transaction prévue s'oppose à l'une de ces exigences de majorité, l'approbation par le Conseil d'administration doit impérativement être refusée.

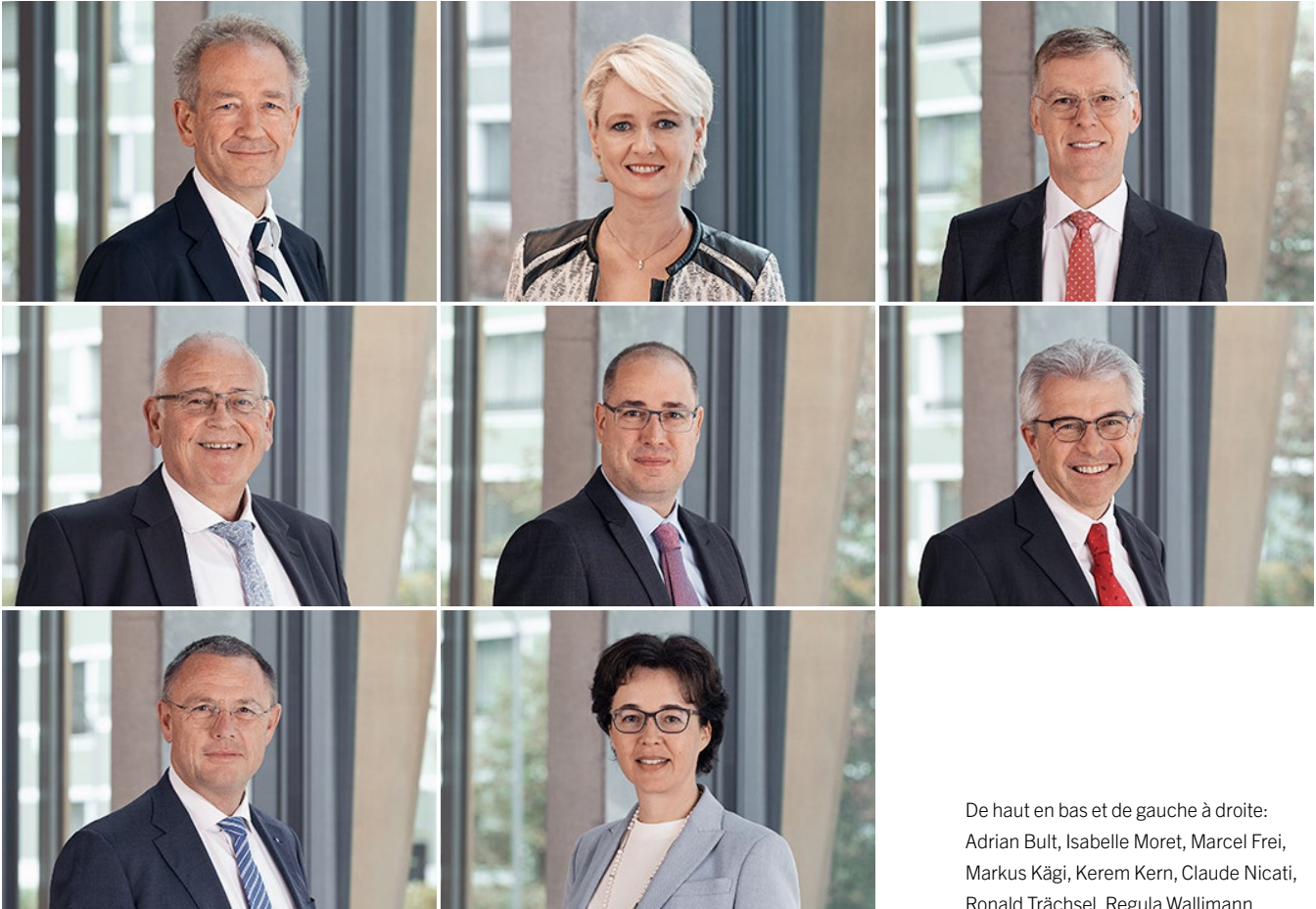
Il n'existe ni bons de participation ni bons de jouissance. De plus, aucune option n'a été émise.

### Modifications du capital

De plus amples informations sur le capital-actions et les modifications du capital des deux dernières années figurent dans l'aperçu sur l'évolution des fonds propres dans les comptes annuels Swiss GAAP RPC.

## Conseil d'administration

### Membres du Conseil d'administration, autres activités et liens d'intérêts



De haut en bas et de gauche à droite:  
Adrian Bult, Isabelle Moret, Marcel Frei,  
Markus Kägi, Kerem Kern, Claude Nicati,  
Ronald Trächsel, Regula Wallimann

#### Adrian Bult

Président, membre indépendant  
Né en 1959, nationalité suisse

Adrian Bult, lic. oec., est membre depuis 2006 et est président du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2012. De 2007 à 2012, Adrian Bult était membre de la Direction (COO) d'Avaloq Evolution AG. Jusqu'en 2007, il était responsable informatique chez Telecom PTT avant de devenir membre de la Direction du groupe de Swisscom, tout d'abord en tant que CIO, puis en tant que CEO de Swisscom Fixnet, et finalement en tant que CEO de Swisscom Mobile. Auparavant, il était membre de la Direction d'IBM Suisse.

**Liens d'intérêts** Président du Conseil de banque de la Banque cantonale de Bâle; président du Conseil d'administration d'AdNovum AG, de GARAIO REM AG et de Amrop Executive Search AG; membre du Conseil d'administration d'Alfred Müller AG et de SWICA.

#### Isabelle Moret

Vice-présidente, membre indépendant  
Née en 1970, nationalité suisse

Isabelle Moret, lic. iur., LL.M., avocate, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2012. Elle est avocate-conseil indépendante. Elle siège au Conseil national depuis 2006 et l'a présidé en 2019/2020. Auparavant, elle était membre du Grand Conseil du canton de Vaud et a été vice-présidente du parti PLR. Les Libéraux-Radicaux de 2008 à avril 2016.

**Liens d'intérêts** Membre du comité directeur d'économiesuisse (la faitière des entreprises suisses); présidente de la Fédération des Industries Alimentaires Suisses fial et de la fédération H+ Les Hôpitaux de Suisse; membre du Conseil d'administration de Interregionale Blutspende SRK AG; membre du Conseil de fondation de EPFL-WISH Foundation; membre du Conseil des Suisses de l'étranger.

## Marcel Frei

Administrateur, représentant de la branche  
Né en 1959, nationalité suisse

Marcel Frei, expert diplômé en présentation des comptes et controlling, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2012. De 2012 à fin septembre 2020, il a occupé le poste de directeur des services industriels de la ville de Zurich (ewz). Il était auparavant chef des finances et, à partir de 2009, également directeur adjoint d'ewz.

**Liens d'intérêts** Membre du Conseil d'administration d'EFA Energie Freiamt AG.

## Markus Kägi

Administrateur, représentant cantonal  
Né en 1954, nationalité suisse

Markus Kägi, titulaire du Zürcher Notarpatent (brevet de notaire), est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2019. De 2007 à 2019, il était conseiller d'État du canton de Zurich et chef de la Direction des travaux. Il a également été président du Conseil d'État du canton de Zurich en 2012/2013 et 2017/2018. Auparavant, il a été médiateur (ombudsman) du canton de Zurich de 1996 à 2007 puis a présidé l'Institut Médiateur européen entre 2005 et 2007. De 1991 à 1996, il a siégé au Grand Conseil du canton de Zurich qu'il a présidé en 1995/1996.

**Liens d'intérêts** aucun.

## Kerem Kern

Administrateur, représentant de la branche  
Né en 1974, nationalité suisse

Kerem Kern, Dr. iur., avocat, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2017. Il dirige depuis 2012 le secteur Corporate Regulatory Management and Legal Grid chez Xpo Holding AG, où il occupait auparavant le poste de Legal Counsel. De 2007 à 2010, il était avocat chez Baur Hürlimann Rechtsanwälte à Zurich.

**Liens d'intérêts** Membre du directoire de l'Association des entreprises électriques suisses AES.

## Claude Nicati

Administrateur, représentant cantonal  
Né en 1957, nationalité suisse

Claude Nicati, lic. iur., avocat, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2014. Il travaille en tant qu'avocat indépendant pour le cabinet d'avocats Étude d'avocate-e-s NVB (Nicati, Vara, Bigler). De 2009 à 2013, il a été conseiller d'État du canton de Neuchâtel et chef du Service de l'aménagement du territoire. De 1997 à 2001, il a été juge d'instruction du canton de Neuchâtel avant de devenir procureur général suppléant de la

Confédération de 2001 à 2009. Il avait auparavant occupé divers postes d'encadrement dans la police communale et cantonale.

**Liens d'intérêts** Membre du Comité directeur de Caritas, de la Fondation «Aide aux enfants», de la Fondation PlanetSolar et de l'Ordre des Avocats Neuchâtelois; vice-président de la Commission du droit pénal de l'Union Internationale des Avocats (UIA).

## Ronald Trächsel

Administrateur, représentant de la branche  
Né en 1959, nationalité suisse

Ronald Trächsel, lic. rer. pol., est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2015. Il est CFO de BWK AG depuis 2014. De 2008 à 2014, il a été le CEO du groupe Sika après avoir été pendant huit ans le CEO et CFO de l'entreprise Vitra. Il a été le CFO de Ringier International de 1995 à 1999. Il a auparavant travaillé chez Ciba-Geigy et BDO/Misura.

**Liens d'intérêts** Membre du Conseil d'administration de Kraftwerke Oberhasli AG, de AEK Onyx AG, de BKW Building Solutions AG, de ContourGlobal plc (London), de Banque Valiant SA, de Wyss Graines et Plantes SA et de Création Baumann SA.

## Regula Wallimann

Administratrice, membre indépendant  
Née en 1967, nationalité suisse

Regula Wallimann, lic. oec. HSG, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2017. Elle est conseillère financière indépendante depuis avril 2017. Elle a auparavant travaillé pendant vingt-quatre ans pour KPMG SA. De 2003 à 2017, en tant que Global Lead Partner, elle était responsable du contrôle de sociétés internationales et a dirigé des équipes de révision, notamment dans les secteurs de la fiscalité, de l'informatique, de la trésorerie et de la compliance.

**Liens d'intérêts** Membre du Conseil d'administration de Straumann Holding SA, d'Adecco Group SA, d'Helvetia Holding SA, d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA et d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA; membre du comité directeur de l'Institut für Accounting, Controlling und Auditing ACA-HSG de l'Université de Saint-Gall.

### Collaborateur décédé au cours de la période sous revue

Dominique Gachoud est décédé le 10 novembre 2020. Le siège devenu vacant sera pourvu lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire le 18 mai 2021.

### Élection et durée de mandat

Le Conseil d'administration se compose d'au moins trois membres élus. La majorité des membres et le président doivent remplir les critères d'indépendance prescrits par l'art. 18 al. 7 de la LApEI. Le Conseil d'administration est généralement élu lors de l'Assemblée générale ordinaire pour une durée d'un an. Le mandat des membres du Conseil d'administration prend fin le jour de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Tous les cantons réunis ont le droit de déléguer et de révoquer deux membres du Conseil d'administration de la société (art. 18 al. 8 LApEI). Les membres du Conseil d'administration peuvent être réélus à tout moment. Le Conseil d'administration est chargé de sa propre constitution. Il désigne son président, sa vice-présidente ainsi que le secrétaire, qui ne doit pas forcément être membre du Conseil d'administration.

### Organisation interne

Le Conseil d'administration assume la conduite suprême de la société et la surveillance de la gestion. Il représente la société à l'extérieur et gère toutes les affaires qui ne sont pas confiées à un autre organe de la société par la loi, les statuts ou des règlements. Le Conseil d'administration peut transférer, compte tenu des prescriptions légales d'indépendance (art. 18 al. 7 LApEI), tout ou partie de la gestion ainsi que la représentation de la société à une ou plusieurs personnes, à des membres du Conseil d'administration ou à des tiers, qui ne doivent pas forcément être des actionnaires. Il décrète le règlement d'organisation et régisse les rapports contractuels correspondants. Les compétences du Conseil d'administration et de la Direction sont régies par le règlement d'organisation. Les membres du Conseil d'administration n'assument aucune fonction exécutive au sein de Swissgrid. Le Conseil d'administration s'est réuni à onze reprises au cours de l'exercice passé.

### Comités du Conseil d'administration

Pour intégrer de façon ciblée les compétences professionnelles et les expériences très diverses des membres dans la prise de décisions ou pour observer son devoir de surveillance par l'établissement d'un rapport, le Conseil d'administration a créé trois comités qui le soutiennent dans ses activités de gestion et de contrôle en étroite collaboration avec la Direction: le comité Stratégie, le comité Finances et révision et le comité Personnel et rémunération. Les missions et compétences des comités du Conseil d'administration sont régies en détail par le règlement d'organisation.

**Comité Stratégie** Le comité Stratégie soutient le Conseil d'administration dans le processus stratégique. Il examine les fondements stratégiques à la demande du Conseil d'administration et contrôle régulièrement la stratégie pour le compte de celui-ci. Ce comité rend des avis sur les demandes concernant les questions stratégiques. Le comité Stratégie s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice passé.

Membres:

- Adrian Bult (présidence, depuis 2012)
- Marcel Frei (depuis le 2 mai 2017)
- Kerem Kern (depuis le 2 mai 2017)
- Claude Nicati (depuis 2014)

Changements au cours de la période sous revue: aucun.

**Comité Finances et révision** Le comité Finances et révision soutient le Conseil d'administration dans sa fonction de haute surveillance en ce qui concerne l'intégralité des comptes, le respect des prescriptions légales, la qualification ainsi que les prestations de l'organe de révision externe. Il évalue l'adéquation du rapport financier, du système de contrôle interne et de la surveillance générale des risques opérationnels. Il veille en outre à ce que l'organe de révision externe reçoive régulièrement toutes les informations relatives à la situation financière et à la marche des affaires. Il surveille les travaux de l'audit interne. Enfin, il effectue les travaux préparatoires nécessaires pour le choix ou la révocation de l'organe de révision externe ainsi que pour l'organisation et la conduite de l'audit interne. Le comité Finances et révision s'est réuni à sept reprises au cours de l'exercice passé.

Membres:

- Regula Wallimann (présidence, depuis le 2 mai 2017)
- Ronald Trächsel (depuis 2015)

Changements au cours de la période sous revue: Dominique Gachoud est décédé le 10 novembre 2020.

**Comité Personnel et rémunération** Le comité Personnel et rémunération définit les principes de rétribution (toutes composantes comprises) des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction, et soumet une proposition correspondante au Conseil d'administration. Il fixe les rétributions accordées au CEO et aux membres de la Direction sur la base du concept de compensation adopté par le Conseil d'administration. Il remet des avis sur les changements au sein de la Direction demandés par le CEO. De plus, il est chargé de garantir la planification de la succession au sein du Conseil d'administration et de la Direction. Le comité Personnel et rémunération s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice passé.

Membres:

- Isabelle Moret (présidence, depuis 2014)
- Adrian Bult (depuis 2012)
- Markus Kägi (depuis le 6 mai 2019)
- Kerem Kern (depuis le 15 mai 2018)

Changements au cours de la période sous revue: aucun.

**Comités spéciaux** Le Conseil d'administration peut constituer des comités ad hoc pour des missions spécifiques. Aucun de ces comités ne s'est réuni au cours de l'exercice passé.

### **Instruments d'information et de contrôle vis-à-vis de la Direction**

**Instruments d'information et de contrôle** Le Conseil d'administration dispose principalement des instruments ci-dessous pour surveiller et contrôler la Direction:

- Lors des réunions du Conseil d'administration, la Direction présente et commente la marche des affaires et expose tous les thèmes importants soumis à discussion ou décision.
- Le rapport adressé au Conseil d'administration est établi chaque trimestre et contient des chiffres clés importants qui rendent compte de l'évolution des finances de la société, complétés par les commentaires de la Direction.
- Le rapport écrit du CEO est remis à chaque réunion ordinaire du Conseil d'administration. Il aborde aussi des thèmes récurrents, par exemple le reporting sur les services-système, les projets d'extension du réseau et les indicateurs clés de performance (KPI).
- Le Conseil d'administration dispose d'autres instruments d'information périodique: le rapport des risques et les rapports sur les évolutions en cours dans le secteur de l'énergie en Suisse et en Europe.
- L'organe de révision rédige chaque année un rapport écrit adressé au Conseil d'administration (cf. à ce sujet les explications dans la partie Révision externe).

**Système de contrôle interne** Le système de contrôle interne joue un rôle essentiel dans la gestion et la surveillance de l'entreprise. Il regroupe tous les processus, méthodes et mesures ordonnés par le Conseil d'administration et la Direction visant à garantir le bon déroulement des opérations chez Swissgrid en ce qui concerne la gestion financière et la présentation des comptes. Les contrôles internes des opérations sont intégrés dans les procédures d'exploitation. Ils accompagnent le travail ou se situent immédiatement en amont ou en aval de celui-ci. Les contrôles internes ne constituent pas une fonction séparée mais font partie intégrante des processus. Le système de contrôle interne de Swissgrid intervient à tous les niveaux de l'organisation et exige un grand sens des responsabilités de la part des collaborateurs.

**Audit interne** L'Audit interne est placé sous l'autorité du Conseil d'administration, et ses activités sont surveillées par le comité Finances et révision. L'Audit interne apporte son soutien au Conseil d'administration et, notamment, au comité Finances et révision par des audits indépendants. Il apporte au Conseil d'administration et au comité Finances et révision la garantie que la surveillance de l'entreprise et les processus sont respectés et que les points faibles sont identifiés. La méthode de travail de l'Audit interne est réglée dans un règlement séparé.

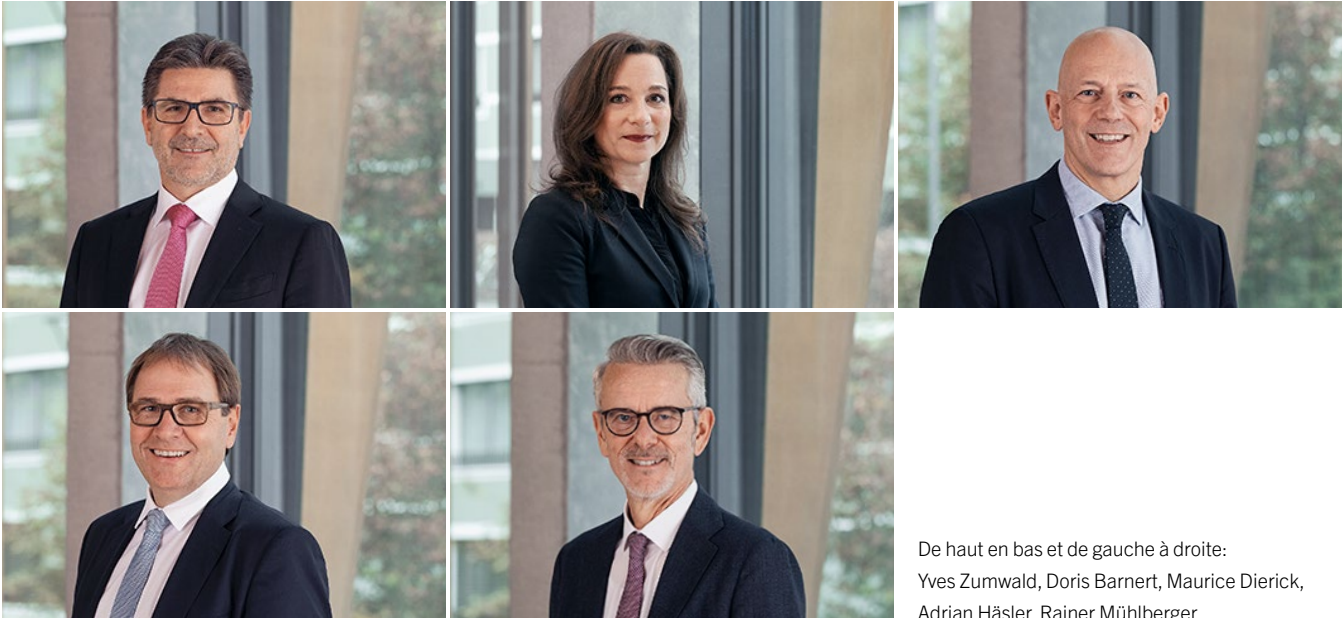
Le Conseil d'administration approuve chaque année le plan de révision de l'Audit interne sur demande du comité Finances et révision. L'Audit interne applique une méthode d'audit axée sur les risques. Les résultats des audits réalisés par l'Audit interne sont abordés systématiquement dans les réunions du comité Finances et révision. Lors des réunions, le comité Finances et révision est informé des résultats et des mesures qui en découlent. En outre, l'Audit interne établit un rapport d'activité annuel à l'attention du Conseil d'administration.

L'Audit interne a effectué sept audits et un mandat spécial au cours de l'exercice sous revue. Pour réaliser les audits, le Head of Internal Audit peut recourir en plus à un co-sourcing avec une société d'audit indépendante de l'organe de révision externe.

**Gestion des risques** Swissgrid estime que la gestion des risques fait partie intégrante d'une gestion d'entreprise efficace et avisée. La gestion des risques de Swissgrid porte sur toute l'organisation sans ses filiales et participations, tient compte des normes établies (ISO 31000, COSO Enterprise Risk Management Framework) et satisfait à ses propres exigences en matière de gouvernement d'entreprise et à celles de la législation suisse. Des informations complémentaires sur les modalités d'évaluation des risques figurent dans le rapport de situation.

## Direction

### Membres de la Direction, autres activités et liens d'intérêts



De haut en bas et de gauche à droite:  
Yves Zumwald, Doris Barnert, Maurice Dierick,  
Adrian Häsler, Rainer Mühlberger

### Yves Zumwald

CEO

né en 1967, nationalité suisse

Yves Zumwald, Ing. dipl., dipl. EPG-EPF en énergie, est CEO de Swissgrid depuis mars 2016. De 2014 à mars 2016, il a été membre de la Direction et responsable Grid Operations. De 2009 à 2014, il a été membre de la Direction et responsable du secteur Distribution du groupe Romande Energie. Il a auparavant travaillé chez EOS Holding (Energie Ouest Suisse), d'abord en tant que responsable de l'utilisation du réseau et de l'accès au réseau, ensuite pour EOS Réseau en tant que membre de la Direction du service Infrastructure. Il a débuté sa carrière professionnelle chez EOS et Orange Communications.

**Liens d'intérêts** Membre du directoire (Board) du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (REGRT-E); membre du Conseil de surveillance et du comité de rémunération d'EPEX SPOT SE et président du Conseil d'administration des entités transitoires (cf. chiffre 13 de l'annexe aux comptes annuels statutaires).

### Doris Barnert

CFO, Head of Corporate Services

Née en 1969, nationalité suisse

Doris Barnert, architecte diplômée de l'EPF Zurich, MAS Corporate Finance IFZ, Executive MBA HSG, est membre de la Direction depuis avril 2017. De 2008 à 2017, elle était directrice des finances (CFO) et membre de la Direction de Solothurner Spitäler AG. De 2006 à 2008, elle était responsable des Finances du Génie ferroviaire Suisse romande au sein de la division Infrastructure des CFF. Elle avait auparavant dirigé divers projets dans la division Infrastructure. Elle a débuté sa carrière dans le domaine de l'architecture.

**Liens d'intérêts** Membre du Conseil d'administration de Skyguide; membre du Conseil de surveillance de TSCNET Services GmbH et administratrice des entités transitoires (cf. chiffre 13 de l'annexe aux comptes annuels statutaires).

## Maurice Dierick

Head of Market

Né en 1964, nationalité néerlandaise

Maurice Dierick, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie mécanique, est membre de la Direction depuis juin 2016. Il dirigeait auparavant le service Grid Infrastructure de Swissgrid. De 2012 à 2015, il a travaillé sur mandat d'Ernst & Young entre autres chez Western Power en Australie. De 2004 à 2012, il a accompagné, en tant que conseiller indépendant, divers projets de transformation dans l'Asset Management d'entreprises du secteur énergétique allemandes, françaises et suisses, parfois en collaboration avec d'autres sociétés de conseil comme Pöyry. Il avait auparavant travaillé comme ingénieur dans de grandes sociétés industrielles en France et en Allemagne avant de changer pour le conseil en 1998, notamment pour Cap Gemini Ernst & Young aux Pays-Bas.

**Liens d'intérêts** aucun.

## Adrian Häsler

Head of Grid Infrastructure

Né en 1966, nationalité suisse

Adrian Häsler, ingénieur électricien diplômé ETS, Executive MBA HSG, est membre de la Direction depuis avril 2019. Il dirigeait auparavant le service Grid Delivery de Swissgrid. De 2007 à 2017, il était membre de la Direction de la division Hydroénergie d'Axpo Power AG et responsable de l'unité opérationnelle d'assistance chargée de la planification, de la construction et de l'entretien des centrales hydroélectriques. Avant cela, il a dirigé pendant sept ans le service Systèmes secondaires de la société Nordostschweizerische Kraftwerke AG (Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse). Il a commencé sa carrière professionnelle auprès de la société Kraftwerke Oberhasli AG en tant que responsable du centre de conduite de l'exploitation.

**Liens d'intérêts** Vice-président de la Commission d'étude des questions relatives à la haute tension.

## Rainer Mühlberger

Head of Technology

Né en 1958, nationalités suisse et allemande

Rainer Mühlberger, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie mécanique, est membre de la Direction depuis 2013. Après avoir dirigé le secteur Strategy & Development, il a été nommé responsable du nouveau secteur Technology en février 2016. Il est entré chez Swissgrid en 2011 en tant que responsable Stratégie. Il a été CEO de Swisscom Directories SA de 2008 à 2011, après avoir été membre de la Direction de Swisscom Fixnet SA de 2002 à 2007, tout d'abord en tant que responsable Business Development, puis comme responsable informatique. Il était auparavant Project Manager Corporate Strategy chez Swisscom SA.

**Liens d'intérêts** Président du Conseil d'administration d'Equigy B.V.; président du Conseil d'administration d'ecmt AG.

## Changements au cours de la période sous revue

aucun.

## Rétributions

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une rétribution fixe (honoraires et frais) dont le montant diffère selon qu'il s'agit du président ou des autres membres du Conseil d'administration. La rétribution des membres de la Direction se compose du salaire de base (frais forfaitaires inclus) ainsi que d'une composante salariale variable, qui dépend de la réalisation des objectifs de l'entreprise et personnels. Le montant de la rétribution des membres de la Direction est fixé par le comité Personnel et rémunération dans le cadre prescrit par le Conseil d'administration. Les rétributions versées aux membres de la Direction et du Conseil d'administration sont publiées aux chiffres 8 et 9 de l'annexe aux comptes annuels Swiss GAAP RPC.

## Droits de participation

Les droits patrimoniaux et de participation des actionnaires sont réglés dans la loi et les statuts. Les statuts sont consultables sur [www.swissgrid.ch](http://www.swissgrid.ch). Il n'existe aucun règlement statutaire qui diverge de la loi.

## Révision externe

### Mandat et honoraires

KPMG SA, Bâle, est l'organe de révision légal de Swissgrid SA. Le mandat de révision lui a été accordé pour la première fois pour l'exercice 2005/2006 (exercice prolongé). Le réviseur responsable, Rolf Hauenstein, assure cette fonction depuis l'exercice 2015. L'organe de révision est élu par l'Assemblée générale pour un mandat d'un an. Au titre de son activité d'organe de révision, KPMG a perçu une rémunération de CHF 214 000 au cours de l'exercice passé. D'autres prestations ont donné lieu à une rémunération totale de CHF 3000.

### Instruments d'information

Le comité Finances et révision évalue chaque année l'efficacité de l'organe de révision. À cet effet, les membres du comité mettent à profit leurs connaissances et expériences accumulées lors d'activités semblables dans d'autres entreprises. De plus, ils s'appuient sur les documents établis par l'organe de révision, dont le rapport complet, de même que sur les avis rendus à l'oral et par écrit sur des aspects liés à la présentation des comptes, au système de contrôle interne et à la révision.

**Impressum**

Le rapport annuel est publié en allemand, en français et en anglais.  
En cas de différences d'interprétation, le texte allemand fait foi.  
Vous trouverez des informations complémentaires sur  
[www.swissgrid.ch](http://www.swissgrid.ch).

**Édité par**

Swissgrid SA, [www.swissgrid.ch](http://www.swissgrid.ch)

**Conception et réalisation**

SOURCE Associates AG, Zurich

**Photographie**

Luxwerk, Swissgrid







Swissgrid SA  
Bleichemattstrasse 31  
Case postale  
5001 Aarau  
Suisse

Route des Flumeaux 41  
1008 Prilly  
Suisse

T +41 58 580 21 11  
info@swissgrid.ch  
www.swissgrid.ch